



La Presse

cyberpresse.ca



Hockey, Page S2

SIAL: la bouffe tendance

Cahier Actuel, page B1

Ricardo Larrivée

Le hockey chez Sa Majesté

Cahier Sports, pages S8 et S9

Chris McSorley

MONTRÉAL | JEUDI 8 MARS 2001 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 117^e ANNÉE > NO 136 > 80 PAGES > 6 CAHIERS | 60 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢ | FLORIDE 1,75 \$ U.S.

NOS CHRONIQUEURS

>PIERRE FOGLIA



Vol à l'étalage
PAGE A5

>LYSIANE GAGNON



Langue et intolérance
PAGE A19

>NATHALIE PETROWSKI



Mauvaises filles et belles femmes
PAGE C3

>CLAUDE PICHER



Riches et pauvres: l'heure juste
PAGE D3



YVES RABEAU
collaboration spéciale

LA NOUVELLE ÉCONOMIE

JEU | 3 > Le Net, dur bizness

Dans la troisième tranche de sa série sur la nouvelle économie, Yves Rabeau fait ressortir que l'avenir du commerce électronique interentreprises est prometteur et en expansion, mais que son profil sera sensiblement différent de celui que l'on prévoyait. Il conclut en constatant que l'ensemble des entreprises sont en train de se numériser de sorte que les distinctions entre nouvelle et ancienne économies perdront de leur pertinence, avant longtemps. À lire en D6.



AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Actuel cahier B

Arts et spectacles cahier C

- horaire spectacles C6

- horaire télévision C4

Bandes dessinées D18

Bridge E8

Décès E6

Économie cahier D

Éditorial A18

Étes-vous observateur D19

Feuilleton D18

Forum A19

Horoscope E8

Le monde A12-A16

Loteries Montréal Plus A2, A15

Mots croisés cahier E D18, S12

Mot mystère D18

Petites annonces D19, S5

- immobilier E5

- marchandises E5

- emplois E5

- automobile E5, E7

- affaires D2

Politique A8-A11

Quoi faire D16

MÉTÉO

Voir page S16

Nuageux avec percées de soleil

Maximum 2, minimum -3



6 21924 98765 1



ma vision est ...

2935894



Photo PIERRE McCANN, La Presse

Se dénuder pour mieux s'affirmer ? Celles qui s'affichent volontiers nues comme un ver font-elles avancer ou reculer la cause des femmes ? L'une de celles qui ont osé, l'athlète amérindienne Waneek Horn-Miller, a tenté de nous expliquer comment elle peut à la fois se dire féministe et être aussi prompte à se dénuder pour les photographes. Si Horn-Miller y a consenti avant les derniers Jeux olympiques pour la une du *Time*, c'est, dit-elle, pour montrer au monde que les femmes amérindiennes ne sont pas soumises. Tout est dans le regard, paraît-il. Regardez-moi droit dans les yeux, disait aussi la chanteuse Marie-Chantal Toupin aux usagers du pont Jacques-Cartier... À lire en page A6.

Un parti féministe? Yes sir!

LOUISE LEDUC

EN cette Journée internationale des femmes, la guerre des sexes n'aura pas lieu, hommes et femmes semblant s'entendre enfin. Oui, les femmes sont victimes de discrimination au travail. Oui, ce sont surtout elles qui s'occupent de leurs vieux parents. Pas moins de 46 % des hommes québécois seraient même tentés de voter pour un parti féministe de gauche ! Bientôt une nouvelle révolution fé-

ministe, menée côte à côte, cette fois ? Pas si vite...

Une des questions d'un sondage SOM *La Presse*/SRC réalisé à l'occasion du 8 mars invite en effet à la réflexion. Que penser de ces 82 % des gens qui se disent très ou assez favorables à ce que l'État accorde un salaire aux

Voir PARTI en A7
Autres textes en A6

L'AFFAIRE GAETANO AMODEO

La GRC savait qu'il se terrait à Montréal

ANDRÉ CÉDILOT

LES autorités canadiennes savaient depuis deux ans que le caïd sicilien Gaetano Amodeo, recherché pour un meurtre, se terrait à Montréal. En avril 1999, la GRC l'avait même repéré dans l'est de la ville, mais avait dû le laisser filer.

C'est ce qu'a déclaré au *Corriere Canadese* le procureur chargé de la lutte antimafia à Palerme, Luca Crescente, choqué d'apprendre



Gaetano Amodeo

Justice de son pays avait demandé

dans les médias qu'il avait requis la mise sous arrêt d'Amodeo seulement le 19 février dernier.

Une porte-parole de l'ambassade d'Italie à Ottawa, Giuseppina Zarra, a confirmé, hier, à *La Presse* que le ministère de la

l'extradition de Gaetano Amodeo « avant le 27 septembre 1999 ».

L'agence Interpol avait pour sa part été informée la semaine suivante. Lors d'une entrevue avec le journaliste Antonio Nicaso, du *Corriere Canadese* de Toronto, M^e Crescente a dit avoir informé la GRC, par l'intermédiaire d'Interpol à Ottawa, dès janvier 1999, que le tribunal de Palerme avait lancé un mandat d'arrêt dit de « détention préventive » contre Amodeo.

Selon M^e Crescente, le mafioso sicilien, qu'il décrit comme un chef

de clan de Cattolica Eraclea, était recherché pour l'assassinat de Francesco Triassi, en 1991. Ce dernier était à bord d'une voiture quand il avait été abattu d'une rafale de mitraillette. L'attentat s'était produit dans un village voisin de la région d'Agrigente.

Dès qu'elle a été informée de la requête des autorités italiennes, la GRC s'est mise aux trousses d'Amodeo. En avril 1999, les

Voir AMODEO en A2

Quand la réalité confirme la fiction

Dans son film *Pas un de moins*, sorti en salle en 1999 — et que l'on a pu voir à Montréal —, le réalisateur chinois Zhang Yimou dépeint la misère de l'enseignement dans une école primaire rurale de Chine : les bâtons de craie sont comptés au plus juste et la jeune institutrice remplaçante doit se battre pour garder en classe tous ses élèves, que leurs parents veulent expédier en ville pour mendier ou pour qu'ils gagnent leur vie à de petits boulots.

Avec humour et légèreté, le film illustre la pauvreté et le sous-développement du système scolaire chinois dans les campagnes, où habitent quand même les deux tiers de la population chinoise.

Manque de crédits, manque d'équipement et de personnel qualifié, tel est le lot des écoles rurales.



Sylviane Tramier

collaboration spéciale

LA PRESSE À PÉKIN

Contrairement à d'autres films du même réalisateur, *Pas un de moins* (*Yge bu neng shao* en chinois) a reçu son visa de censure et a été présenté dans les salles de cinéma en Chine.

Le studio de production avait accepté de verser les revenus des entrées dans les salles pékinoises à une oeuvre caritative destinée à lutter contre l'état de délabrement des écoles rurales en région pauvre.

Malheureusement, le film n'a

pas plu aux Pékinois et aux citadins « branchés » : il leur renvoyait une image arriérée de leur pays, qui leur faisait un peu honte et qu'ils trouvaient caricaturale.

Pourtant ! L'explosion qui a détruit l'école primaire du village de Fanglin, dans la province du Jiangxi, et qui a enlevé la vie à des dizaines de petits écoliers, occupés à fabriquer des pétards pour subvenir aux besoins de l'école, vient tristement donner raison au cinéaste.

Elle vient aussi confirmer, une fois de plus, l'absence de transparence dans la diffusion des informations gênantes pour l'image du pays et le stupéfiant manque de délicatesse du régime chinois quand

Voir RÉALITÉ en A2
Autres textes en A20



Photo REUTERS

Des habitants de Fanglin pleurent leurs proches tués dans l'effondrement de l'école du village causé par l'explosion de pétards.



ma vision est ...

2935894

GREICHE SCAFF

OPTOMÉTRISTES

100\$ de rabais

SUR TOUTES NOS MONTURES EN SUCCURSALES.

EXAMEN DE LA VUE SUR PLACE PAR UN OPTOMÉTRISTE*

* Sur présentation de ce coupon, obtenez 100 \$ de rabais applicable à l'achat d'une paire de lunettes de prescription à prix courant. (verres et monture) Offre valide jusqu'au 15 avril 2001 dans les succursales Greiche & Scaff • 1 coupon par client • Cette offre ne peut être jumelée • Voir détails en magasin

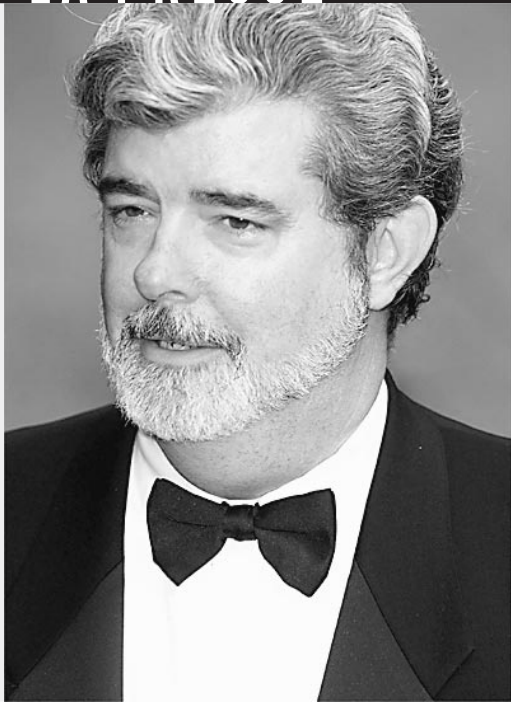
Pour renseignements, appelez (514) 336-4444 Sans frais 1 877 667-2020

DEMAIN DANS LA PRESSE

Faire de l'effet

« Je ne suis pas vraiment un gars de technique », dit George Lucas, qui continue d'offrir à la planète, dans chaque épisode de *La Guerre des étoiles*, sa vision détaillée d'un avenir hautement technologique. En fondant la société Industrial Light & Magic (ILM), il y a plus de 25 ans, Lucas a donné naissance à l'industrie moderne des effets spéciaux. Mais récemment, il a vu des concurrents remporter l'Oscar de cette catégorie, notamment l'an dernier lorsque *The Matrix* a devancé le premier épisode de *La Guerre des étoiles*, *La Menace fantôme*. Cette année, ILM — qui prépare les effets spéciaux de *The Mummy Returns*, *Jurassic Park III* et *A.I.*, de Steven Spielberg — pourrait rebondir et arracher son 14^e Oscar pour sa contribution au film *The Perfect Storm*.

À lire demain dans le cahier Cinéma, Arts et Spectacles.



LOTERIES

LA QUOTIDIENNE

À trois chiffres : **9-5-2** À quatre chiffres : **9-7-9-6**

LOTO 6/49

19-20-22-24-38-42 Compl. : **41** Extra : **983582**

SUITES DE LA UNE

CHRONOLOGIE DES PREMIERS MINISTRES DU QUÉBEC DEPUIS LA CONFÉDÉRATION



En prêtant serment, aujourd'hui, Bernard Landry devient le trente-troisième premier ministre du Québec depuis le début de la Confédération, en 1867.

P.J. Chauveau (C)	15-07-1867	21-02-1873
G. Ouimet (C)	26-02-1873	02-09-1874
C.E.B. de Boucherville (C)	08-09-1874	07-03-1878
H.G. Joly (L)	08-03-1878	03-10-1879
J.A. Chapleau (C)	30-10-1879	05-07-1882
J.A. Mousseau (C)	31-07-1882	01-01-1884
J.J. Ross (C)	23-01-1884	01-1887
L.O. Taillon (C)	25-01-1887	27-01-1887
H. Mercier (L)	27-01-1887	16-12-1891
C.E.B. de Boucherville (C)	21-12-1891	16-12-1892
L.O. Taillon (C)	16-12-1892	01-05-1896
E.J. Flynn (C)	12-05-1896	26-05-1897
F.G. Marchand (L)	26-05-1897	25-09-1900
S.N. Parent (L)	03-10-1900	20-03-1905
Sir L. Gouin (L)	23-03-1905	08-07-1920
L.A. Taschereau (L)	08-07-1920	11-06-1936
Adélard Godbout (L)	11-06-1936	26-08-1936
Maurice Duplessis (UN)	26-08-1936	08-11-1939
J.A. Godbout (L)	09-11-1939	29-08-1944
Maurice Duplessis (UN)	30-08-1944	07-09-1959
J.P. Sauvé (UN)	11-09-1959	02-01-1960
Antonio Barrette (UN)	08-01-1960	15-06-1960
Jean Lesage (L)	22-06-1960	05-06-1966
Daniel Johnson, père (UN)	05-06-1966	26-09-1968
J.Jacques Bertrand (UN)	02-10-1968	29-04-1970
Robert Bourassa (L)	29-04-1970	25-11-1976
René Lévesque (PO)	25-11-1976	03-10-1985
Pierre Marc Johnson (PO)	03-10-1985	12-12-1985
Robert Bourassa (L)	12-12-1985	11-01-1994
Daniel Johnson, fils (L)	11-01-1994	26-09-1994
Jacques Parizeau (PO)	26-09-1994	29-01-1996
Lucien Bouchard (PO)	29-01-1996	08-03-2001
Bernard Landry (PO)	08-03-2001	

Source: Assemblée nationale

Fabienne Sallin - (PC)

Fumée passive et cancer du poumon

LES ÉPOUSES et compagnes de fumeurs absorbent de cinq à six fois plus que les autres des éléments chimiques carcinogènes jouant un rôle dans l'apparition du cancer du poumon, selon les conclusions d'une étude publiée hier dans le *Journal of the National Cancer Institute*. Des analyses d'urine établissant la présence de ces composés démontrent en effet pour la première fois un lien biochimique entre le tabagisme passif et le risque de cancer du poumon, affirme une équipe de chercheurs de l'Université du Minnesota, à Minneapolis, dirigée par Kristin Anderson et Stephen Hecht. Les chercheurs ont comparé les urines de 23 épouses de fumeurs avec celle de 22 épouses de non-fumeurs. Outre de la nicotine et son dérivé métabolique, la cotinine, les chercheurs ont établi la présence de NNAL, un puissant carcinogène pulmonaire chez les animaux et probablement chez l'homme. *d'après AFP*

Précision

Une erreur technique a amputé de quelques phrases le texte *Baveux et irrévérencieux*, publié hier en page B7. Voici ce qu'il aurait fallu lire : « Le premier numéro du trimestriel *p45* a vu le jour au printemps 2000. Photocopié à 3000 exemplaires, il est distribué gratuitement dans les bars, restaurants et commerces du Plateau Mont-Royal et du Quartier Latin. Le *p45* s'adresse aux 20-30 ans, universitaires ou sur le marché du travail, qui aiment l'humour, selon le rédacteur en chef. »

autorités fédérales informaient M^e Crescento qu'elles avaient retracé le meurtrier allégué. Le procureur palermitain dit même avoir reçu une photo d'Amodeo, en compagnie d'autres membres connus du milieu interlope à Montréal. Compte tenu qu'il s'agissait d'une détention préventive, il semble que la GRC ne pouvait l'arrêter sur-le-champ.

À la suggestion des autorités canadiennes, M^e Crescento dit être revenu à la charge en expédiant une demande d'extradition en bonne et due forme, en septembre

il est confronté à une crise, qu'elle relève du politique ou, comme c'est le cas ici, du drame humain.

Plus de 84 heures après l'accident, les Chinois n'en ont pas encore entendu parler dans les médias nationaux, télévision ou journaux. Seule la télévision locale du Jiangxi a filmé et montré des images de l'école effondrée. Des images qui ont fait le tour du monde, mais qui, hier soir à Pékin, n'avaient pas encore eu droit de figurer au bulletin d'information de la grande chaîne nationale de télévision.

Il faut préciser que depuis lundi, à Pékin, se tient la session annuelle de l'Assemblée du peuple, qui tient lieu de Parlement dans le système chinois et qui se contente généralement d'entériner à des majorités

mis en valeur comme un ministre capable de satisfaire ses clientèles. L'UPA, par exemple, réclamait son maintien au MAPAQ. On prédit qu'il saura consolider les réformes mises en place par Pauline Marois à la Santé.

Geste inusité, le premier ministre Landry aurait convaincu au moins une vedette de faire le saut en politique avec l'engagement de la nommer directement au cabinet, un geste qui suscitera des grincements de dents chez des députés qui, depuis des années, attendent une nomination. François Legault était entré de cette manière au Conseil des ministres, directement à l'Industrie en septembre 1998.

Déjà plusieurs députés étaient furieux hier soir d'avoir été laissés sur le carreau. Les François Gendron, Rosaire Bertrand, David Payne, Robert Kieffer, Michel Létourneau, Matthias Rioux et Michel Lelièvre étaient convaincus de faire — ou de refaire — leur entrée au gouvernement, indiquant-on dans les coulisses hier. Plusieurs pourraient briller par leur absence à la cérémonie d'aujourd'hui.

Lundi soir, M. Landry avait indiqué les critères qui le guideraient dans son choix des ministres : la répartition géographique, l'ancienneté à l'Assemblée nationale, l'expertise dans un secteur et, finalement, l'équilibre entre les hommes et les femmes.

Une importante promotion est prévue pour Jean Rochon, à qui Bernard Landry a rendu hommage dans son discours au conseil national vendredi soir. Il végétait depuis novembre 1998 à la Technologie. Habitué aux ministères à grande

1999. Peu après, il apprenait que la GRC avait fait chou blanc, ayant été incapable de retrouver Amodeo à Montréal.

Pour des raisons que l'on ignore, ce n'est que deux ans plus tard, au moment de faire enquête sur la demande de résidence permanente que Maria Sicurella a faite au nom de son mari, le 1^{er} septembre dernier, que la GRC a repris le dossier.

À la fin de novembre, des agents fédéraux se sont notamment présentés aux bureaux d'Immigration Canada à Montréal pour obtenir la photo de Gaetano Amodeo. Deux

plus ou moins extravagantes les décisions prises par le Parti communiste. Cet exercice rituel dure 10 jours pendant lesquels les quelque 3000 délégués venus de tout le pays sont l'objet de toutes les attentions de la presse nationale qui n'a pas de temps pour autre chose.

L'agence officielle de presse *Chine Nouvelle* a, la première, annoncé l'accident. Mais ce sont les agences étrangères qui ont rapporté la présence dans cette école d'une fabrique de pétards et qui ont recueilli des témoignages de villageois. Notamment de parents qui ont raconté que la production de pétards à l'école avait été établie en dépit de leurs objections et que les écoliers qui refusaient d'y travailler étaient mis à l'amende.

Les accidents dus à des construc-

POUR NOUS JOINDRE

La Presse

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
www.cyberpresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Nouvelles générales
general@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Éditorial, Forum
edito@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4816

Actuel
actuel@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Auto, Mon toit, Santé Voyages
aso@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Quoi faire aujourd'hui
quofaire@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Arts, Spectacles, Cinéma, Livres
arts@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4814

Économie
econo@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Sports
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Têtes d'affiche
denis.lavoie@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272
PROMOTION (514) 285-7100
COMPTABILITÉ (514) 285-6892
RECOURS (514) 285-6900

PUBLICITÉ

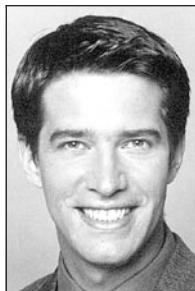
Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi : 8 h 00 à 17 h 30
Décès et remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h 30
Détailants : (514) 285-6931
National et Télé-Plus : (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320

ABONNEMENT (514) 285-6911
abonnement@lapresse.ca
Par télécopieur : (514) 285-7039
Lundi au vendredi : 6 h 30 à 17 h 30
Samedi : 7 h à midi / Dimanche : 7 h à 11 h

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.
(USPS03692) Champlain N. Y. 12199-1518

CHAISES

Suite de la page A1



André Boisclair

Secrétaires d'État

Du point de vue des structures, le seul changement sera la création de postes de secrétaires d'État, une poignée de députés, moins d'une demi-douzaine, qui seront responsables de dossiers régionaux. Leur statut et leurs émoluments ressembleront à ceux des actuels adjoints parlementaires, mais ils pourront assister aux réunions du Conseil des ministres quand le dossier dont ils seront responsables sera discuté.

Pauline Marois, c'était connu, accède au ministère de l'Économie. La Société générale de financement, dirigée par son mari, Claude Blanchet, relèvera directement du premier ministre. Assurée de son poste depuis longtemps, M^{me} Marois a puissamment intrigué pour que Guy Chevette obtienne la Santé.

Diane Lemieux voulait ce ministère, mais M^{me} Marois s'est catégoriquement opposée à cette nomination ; on a trouvé un compromis en optant pour Rémy Trudel.

Guy Chevette conserve les Transports et l'essentiel de ses nombreuses responsabilités actuelles. Jacques Brassard non plus ne bouge pas, il demeure titulaire des Ressources naturelles ainsi que leader parlementaire. Louise Harel terminera sa réforme aux Affaires municipales, mais elle devra céder la responsabilité des Aînés à un collègue. Louise Beaudoin conservera son dossier préféré, les Relations internationales, mais la patate chaude linguistique relèvera d'un autre ministre.

AMODEO

Suite de la page A1

mois plus tard, « ils sont venus quérir notre aide pour arrêter Amodeo », indique Robert Gervais, porte-parole de l'organisme fédéral.

« C'est là qu'on a su, fin janvier ou début février, qu'Amodeo était recherché pour des meurtres en Allemagne et en Italie », souligne M. Gervais. « Dès qu'on a eu toutes les preuves nécessaires, on a procédé à l'arrestation d'Amodeo avec la GRC », ajoute le fonctionnaire fédéral.

Un mandat d'arrêt de l'Allemagne — où Amodeo est également soupçonné d'un meurtre, en 1981

RÉALITÉ

Suite de la page A1

tions de mauvaise qualité, à l'absence de règle de sécurité ou à du matériel vétuste sont assez fréquents en Chine.

Il y a un peu plus d'un an, une explosion dans une fabrique clandestine de pétards avait tué huit enfants dans la province du Henan. En décembre dernier, près de 200 personnes avaient péri dans l'incendie accidentel d'une discothèque qui ne disposait d'aucune issue de secours.

Le lendemain et les jours suivants, alors qu'elles venaient s'enquérir de leurs proches ou reconnaître leurs corps calcinés, les familles avaient été rudoyées, forcées d'attendre pendant des heures, malmenées par les policiers.

Rien n'avait été prévu pour tenter d'atténuer la douleur des parents ou pour leur faciliter les dé-

Boisclair et Goupil

André Boisclair quitte la Solidarité sociale pour une autre responsabilité, l'Environnement. Paul Bégin demeure au Conseil des ministres, à d'autres fonctions. La ministre de la Justice, Linda Goupil, serait rétrogradée, probablement comme déléguée à la Famille. Agnès Maltais, qui était ministre des Affaires culturelles, descendrait aussi au niveau des ministres délégués.

François Legault reste à l'Éducation, ce qui donnait prise à bien des spéculations pour le Conseil du Trésor, un poste que réclamait et qu'obtiendra Sylvain Simard, l'un des principaux lieutenants de Bernard Landry.

Un autre disciple de longue date du premier ministre, Gilles Baril, obtiendrait les Régions, un poste stratégique au moment où les libéraux envisagent de concentrer leur tir de ce côté.



Diane Lemieux

pour Bernard Landry, M^{me} Lemieux n'aura pas à poursuivre sa réforme du Code du travail dont ne voulaient ni les syndicats ni les patrons.

Maxime Arseneau, l'ancien ministre du Tourisme, remplacera Rémy Trudel à l'Agriculture. Joseph Facal, ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, d'origine sud-américaine, passerait aux Communautés culturelles.

Michel Morin, responsable de l'organisation de Bernard Landry, deviendra whip. Il déplace de ce poste Jocelyne Caron, qui obtiendra toutefois une responsabilité mineure au sein du gouvernement Landry.

— est parvenu le 13 février, tandis que celui d'Italie est arrivé six jours plus tard, le 19 février. Amodeo a été interpellé trois jours plus tard en face d'une bijouterie de la rue Alexis-Carrel, dans l'est de Montréal. Accompagné de sa femme Maria Sicurella, il venait de conduire à l'école ses garçons de 9 et 12 ans.

Hier, que ce soit à Ottawa ou à Montréal, personne à la direction de la GRC n'était en mesure d'expliquer comment il se fait qu'Amodeo n'ait pas été arrêté en 1999. Et surtout qu'il soit resté aussi longtemps au large.

marches éprouvantes qu'ils devaient faire. Aucune compassion ne leur était manifestée. Quand ils en ont eu vraiment assez d'être traités par le mépris, ils ont protesté violemment, dans la rue, contre la police.

Il avait fallu cette manifestation des familles et des amis des victimes pour que les hauts dirigeants chinois présentent enfin leurs condoléances et s'engagent à ouvrir une enquête afin d'établir les responsabilités dans l'incendie.

Dans l'accident de l'école de Fanglin, le gouverneur du Jiangxi, à Pékin pour la session de l'Assemblée du peuple, est retourné précipitamment dans sa province et s'est rendu sur les lieux hier. Mais plus de 36 heures après, le drame des petits fabricants de pétards reste inconnu de l'ensemble du pays.

ACTUALITÉS

Le BAPE juge non essentielle une ligne à haute tension entre Vignan et Grand-Brûlé

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

LE BUREAU d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) est d'avis que le projet de ligne à haute tension entre les postes Grand-Brûlé, dans les Laurentides, et Vignan, en Outaouais, n'est pas essentiel pour assurer l'alimentation en électricité de la région de l'Outaouais.

« Bien que le projet de ligne Grand-Brûlé — Vignan devrait permettre d'améliorer davantage la sécurité de l'alimentation du poste Vignan, la commission estime que l'utilisation de la ligne projetée à des fins d'échanges commerciaux d'électricité serait le seul élément qui pourrait justifier un investissement de cette nature.

Hydro-Québec évalue les coûts des travaux à 175 millions \$.

Si le gouvernement décidait d'autoriser Hydro-Québec à aller de l'avant avec ce projet de ligne à 315 kV, le BAPE fait valoir que cette décision devrait être évaluée en regard des difficultés importantes d'acceptabilité sociale que soulève le projet, tant du point de vue de sa raison d'être qu'à l'égard du tracé proposé.

À cet égard, le BAPE signale qu'à la suite des audiences publiques tenues, il est clair que les paysages susceptibles d'être touchés ont une très grande importance pour la communauté et qu'on devrait y apporter une grande attention.

Le BAPE a jugé que le projet d'Hydro-Québec n'est pas essentiel parce que « la production d'électricité des centrales locales d'Hydro-Québec et les améliorations apportées au réseau de la société d'État depuis 1998 confèrent à la région une position avantageuse comparativement à d'autres.

« Il faut considérer également la mise en service prochaine du poste permanent d'interconnexion de l'Outaouais, récemment autorisée par le gouvernement, qui augmentera de façon significative la sécurité de l'approvisionnement en électricité en cas de besoin », peut-on lire dans le rapport, rendu public hier.

Par ailleurs, le BAPE souligne

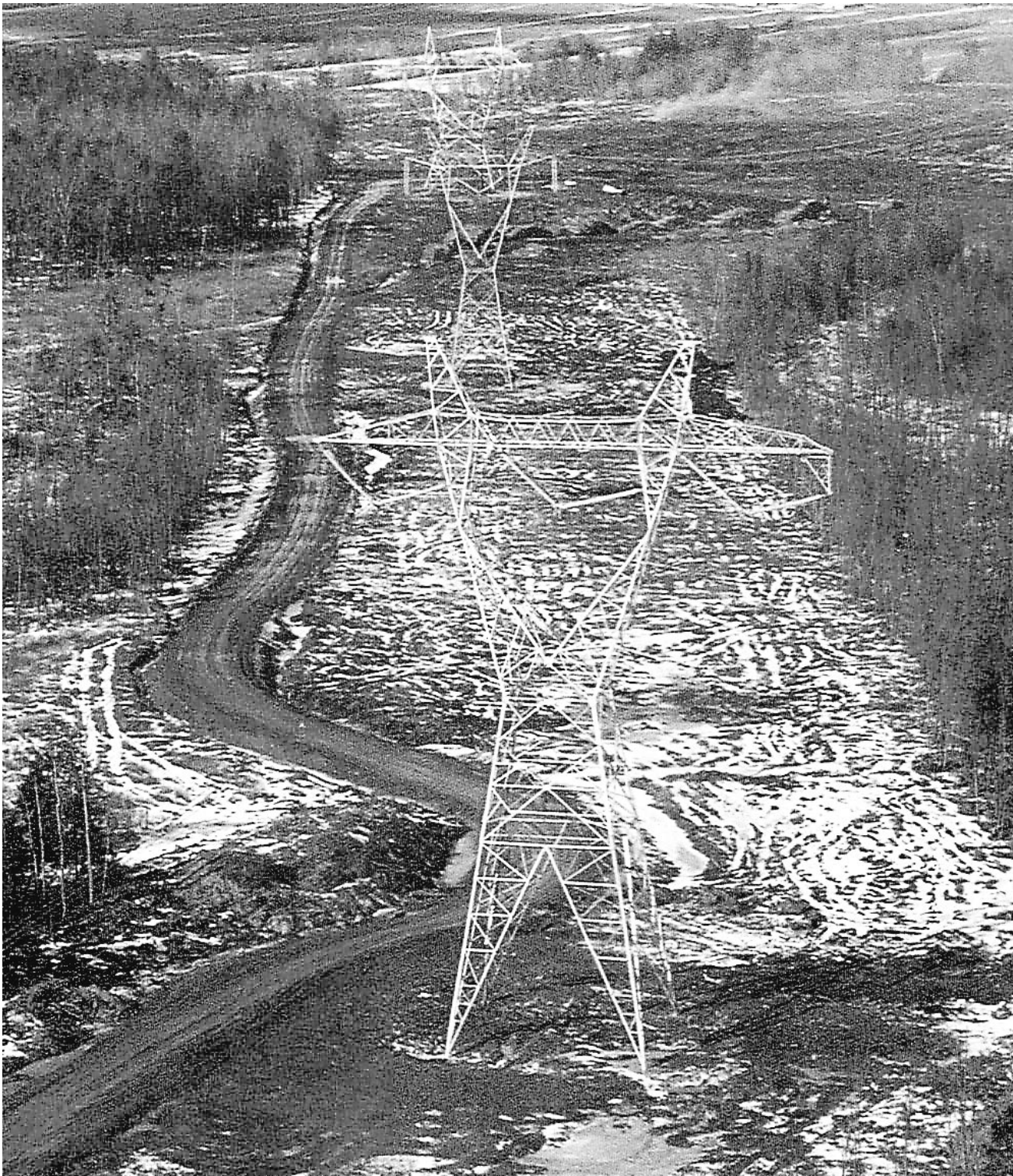


Photo : La Voix de l'Est

Hertel-Des Cantons : une ligne à haute tension dont la construction a été elle aussi très controversée. Comme pour le projet Grand-Brûlé-Vignan aujourd'hui sur la sellette, les observateurs ont reproché à Hydro-Québec d'utiliser à des fins commerciales la part la moins dispendieuse de notre énergie, alors que les équipements sont payés par la collectivité québécoise.

dans son rapport la nécessité pour Hydro-Québec de prendre des mesures préventives pour réduire la vulnérabilité du réseau de distribution d'électricité.

« Lors de la crise du verglas en 1998, 95 % des problèmes d'alimentation en électricité de la région ont été occasionnés par la chute d'arbres et de branches sur les lignes de distribution d'électricité », peut-on lire dans le rapport.

Le BAPE soutient également qu'Hydro-Québec devrait être assujettie au plus tôt à l'engagement gouvernemental de cesser d'utiliser des phytocides chimiques en milieu forestier.

« Dans l'intervalle, la société d'État devrait réduire progressivement et de façon significative leur emploi. Elle devrait également respecter la volonté de tous les propriétaires qui refusent l'usage de phytocides dans l'emprise située sur leur propriété, au profit de l'entretien mécanique », y ajoute-t-on.

Finalement au profit des citoyens concernés, le BAPE suggère que soient remplacés les disjoncteurs actuels par des disjoncteurs moins bruyants, que le projet de ligne se réalise ou non. Le BAPE prévoit que la mise en place prochaine du poste de l'Outaouais est susceptible d'entraîner une augmentation du nombre de déclenchements des disjoncteurs et de la fréquence des bruits impulsifs au poste Vignan.

Comme le signale le BAPE, il appartient maintenant au ministre de l'Environnement de faire ses recommandations au Conseil des ministres qui prendra la décision finale quant à l'avenir du projet.

En réaction à l'avis du BAPE, M. Jacques Marquis, de l'Association de l'industrie électrique du Québec, s'est dit étonné de la position de l'organisme conseil.

« On ne peut considérer, a-t-il expliqué, qu'une région dont l'approvisionnement en électricité n'est que partiellement sécurisé est totalement à l'abri de situations d'urgence.

« Dans une société moderne, où l'objectif est d'assurer une sécurité d'approvisionnement optimale du réseau, on doit tendre vers 100 % et rien de moins. »

Montréal adopte son règlement antibunker

MARIE-CLAUDE GIRARD

AFIN D'EMPÊCHER les Bandidos d'installer leur forteresse rue d'Orléans, le comité exécutif de Montréal a adopté hier un projet de règlement antibunker qui interdit la fortification de la plupart des bâtiments sans toutefois empêcher les groupes de motards criminels d'élire domicile ou de se réunir à Montréal.

Montréal s'est inspiré du règlement adopté récemment par la municipalité de Blainville dans le but d'interdire le bunker des Rockers sur son territoire. Contrairement à Blainville, Montréal n'interdira pas les détecteurs de mouvements et caméras de surveillance mais tout matériau utilisé pour blinder ou

fortifier un bâtiment contre les armes à feu, les explosifs, la poussée de véhicules ou tout autre genre d'assaut. Les portes blindées, matériaux pare-balles et tours d'observation seront donc prohibés.

Les banques, prisons, consulats, musées et laboratoires de produits toxiques pourront conserver un ou plusieurs éléments de fortification. Tout bâtiment existant qui ne serait pas conforme devra être modifié dans les six mois.

La Ville pourra toutefois ordonner l'enlèvement d'éléments de blindage dans les dix jours. Elle pourra aussi procéder elle-même aux modifications aux frais des propriétaires. Les contrevenants sont passibles d'amendes de 1000 \$ à 4000 \$ par jour.

Le projet de règlement s'applique dès maintenant, même s'il doit encore être adopté par le conseil municipal le 19 mars. Le comité exécutif s'est prévalu d'une disposition de la Charte de la Ville qui

permet de bloquer la délivrance de permis et de certificats pour des travaux non conformes à un projet de règlement.

Dans le cas de Blainville, l'avocat des Rockers a déjà fait savoir qu'il comptait contester la constitutionnalité du règlement municipal.

Selon Marc Saint-Laurent, directeur adjoint aux opérations au service de police, les Bandidos auraient renoncé à acheter le bâtiment du 2699 d'Orléans, même si rien ne les empêche de l'occuper. L'appartenance à un groupe criminel n'est toujours pas illégale, mais un projet du gouvernement fédéral est attendu en ce sens, souligne-t-il.

Le blindage des bunkers rend le travail policier beaucoup plus difficile et sert souvent à se débarrasser de preuves, rappelle le policier. « Il y a toute une symbolique. Le repaire fortifié, ça leur donne une impression de puissance et d'intimidation auprès des citoyens. »

Le règlement s'appliquera-t-il à

la nouvelle ville ? « Il va falloir qu'on élargisse la portée du règlement. Peut-être que d'ici là, les autres municipalités pourraient suivre l'exemple et adopter des règlements similaires », a déclaré Pierre Bourque.

Le chef de l'opposition, Michel Prescott, qui avait réclamé une intervention du maire Bourque, croit que Montréal pourrait aller encore plus loin en empêchant les groupes criminels de faire d'une résidence un lieu de rencontre semblable à un club privé. Il suffirait de faire respecter le zonage résidentiel, estime-t-il. « C'est un bon projet de règlement, mais il aurait dû être adopté il y a quelques années. »

Changement à la consultation publique

D'autre part, trois mois après le dépôt du rapport Tremblay sur la consultation publique, l'administration Bourque a décidé hier de modifier le processus de consulta-

tion publique en déléguant aux conseils de quartiers l'étude de certains projets dérogatoires actuellement étudiés par la Commission de développement urbain.

Comme la CDU, les conseils de quartiers auront un simple pouvoir consultatif au comité exécutif. La commission continuera à étudier les projets dérogatoires qui touchent le centre-ville ou plusieurs quartiers. Les citoyens ne pourront toujours pas se prononcer par référendum.

Une semaine après l'annonce de la candidature à la mairie de Gerald Tremblay, Pierre Bourque a indiqué qu'il demanderait à Québec de modifier la Charte de la Ville pour permettre cette modification qui, selon lui, entraînera une « plus grande participation des citoyens ».

L'auteur du rapport, Gerald Tremblay, s'est engagé à ne pas commenter les suites données au rapport pendant une période d'un an.

VOTRE PRIME LANCÔME



Du 7 au 25 mars 2001, avec tout achat de 27 \$* ou plus de produits Lancôme, recevez cette prime dans votre choix de couleurs préférées :

- SHEER MAGNÉTIC Exploite brillance et confort poids plume
- COLOUR FOCUS Duo d'ombres à paupières finesse et tenue record
- VERNIS ABSOLU, 4 ml
- BI-FACIL Action double pour les yeux, 30 ml
- VINÉFIT FLUIDE Soins hydratant énergisant FPS 15, 9 ml
- Ensemble de quatre PINCEAUX LANCÔME

Le tout dans une pochette à cosmétiques en python rose.

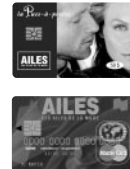
* Avant taxes. Une prime par personne, jusqu'à épuisement des stocks. Ne peut être jumelée à aucune autre offre spéciale.



Re-Surface Eye

Soins des yeux au rétinol concentré correcteur rides

Toute la puissance du rétinol, la forme la plus pure de vitamine A, dans une crème douce conçue pour les yeux. En 2 semaines, les rides commencent à se combler. En 4 semaines, une peau plus lisse et plus douce fait surface. 15 ml, 62 \$



CARTE-CADEAU ÉLECTRONIQUE LA PUCE-À-PORTER

LA CARTE LES AILES MASTERCARD



Nulle part ailleurs

Tireurs fous : toujours pas de plans d'urgence dans nos écoles

MARC THIBODEAU

MÊME SI SES dirigeants avaient promis, dans la foulée de la tuerie de Littleton, en 1999, de procéder rapidement en ce sens, les écoles de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) tardent à se doter de plans d'urgence qui leur permettraient de réagir rapidement et efficacement face à un tueur fou.

« On va probablement se faire prendre un jour et on ne sera pas prêt, même si on discute de cette question depuis longtemps », a déclaré hier Yves Parenteau, porte-parole de l'Alliance des professeurs de Montréal.

Même s'il salue les actions entreprises par la commission scolaire pour endiguer les problèmes de violence dans les écoles, M. Parenteau note que les enseignants demeurent mal préparés à faire face à une telle éventualité.

« Il y a des exercices pour les incendies, les alertes à la bombe, mais rien qui nous dit quoi faire dans un cas comme celui-là », note le porte-parole.

Le coordonnateur des mesures d'urgence à la CSDM, Robert Ascah, convient que les écoles ne sont généralement pas prêtes à faire face à une telle situation, le « temps ayant manqué » jusqu'à maintenant dans les établissements pour procéder à l'élaboration de plans d'urgence appropriés.

La direction a bien transmis aux écoles une série de recommandations portant sur les fusillades, où l'on souligne, en termes généraux, quelques mesures à prendre en cas d'attaque, mais l'exercice n'a pas été poussé plus loin. Le document de quelques pages prévient notamment qu'il est difficile de concocter une « recette magique » pour faire face à un tireur fou puisque les conditions peuvent changer grandement d'un incident à l'autre.

Faute d'avoir pu établir un plan d'urgence détaillé, les dirigeants des écoles peuvent actuellement suivre une séance de formation d'une journée portant sur les interventions policières en milieu scolaire, qui est donnée dans l'île de Montréal conjointement par le ministère de l'Éducation, les commissions scolaires et le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal.

Le commandant Michel Doucet, chargé de la section intervention-jeunesse, a expliqué hier que le programme comportait un volet sur les fusillades. « Personne n'est à l'abri d'un incident comme celui-là », note le policier, qui insiste sur la nécessité pour les établissements de se préparer à une telle éventualité.

Les scénarios d'évacuation mis au point pour les incendies ne suffisent pas, dit-il, puisque le comportement à adopter face à un tireur fou peut être radicalement différent d'un cas à l'autre.

La CSDM étudie par ailleurs la possibilité de reprendre à son compte un cours sur les mesures d'urgence qui a été créé au profit de la commission scolaire Wilfrid Laurier.

Bien qu'elle ne dispose pas de données permettant d'apprécier avec précision le niveau de préparation des écoles à l'échelle de la province face à une éventuelle attaque par un tireur fou, la Fédération des commissions scolaires du Québec note que les commissions scolaires sont généralement attentives aux problèmes de violence en milieu scolaire.

La multiplication des fusillades aux États-Unis favorise certainement une prise de conscience à ce sujet, indique son porte-parole, Denis Pouliot. « Il faut doser nos interventions, compte tenu que notre culture envers les armes à feu est différente, que notre histoire est différente, mais il faut quand même être très préoccupés par cette question-là », dit-il.

Jacqueline Reid, qui agit comme coordonnatrice d'une table provinciale de concertation sur la violence en milieu scolaire, insiste sur l'importance de la prévention dans ce domaine. Même les commissions scolaires qui se croient à l'abri de phénomènes comme celui des fusillades doivent agir, prévient-elle.

« Nous voulons inciter les écoles à mettre en place des mesures pour éviter que ça puisse se rendre jusque-là », indique Mme Reid, qui espère lancer sous peu un programme de formation ciblant spécifiquement les membres des conseils d'établissement des écoles.

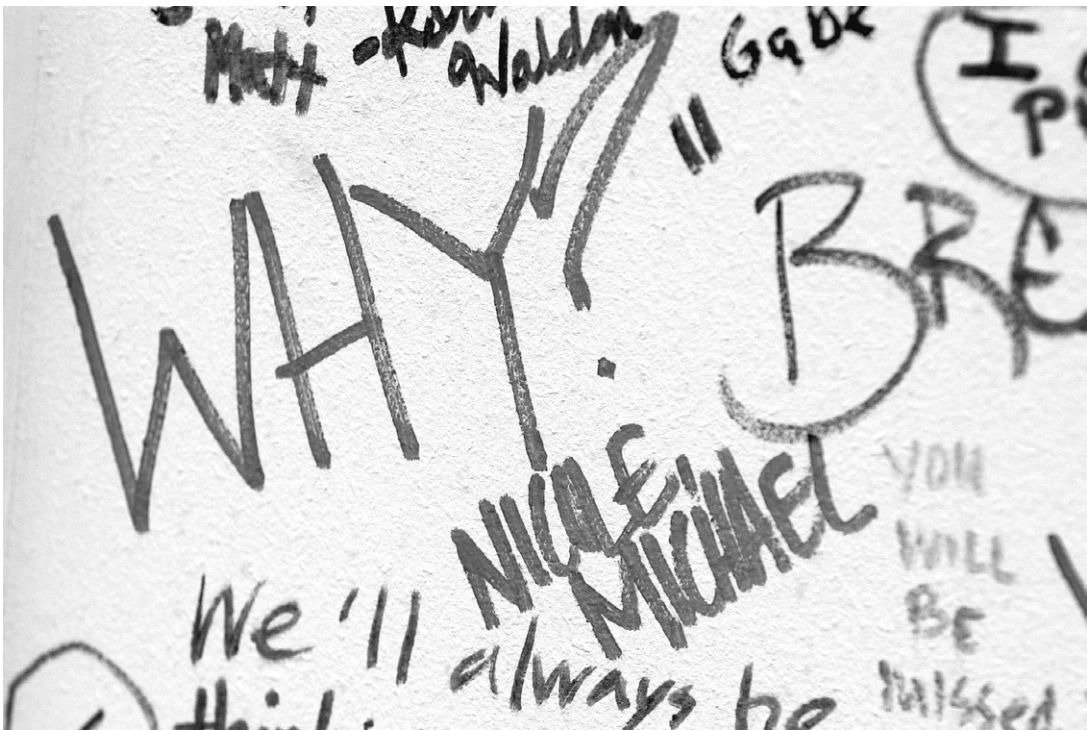


Photo AP

« WHY ? » (pourquoi) : un des nombreux messages laconiques gribouillés hier sur un énorme tableau d'affichage placé devant l'école Santana, de Santee, en Californie, où un élève a tué deux de ses camarades et en a blessé 13 autres, lundi. Le suspect, Charles Andrew William, 15 ans, a comparu hier devant un tribunal qui l'a accusé de meurtre, lors d'une séance télédiffusée à l'échelle nationale. Il est demeuré impassible, se contentant de jeter quelques regards en direction du juge.

Nouvelle fusillade dans une école

d'après AFP

WASHINGTON — Une élève de 13 ans a été blessée hier lors d'une fusillade dans une école catholique de Williamsport, en Pennsylvanie, et une suspecte a été arrêtée, a-t-on appris de sources hospitalière et policière.

« Une jeune fille de 13 ans souffrant d'une blessure par balle a été admise aux urgences de l'hôpital de Williamsport. Son état a été évalué et stabilisé », a indiqué l'hôpital dans un communiqué. L'élève de l'école Bishop Neumann a été admise aux urgences vers 12h30.

Une fois son état stabilisé, elle a été transportée par hélicoptère dans un centre régional de traumatologie à Danville (Pennsylvanie), selon le communiqué.

La jeune fille, Kimberly Marchese, atteinte derrière l'épaule gauche, « n'est pas en danger de mort », a déclaré une collaboratrice du maire de Danville, Carolyn Jordan.

Une adolescente de 14 ans, Beth Bush, a été arrêtée dans le cadre de cette affaire et de-

vait être inculpée hier soir, a par ailleurs indiqué un porte-parole de la police de Williamsport.

La fusillade aurait été provoquée par une dispute à la cafétéria de l'école entre les deux élèves, qui sont dans la même classe.

À Los Angeles

Deux collégiens de Los Angeles, âgés de 17 ans, ont par ailleurs été arrêtés après que des témoins eurent entendu les deux garçons parler d'une « liste de personnes à éliminer », a indiqué la police hier.

Les deux adolescent ont été arrêtés chez eux à Twentynine Palms, à 140 km à l'est de Los Angeles, a indiqué la police du comté de San Bernardino, qui a précisé qu'un 22 long-rifle avait été trouvé à l'un des domiciles ainsi qu'une liste de noms de 16 élèves.

La police avait été informée mardi que les deux garçons, dont les noms n'ont pas été révélés, avaient été entendus en train de parler de tuer des camarades de l'école.

Homme armé appréhendé à l'Université de l'Alberta

Presse Canadienne

EDMONTON — Les policiers d'Edmonton ont appréhendé un homme armé dans le stationnement de l'Université de l'Alberta, après avoir reçu une information selon laquelle il allait « régler des comptes ».

L'homme a été intercepté vers 12 h 30 hier. La police a saisi un fusil de chasse semi-automatique chargé, des munitions supplémentaires et un couteau. Personne n'a été blessé.

Fareed Wijadani, âgé de 24 ans, d'Edmonton, fait face à plusieurs accusations, dont deux de vol à main armée et trois d'infraction relative aux armes.

Le jeune homme serait un ancien étudiant qui a été exclu du campus en novembre dernier en raison de son comportement violent, a indiqué le vice-recteur à l'enseignement, Doug Owrarn.

La police dit que l'incident a débuté vers 11 h 30, lorsque le suspect a hélé un taxi dans le nord de la ville et a demandé au chauffeur de le conduire à l'université. En approchant du campus, l'individu a changé d'idée et a demandé à être ramené à son point de départ.

Au moment où l'homme sortait de la voiture, le chauffeur a remarqué qu'il avait un fusil de chasse, et il a appelé la police. Le suspect a alors utilisé l'arme pour réquisitionner un véhicule qu'il a conduit jusqu'à l'université.

Entre-temps, les policiers ont reçu un deuxième appel, provenant cette fois d'une connaissance du suspect, les informant que l'homme avait un compte à régler, vraisemblablement avec un autre étudiant.

Le service de sécurité de l'université a alors été avisé. Au moins six édifices ont été fermés et plusieurs dizaines d'employés et d'étudiants ont dû quitter les lieux. Des policiers en uniforme et en civil ont établi un périmètre de sécurité autour du campus, et l'homme a finalement été appréhendé à proximité de son véhicule.

En début d'après-midi, la situation était revenue à la normale.

Cet incident s'est produit le même jour où une adolescente de 8^e année a fait feu sur une camarade de classe pendant l'heure du dîner, dans une école de Williamsport, en Pennsylvanie.

Mardi, deux personnes ont été tuées et 13 blessées lors d'une fusillade survenue dans une école secondaire de Santee, en Californie. Un adolescent de 15 ans a été arrêté à la suite de ce drame.

Pour un temps limité!

Sécheuse gratuite

à l'achat de ces 3 appareils de marque Frigidaire



499⁹⁹\$

Cuisinière 30 po
couvercle amovible



769⁹⁹\$

Réfrigérateur
18 pi³ blanc



455⁹⁹\$

Laveuse
8 cycles / 3 températures



VALEUR DE
389⁹⁹\$

Sécheuse
2 cycles / 2 températures

ou obtenez **60\$** de rabais
par appareil
sur **tous** les modèles Frigidaire.

**L'ASSURANCE
PROTECTION
DE PRIX**

L'ASSURANCE PROTECTION DE PRIX CORBEIL
Si vous trouvez le même article annoncé à plus bas prix ailleurs, nous vous rembourserons la différence, et ce, jusqu'à 60 jours après votre achat*.

FRIGIDAIRE

**Zéro dépôt
Zéro intérêt
avant
2003**
sur marques sélectionnées

CORBEIL
ÉLECTROMÉNAGERS
Le spécialiste de l'électroménager!

* Sur présentation d'une publicité concurrente en vigueur à ce moment, par un détaillant autorisé, et uniquement sur le même modèle. ** Aucun dépôt, aucun intérêt avant 2003, si payé en totalité avant le 12 janvier 2003 sur tout appareil Frigidaire, Frigidaire Gallery, Frigidaire Série Professionnelle, Inglis, Whirlpool, Whirlpool Gold, KitchenAid, KitchenAid Série Professionnelle, KitchenAid Série Architect, et que chaque mensualité ait été payée à échéance. Le financement 2003 peut être combiné à l'une des deux offres. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Les photos peuvent différer des modèles en magasin. Détails en magasin. Offres valables jusqu'au 12 mars 2001.

MONTRÉAL > 7566, rue Saint-Hubert (514) 271-1118 • **SAINT-LÉONARD** > 6725, rue Jean-Talon Est (face au Super C) (514) 259-2800 • **LASALLE** > 7401, boul. Newman (Carrefour Super C) (514) 363-6789
DOLLARD-DES-ORMEAUX > 3163, boul. des Sources (Galerias des Sources) (514) 421-5395 / 990-6859 • **LAVAL** > 3607, autoroute 440 O. (450) 682-4090 • **LONGUEUIL** > 3595, chemin de Chambly (450) 646-7512
BROSSARD > 7535, boul. Taschereau (450) 443-2163 • **GRANBY** > 633, rue Dufferin (voisin de Meubles Gémo et Dumoulin) (450) 372-3333 • **SAINT-JÉRÔME** > 1147, boul. J.-Baptiste Rolland (voisin du Mega-Centre) (450) 432-3008
LOLLETTE > 95, rue Baby (voisin de Bruneau Électrique) (450) 759-5229 • **TROIS-RIVIÈRES** > 3125, boul. des Récollets (face au Costco) (819) 697-3125 • **GATINEAU** > 425, boul. Maloney Est (voisin du Meubleur Angèle) (819) 643-9800
OTTAWA > 2685 Iris Street (Pinecrest Shopping Centre) (613) 828-4033 • **CENTRE DE LIQUIDATION SAINT-LÉONARD** > 5100, boul. des Grandes-Prairies (514) 322-8595 (Livraison non incluse)
AUSSI À CHICOUTIMI, QUÉBEC ET SHERBROOKE

OUVERT 7 JOURS SUR 7. HEURES D'OUVERTURE : LUNDI, MARDI ET MERCREDI : 9 H À 18 H • JEUDI ET VENDREDI : 9 H À 21 H • SAMEDI : 9 H À 17 H • DIMANCHE : 11 H À 17 H

PIERRE FOGLIA

pfoglia@lapresse.ca

Vol à l'étalage

Lundi dernier, à la cathédrale Notre-Dame d'Ottawa, l'abbé Marc-André Lachance dit la messe de cinq heures pour une trentaine de fidèles. Arrive le moment de la communion. Le dernier à la demander est un sans-abri. Le prêtre hésite. Finit par déposer l'hostie dans le creux de la main du bonhomme qui s'en retourne vers le fond de l'église. Chemin faisant, le type glisse l'hostie dans une feuille de papier plié et met le tout dans sa poche.

Le prêtre s'avance de quelques pas comme pour le rattraper, mais il ne peut pas quitter le chœur, sa messe n'est pas finie. A-t-il fait signe à quelqu'un dans les bancs ? Un fidèle au physique imposant se dresse soudain devant le sans-abri et l'entraîne vivement entre les deux portes de l'église. « Je l'ai avalée, je l'ai avalée », mentait le malheureux en se débattant faiblement. Une bonne soeur les a rejoints entre les deux portes, et tandis que le « bouncer » retenait le sans-abri, la bonne soeur le fouillait en lui disant : « Je vous ai vu mettre cette hostie dans une feuille de papier, où est-elle ? Où est-elle ? »

J'ai joint au téléphone le recteur de la cathédrale — j'oublie son nom. Il était au courant de l'incident.

« Quand même, monsieur le recteur, cette fouille sur le parvis d'une église, pour une malheureuse hostie peut-être même pas volée, simplement détournée, quelle inélégance...

— Mais c'est le corps du Christ, monsieur.

— Justement. Que voulez-vous qu'il en fit ? Probablement qu'il voulait la rapporter à un compagnon malade. Si je ne m'abuse, la chose est permise.

— Elle est permise si nous connaissons le fidèle ou s'il s'identifie. Nous lui remettons alors une petite boîte en fer bénite que nous appelons une custode pour transporter l'hostie...

— L'avez-vous récupérée finalement ?

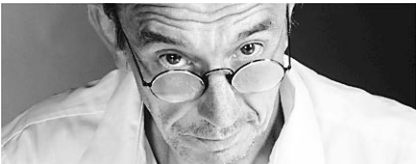
— Oui. L'hostie était bien sur lui, dans une petite feuille de papier. »

Je ne l'ai pas dit au recteur, au demeurant fort aimable, mais ses explications n'ont pas dissipé mon malaise. Pourquoi un pauvre homme volerait-il le Christ à l'étalage, si ce n'est qu'il se sente à l'église comme dans un Wal-Mart ? Cette fouille honteuse lui donne raison.

SALOPERIE DE PRINTEMPS — J'entendais l'autre soir au *Point* Bernard Arcand, notre Krishna de la nordicité, chanter une fois de plus les louanges de l'hiver. Mi-sérieux, il avançait que les gens de ce pays devraient prendre leurs vacances l'hiver. Prenez-les, vous, monsieur. Qu'avez-vous besoin de notre compagnie ?

Il y a, chez les granoles de l'hiver, la même foi évangélistrice que chez les granoles de la bouffe ou du nouvel-âge : ils voudraient nous voir tous à skis ou en raquettes. Pour notre santé évidemment... Sur le ton sérieux du sociologue, M. Arcand suppose que notre refus collectif des rigueurs de l'hiver engendre une mauvaise humeur qui fait baisser la productivité. Sauf votre respect monsieur le sociologue, c'est là une contrevérité, pour ne pas dire une niaiserie. Tout au contraire, c'est quand il fait beau qu'on observe une baisse de la productivité. Quand on voudrait être ailleurs qu'à l'usine ou au bureau. On a moins le regret de travailler, je parle pour les gens normaux, quand il fait moins 30 ou quand il pleut.

D'ailleurs l'hiver ne fait pas tant ronchonner les gens. Décembre, janvier, février ne sont pas des mois dépressifs. C'est la mi-mars qui exaspère quand le printemps s'est



annoncé, que les carouges sont revenus (ce sera fait la semaine prochaine), les sucres terminés, arrive alors la dernière tempête qui n'est pas la dernière. Lundi, il a fait, ici, un temps affreux. Une bordée que Montréal a évitée, quelque quarante centimètres de lourde neige.

Le soleil éblouissant de ce matin a déposé sur le blanc de la prairie une fine pellicule de cendre bleue. Un paysage d'une glorieuse netteté. Ce serait encore plus beau si c'était la dernière. Mais ce n'est même pas l'avant-dernière. À la fin avril, ce pays sera encore confit dans sa sloche.

FRELIGHSBURG TOUTES PORTES OUVERTES — La Foire des villages était une invitation lancée aux citoyens, surtout aux jeunes citoyens, avec des enfants... Venez faire un tour chez nous, venez voir ce qu'on a à vous offrir, peut-être que découvrirez-vous des choses qui vous donneront envie de rester parmi nous. On cherche des enfants pour nos écoles, on cherche du monde pour regarnir les rangs. Pas nécessairement des cultivateurs. Des infirmières, des plombiers, des coiffeuses, des éducateurs, des profs, des gens qui iraient travailler chez IBM ou General Electric à Granby, des travailleurs autonomes avec un ordinateur, bref n'importe qui, mais surtout des familles...

Dans cet esprit, dans la foulée de la Foire des villages, samedi de 10 h à 16 h, le village de Frelighsburg tient une journée portes ouvertes. On se comprend bien ? Ce n'est pas un rendez-vous touristique. On ne vendra pas de trucs ni de machins, il y aura peut-être des agents d'immeubles pour parler

maisons, mais bon on ne fera pas de ski de fond...

Pour ceux qui ne situent pas Frelighsburg, le plus simple (pas le plus court), sortie 68 de l'autoroute des Cantons, vers Cowansville, après Cowansville, Dunham, puis Frelighsburg. Une heure et demie. Si vous vous installez, je vous montrerai des chemins qui prennent juste 50 minutes. À samedi ?

DES NOUVELLES DE BÉBÉ — Vous savez Bébé, mais si la mère chevreuil à trois pattes, je vous en ai parlé, le chevreuil de George le taxidermiste du canton de Granby... anyway, le titre était « Bébé reviendra le 23 mars », et ça, ça tient toujours, enfin on verra bien le 23 mars. Ce que je ne vous avais pas dit, c'est que durant l'hiver, Bébé va toujours faire un tour à Granby. Dans le centre-ville. Les flics appellent George : « Viens chercher ton chevreuil il est sur le parvis de l'église. » C'était l'année dernière. Jeudi dernier, Bébé était dans la cour de la polyvalente Sacré-Coeur. Là, elle panique. Trop de monde. Trop d'odeurs. Elle se calme quand George arrive.

Bébé, ma guidoune, qu'est-ce tu fais en ville ?

Elle vient se coller sur George qui lui donne un petit bec sur le nez. Et il la ramène à son ravage. À pied. Par les petites rues de la ville. Puis la route. Puis les chemins forestiers. À un moment donné, elle arrête, elle hume l'air, trois bonds, et hop là, s'en retourne passer le reste de l'hiver au fond de son bois.

Elle reviendra le 23. Comment elle saura que c'est le 23 ? Les outardes. Les outardes arrivent autour du 20. Comment les outardes savent que c'est le 20 ? Ah ben là...

Arrêt coûteux de la seule centrale nucléaire du Nouveau-Brunswick

ANDRÉ PÉPIN

MONCTON, N.-B. — Une fuite d'eau lourde dans un réacteur CANDU force la société Énergie-Nouveau-Brunswick à interrompre les activités de sa seule centrale nucléaire, située près de la frontière américaine, à Pointe-Lepreau.

Cette centrale produisant 30 % de l'énergie électrique, le gouvernement fait appel à Hydro-Québec pour alimenter les consommateurs. C'est 635 mégawatts par jour qui sont habituellement produits à cette centrale.

La panne, qui dure depuis dimanche coûte 650 000 \$ par jour à la Société Énergie-Nouveau-Brunswick, une somme énorme si l'on tient compte que le budget global du Nouveau-Brunswick est d'un peu plus de 4 milliards.

Le gouvernement Lord étudie présentement la possibilité de négocier des ententes à long terme avec Hydro-Québec. « Tout est sur la table et nous sommes prêts à négocier. Nous saurons, d'ici l'an 2002, s'il est avantageux ou non de procéder à d'importantes rénovations à notre centrale nucléaire », a indiqué hier soir à *La Presse* le ministre des Ressources naturelles, Jeannot Volpé.

La société productrice d'électricité au Nouveau-Brunswick constitue un véritable boulet pour le gouvernement, avec une dette qui correspond au budget annuel de la province.

« Les prochains mois seront décisifs pour nous. Plusieurs études et discussions se poursuivent avec différents fournisseurs », explique

le ministre Volpé, demeurant ainsi sur une position de négociateur. Il rappelle cependant que son gouvernement peut s'entendre avec le Québec. « Il y a quelques mois, nous avons signé une entente avec Lucien Bouchard pour relier le réseau de gaz naturel de l'Île-de-Sable, à celui du reste du Canada. Des ententes sont toujours possibles », dit le ministre.

M. Volpé ne peut cependant pas préciser combien de temps dureront les travaux avant la reprise des activités normales à la centrale de Pointe-Lepreau. « Je peux cependant vous affirmer, comme ministre, que la sécurité des travailleurs et des citoyens n'est pas menacée par cette fuite d'eau lourde », insiste-t-il.

La fuite se trouve dans un tuyau de sortie de l'eau d'alimentation du réacteur. Les caractéristiques de cette fuite ressemblent à celle qu'a subie la même centrale, en 1997. Dans les réacteurs CANDU, ces tuyaux jouent le rôle de « conduits d'alimentation » pour déplacer l'eau lourde chaude des canaux de combustible aux générateurs de la centrale.

Le Nouveau-Brunswick possède quelques petites centrales sur des cours d'eau, mais, actuellement, explique le ministre Volpé, les niveaux d'eau sont trop bas pour prendre la relève de Pointe-Lepreau, forçant la province à faire appel à Hydro-Québec. La société québécoise fait d'ailleurs aussi appel occasionnellement à la production du Nouveau-Brunswick pour alimenter ses clients.

Pas de grève dans les garderies privées... du moins pour l'instant

Presse Canadienne

Les garderies privées acceptent de ne pas recourir à des moyens de pression, du moins pour l'instant, ayant obtenu une discussion franche avec le gouvernement pendant 30 jours concernant leur financement.

« On a retardé de quelques jours les moyens de pression, parce qu'hier (mardi), le gouvernement s'est engagé à nous déposer des solutions sur la table d'ici 30 jours », a résumé M. Sylvain Lévesque, président de l'Association des garderies privées du Québec.

Mais si, le 6 avril, une solution acceptable aux yeux des garderies privées n'est pas trouvée, celles-ci débraieront durant une journée, a prévenu M. Lévesque.

Les représentants des garderies privées se sont réunis durant plusieurs heures, hier, dans l'est de Montréal, pour arrêter leur stratégie.

L'idée d'une grève d'une journée, le 6 avril, a même fait l'unanimité chez elles, rapportait M. Lévesque.

Malgré cette menace de grève qui continue de planer et qui n'a été que repoussée, M. Lévesque nie

que les parents et leurs enfants soient pris en otages dans un conflit sur le financement des garderies par le gouvernement. « Les parents ne se font pas prendre en otages. Nous, nous sommes pris en otages. C'est quoi notre choix ? On préfère fermer une journée pour sensibiliser les gens que de se voir retirer un permis pour tout le temps. »

M. Lévesque objecte que si les garderies privées perdaient leur permis, là, les parents seraient en quelque sorte pris en otages. « Le parent, il n'en a pas de place dans le réseau. Je mets au défi les parents, à l'heure actuelle, de se retrouver une place dans le réseau, si on se voit retirer nos permis. Ça sera impossible avant l'entrée de l'enfant en maternelle. »

Du même souffle, M. Lévesque admet que si les garderies privées déclenchent la grève, « ça va avoir un impact majeur dans la région de Montréal, c'est certain ». Les garderies privées se disent sous-financées comparativement aux Centres à la petite enfance, sans but lucratif, mis sur pied dans le cadre de la politique familiale et des places en garderie à 5 \$. Les parties ne s'entendent toutefois pas sur le niveau de ce sous-financement.

Fièvre aphteuse : des vétérinaires canadiens au secours du Royaume-Uni

PASCALE BRETON

HUIT VÉTÉRINAIRES canadiens se sont envolés hier pour le Royaume-Uni, dans le cadre d'une entente internationale de coopération, afin de prêter main-forte à leurs collègues aux prises avec l'épidémie de fièvre aphteuse qui décime le cheptel là-bas.

Les médecins-vétérinaires, qui travaillent tous au contrôle des maladies animales à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), seront intégrés à l'équipe d'intervention d'urgence du ministère de l'Agriculture anglais, actuellement à pied d'oeuvre en Écosse, en Irlande et en Angleterre.

« Nous ne savons pas encore avec précision quel sera notre tra-

vail, mais nous allons visiter les élevages pour examiner les animaux, faire des prélèvements s'il y a lieu et prendre les mesures nécessaires qui ont été décidées par les autorités de la Grande-Bretagne », a indiqué le Dr André Vallières, quelques minutes avant le départ de six des huit vétérinaires à l'aéroport de Dorval.

Cette collaboration entre pays a été rendue possible par l'accord international sur les vétérinaires réservistes, conclu en 1993, dont les États-Unis, l'Irlande, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont aussi signataires. En 1997, le Canada avait d'ailleurs offert son aide lors de la crise de la peste porcine qui avait ravagé les Pays-Bas.

Pour les vétérinaires canadiens,

ce travail à l'étranger lors de crises sanitaires majeures est un défi parfois difficile, mais aussi une source d'enrichissement. Il permet de mettre en application ce que les médecins ont appris dans leurs livres tout en étudiant les mesures pour réagir rapidement si une maladie exotique du genre survenait au Canada.

« Le risque de développer une maladie comme la fièvre aphteuse au Canada est moins grand puisque le pays est plus isolé qu'en Europe. Mais surtout, nous avons moins tendance ici à donner des restes de table ou un bout de saucisson aux animaux par exemple, ce qui représente un risque réel de propagation de la maladie », a déclaré le Dr Hélène Laliberté, elle aussi du voyage.

LA CAMI ÉCLAIR GRAPHIQUE **25.00**

Foudrolement de noir et de blanc ce printemps, c'est Twik sous effet graphique dans une cami courte, encolure bateau. P.m.g. Pantalon capri 79.00 ceinture faux diamants 14.99

la maison **simons**

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Nue, donc féministe ?

Waneek Horn-Miller, la joueuse de water-polo originaire de Kahnawake qui a fait la une du *Time* dans le plus simple appareil, revient sur son geste

Aux Oscars et aux Grammys, les tenues ne sont plus que vertigineux décolletés. Anna Kournikova, elle, joue à fond la Lolita, prédit l'avènement du tennis aux seins nus dans 10 ans, mais est offusquée quand les journalistes insistent trop sur ses attributs physiques. Et voilà que certaines voient en Madonna l'incarnation de la plus moderne des féministes. Toutes celles-là ne renient-elles pas 40 ans d'une farouche lutte féministe contre l'exploitation du corps féminin ? À l'occasion de la Journée internationale des femmes, Waneek Horn-Miller, l'une de celles qui adhèrent à cette logique, tente de nous l'expliquer.

LOUISE LEDUC

En septembre, tout juste avant les Jeux olympiques, Waneek Horn-Miller, une joueuse de water-polo originaire de Kahnawake, semait la controverse en posant nue, ou presque, à la une du *Time*. Comme d'autres athlètes masculins et féminins, elle en faisait autant pour *Géo Plein Air*. Et si une revue porno lui ouvrait ses pages ? Ce serait un pensez-y bien, répond celle qui se proclame féministe convaincue.

« Gabrielle Reece, une joueuse de volleyball de plage, vient de poser nue pour *Playboy*. Une superbe photo que celle-là, qui met bien en valeur ses six pieds quatre pouces, sans implant aucun ! Ne faut-il pas se réjouir de voir *Playboy* sortir des sentiers battus et mettre de l'avant d'autres types de corps ? Si mes coéquipières n'y voyaient pas d'inconvénient, oui, j'étudierais sérieusement une offre de *Playboy*. »

Tout en avançant cela, M^{me} Horn-Miller se dit bien déterminée à servir d'inspiration aux autochtones des quatre coins du pays, et notamment aux femmes autochtones. En entrevue, elle joue d'ailleurs à fond cette carte, insistant bien ici sur son amour de la lecture, là sur ses nombreux voyages et son ouverture sur le monde.

Pourquoi cette couverture très découverte du *Time* ? « Les filles étaient admises en water-polo pour la première fois aux Jeux olympiques et je ne voulais pas que nous passions inaperçues. D'un point de vue plus personnel, je voulais montrer que les femmes autochtones ne sont pas des femmes soumises. »

L'importance d'un regard

En quoi se mettre nue prouve-t-il cela ? « Avant d'aller faire la photographie, ma mère, qui a déjà été mannequin, m'a rappelé que plus que l'image, c'est ce que l'on fait dire à l'image qui compte le plus. Pour la photo du *Time*, j'ai regardé l'objectif droit dans les yeux, l'air déterminé, et je me demande si ce n'est pas la raison pour laquelle cette photo, pourtant beaucoup moins révélatrice que celle de *Géo Plein Air*, a finalement été plus controversée. »

Vrai, ce regard traduisait bien toute sa détermination, son consentement bien éclairé et sa fierté de poser ainsi... « Oui, je suis fière de mon corps. Il est beau et sain. Ce corps, c'est le résultat de plusieurs,

plusieurs années de sacrifices. Pourquoi le cacher ? Pourquoi nier le pouvoir sexuel du corps féminin, et surtout le nier aux athlètes, comme si elles devaient renoncer à cet aspect d'elles-mêmes ? »

Au départ, *Time* voulait la couvrir un peu plus, la draper, en fait, dans un énorme unifolié. Waneek Horn-Miller a refusé tout net. « Il était hors de question que je m'enveloppe dans quelque drapeau que ce soit, qu'il soit canadien, québécois ou mohawk. J'ai trop entendu d'athlètes me parler des effets qu'a eus sur eux la politisation des Jeux de Moscou ou de Munich. Le drapeau canadien a finalement servi de seule toile de fond, ce qui me convenait parfaitement. J'ai aussi insisté et obtenu de porter une plume dans mes cheveux pour bien mettre en relief mes racines autochtones. »

Dans sa communauté, M^{me} Horn-Miller raconte avoir reçu quelques commentaires critiques des plus vieux, mais surtout beaucoup d'éloges du plus grand nombre.

Des regrets, elle n'en a à peu près pas. « La pression sur moi était de toute manière très forte. Étant la seule autochtone de l'équipe canadienne, les espoirs de tous les Amérindiens du pays se posaient inévitablement sur moi. Par cette photo du *Time*, je devenais au surplus le visage du water-polo au pays et il m'a fallu l'assumer jusqu'au bout, même lors de notre contre-performance », poursuit-elle, évoquant la décevante cinquième place du Canada.

Belle, intelligente... et confiante !

Aujourd'hui, ce qui désole en fait Waneek Horn-Miller, c'est de voir sur Internet son nom être si étroitement associé à cette photographie de *Time*. « On m'associe aux femmes exploitées, aux femmes qui consentent à être réduites à leurs corps. Dans les faits, on sait que je suis surtout une très bonne athlète, puisque j'ai participé aux Jeux olympiques. Quand on m'entend parler, on ne peut douter un instant que je sois intelligente, en plus d'être belle. Comme je l'ai constaté en voyant la réaction des hommes face à ma mère — une femme ravissante, cultivée —, il semble qu'il soit déstabilisant pour certains d'avoir devant eux des femmes à la fois belles et intelligentes. »

Sans cesse, la mère de Waneek Horn-Miller, Kahn-Tineta Horn, re-



Photo PIERRE McCANN, La Presse ©

Waneek Horn-Miller se dit bien déterminée à servir d'inspiration aux autochtones des quatre coins du pays, et notamment aux femmes autochtones.

viendra dans la conversation. Elle fut, résume sa fille, l'une des premières femmes à se lever debout aux côtés d'hommes pour revendiquer le respect des traités ancestraux et, de manière plus générale, des autochtones.

Durant la crise d'Oka, mère et fille se retrouvèrent au coeur des hostilités. Waneek, blessée à la poitrine par la baïonnette d'un soldat, en porte encore la cicatrice. « Le dixième anniversaire de la Crise est tombé en plein pendant les Jeux olympiques. Quand je m'en suis rendue compte, j'ai été vraiment fière du chemin parcouru. Dix ans plus tôt, je passais la nuit dans la prison de Farnham et là, j'étais aux Jeux olympiques ! »

Waneek Horn-Miller raconte encore avec fierté que sa mère a élevé seule quatre filles, toutes diplômées universitaires, sauf la plus jeune, encore à l'école secondaire. « Deux de mes soeurs ont chacune deux enfants, qu'elles élèvent seu-

les elles aussi. J'essaie d'avoir une influence positive sur mes nièces, tout comme mes soeurs ou tant d'autres de mes amies essaient d'être des modèles pour d'autres jeunes filles de nos communautés. Ces petites initiatives prises isolément finiront par avoir leur impact. Avec le temps, on finira par faire tomber les stéréotypes. Après tout, dans ma famille, par exemple, on en est déjà à une deuxième génération de diplômées de l'université. »

Même logique du point de vue sportif. « Il est désolant que j'aie été la seule autochtone canadienne à participer aux derniers Jeux. En quelque sorte, Alwyn Morris, qui est aussi originaire de Kahnawake, m'a transmis le flambeau. Mon grand rêve, moi, serait d'inciter 50, voire 60 athlètes autochtones à rêver aux Jeux olympiques. »

M^{me} Horn-Miller vise une autre participation aux Olympiques, à Athènes, en 2004. En attendant,

elle poursuit son entraînement et participera en 2002 aux Jeux autochtones à Winnipeg. Elle anime par ailleurs une émission sur les arts autochtones et, dans quelque temps, le gala du mérite autochtone à CBC. Son emploi du temps inclut aussi nombre de conférences dans les écoles sur l'importance de se fixer des objectifs et de prendre les moyens pour les atteindre.

D'un point de vue financier, sa couverture du *Time* (non rémunérée) ne lui a valu aucune nouvelle commandite ou contrat qu'elle n'avait déjà, assure-t-elle.

Quant à son copain, un Cri originaire de la Baie-James « élevé de façon très traditionnelle, avec la chasse et la pêche au coeur de sa vie », il demeure son plus grand admirateur. « Le jour de la sortie du *Time*, il a couru à l'aéroport pour obtenir les premiers exemplaires tout chauds et, tout fier, disait à tous ceux qui voulaient l'entendre que cette fille était sa copine. »

Quatre Québécois sur cinq disent OUI au salaire pour le parent au foyer

« Irréaliste et rétrograde », répondent les spécialistes

LOUISE LEDUC

Pas moins de 82 % des personnes sondées se disent « très » ou « assez » favorables à l'octroi d'un salaire au parent qui reste au foyer pour s'occuper de jeunes enfants. Les spécialistes, eux, s'indignent. Irréaliste et rétrograde, disent-ils d'une même voix.

Au Québec, l'idée est surtout véhiculée par les Bérêts blancs qui réclament depuis près de 20 ans 12 000 \$ pour la femme au foyer. Ils disent s'inspirer de la Charte de la famille élaborée par le Saint-Siège en 1983. Cette charte fait la promotion de mesures sociales « telles que les allocations familiales ou la rémunération du travail d'un des parents au foyer (qui) doit être telle que la mère de famille ne soit pas obligée de travailler hors du foyer, au détriment de la vie familiale, en particulier de l'éducation des enfants ».

Selon Thérèse Tardif, porte-parole des Bérêts blancs, « les mères vont travailler parce qu'elles y sont obligées, parce qu'un salaire ne suffit plus. Personne, cependant, ne saurait remplacer une mère auprès de ses enfants ».

Cette perspective de rémunérer un parent au foyer fait rager Jean-Luc Migué, président du conseil scientifique de l'Institut économique de Montréal. De la plus stricte obédience

néolibérale, M. Migué soutient qu'« avoir une famille est un choix. Un enfant n'est pas un bien social et ne rapporte rien à la société ».

De manière moins controversée, il rappelle de toute manière que l'État n'en aurait pas les moyens et que les gens penseraient tout autrement s'ils savaient ce que cette mesure leur coûterait en impôts.

Bien qu'idéologiquement à l'opposé de M. Migué, Ruth Rose, professeure de sciences économiques à l'UQAM, croit aussi que l'idée n'est pas valable. « Un salaire aux femmes au foyer risquerait d'inciter les femmes à choisir cette voie. Il vaudrait nettement mieux accorder de meilleures allocations familiales, des allocations à la naissance de chacun des enfants et accorder au parent à la maison des crédits au régime des rentes du Québec pendant les années où le parent n'y contribue pas. »

Améliorons plutôt les horaires de travail, mettons en place un vrai congé de maternité et de bons congés parentaux, adaptons mieux les services publics aux besoins des familles, prône de son côté Carole Gingras, directrice du service à la condition féminine de la Fédération des travailleurs du Québec. « Le monde continue de s'adapter au marché du travail. Ce devrait être l'inverse. »

Non, l'idée d'un salaire pour femmes à la maison n'a pas de sens, insiste-t-elle. « Pensons-y un peu : beaucoup de mères seules auraient-elles les moyens de rester à la maison ? »

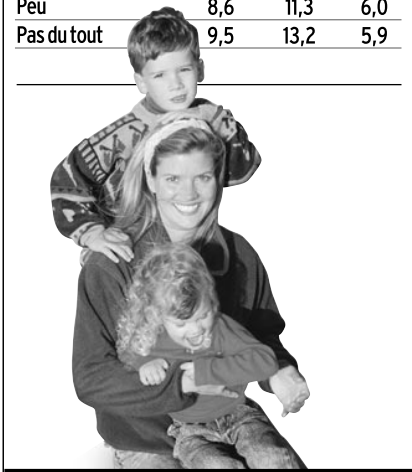
SONDAGE LA PRESSE SOM > RADIO-CANADA

> Lorsque les organismes gouvernementaux ou les groupes populaires parlent « d'aider naturel », pensez-vous qu'il s'agit le plus souvent d'hommes ou de femmes ?

	Ensemble	Hommes	Femmes
	%	%	%
Hommes	20,0	23,5	16,8
Femmes	69,0	62,9	74,5
Les deux également	11,0	13,6	8,7

> Dans l'éventualité où l'un des deux parents reste à la maison pour s'occuper d'enfants d'âge préscolaire, seriez-vous favorable à ce que l'État reconnaisse ce travail en lui accordant un salaire ?

	Ensemble	Hommes	Femmes
	%	%	%
Très	55,9	46,6	64,8
Assez	26,0	28,8	23,3
Peu	8,6	11,3	6,0
Pas du tout	9,5	13,2	5,9



Les femmes ne représentent que 18 % de la couverture des médias dans le monde

Agence France-Presse

PARIS — Les femmes occupent cinq fois moins de place que les hommes dans la couverture des médias dans le monde, avec 18 % des personnes citées, et leur part n'a pratiquement pas progressé en cinq ans, selon une étude publiée hier par l'Association des femmes journalistes (AFJ).

Ce pourcentage était de 17 % en 1995. « À ce rythme, il faudra encore 160 ans pour atteindre 50 % dans la représentation et l'expression des femmes dans les médias », souligne l'AFJ qui a participé à cette deuxième enquête Global Media Monitoring Project (GMMP).

L'étude a été réalisée le 2^e février 2000 dans 70 pays selon la méthode Mediawatch consistant à décortiquer les principaux médias pendant une journée. Elle entend par personne citée « toute personne présente à un titre ou à un autre dans les informations générales » (interview, propos rapportés ou simple mention).

D'un continent à l'autre, la représentation des femmes a évolué depuis 1995. Leur place a ainsi progressé en Europe (de 16 % à 19 %), mais a diminué en Amérique du Nord (de 27 % à 25 %) et surtout en Afrique (de 22 % à 11 %).

Les sujets sur les femmes représentent 10 % dans l'ensemble des médias et 14 % dans la presse quotidienne. Par thème, les femmes constituent 26 % des sujets arts et spectacles, suivis par l'humanitaire (25 %), l'éducation (11 %), la pauvreté (10 %) et la politique et le sport (7 % chacun).

« Quand les femmes sont dans l'information, note l'AFJ, 25 % des sujets sont illustrés par des photographies pour seulement 11 % des hommes ».

Par ailleurs, 21 % des femmes citées sont identifiées selon leur statut marital ou familial, contre seulement 4 % des hommes, « plus souvent identifiés selon leur activité ou leur position dans la société », souligne l'association.

Les femmes apparaissent aussi plus souvent comme victimes (18,7 % contre 7,4 %).

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

PARTI

Suite de la page A1

femmes au foyer ? Faut-il y voir une heureuse reconnaissance de leur travail ou y lire le rêve secret de plusieurs de voir les femmes reprendre le chemin du foyer ? Chose certaine, cette idée avancée depuis plus de 15 ans par les catholiques ultra fait hurler plusieurs féministes d'indignation.

De manière générale, chez les hommes, l'heure semble à la reconnaissance de certaines inégalités. Pas moins de 66 % des hommes et 78 % des femmes sont d'avis que les femmes sont défavorisées au point de vue salarial. Près de la moitié des hommes (46 %) estiment aussi que les conditions de travail des femmes sont moins intéressantes.

Hommes et femmes s'entendent aussi pour dire que ce sont surtout ces dernières qui, dans les familles, agissent comme aidants naturels (auprès de parents ou de beaux-parents âgés, notamment).

« Ces responsabilités, qui leur reviennent le plus souvent, illustrent bien pourquoi les femmes nous apparaissent toujours plus sociales-démocrates que les hommes dans tous nos sondages, note Guy Larocque, analyste chez SOM. À la vue de leurs responsabilités, on ne peut s'étonner de ce qu'elles soient toujours plus enclines à réclamer de plus généreuses subventions en santé et en éducation. »

Alors que certains se réjouissent peut-être de voir qu'une infime minorité de répondantes (11,1 %) a été victime de harcèlement sexuel au travail, Guy Larocque trouve, lui, ces proportions alarmantes. « Le pourcentage apparaît petit, mais en chiffres, ça fait quand même 200 000 femmes ! »

Devant la popularité d'une éventuelle solution de échange politique menée par Françoise David, la présidente de la Fédération des femmes du Québec, Guy Larocque tombe en bas de sa chaise. « La formulation de la question y allait très franchement : on parlait de parti politique féministe, de gauche, au

leadership majoritairement féminin. Et malgré cela, 44,4 % des hommes se diraient prêts à voter pour un tel parti ! »

Un appui renversant

Françoise David, qui réfléchit à la pertinence de fonder ce parti, n'en revient pas. « En additionnant ceux qui seraient prêts à voter pour lui et ceux qui n'y sont pas opposés en soi, mais voudraient d'abord connaître son programme, on obtient 60,4 % ! J'en suis renversée ! » s'exclame-t-elle.

Voilà qui porterait en effet au pouvoir un parti féministe de gauche au leadership majoritairement féminin ! « Je suis réaliste, ça m'apparaît beaucoup de monde. Il y a aussi une grosse marge entre une intention de vote à deux ans d'élections et une petite croix dans l'isoloir le moment venu. N'empêche, ça rajoute une certaine pression ! » avoue celle qui se donne jusqu'à l'été avant de prendre une décision.

M^{me} David interprète en tout cas cet appui massif comme la preuve du désir des Québécois de voir se tenir un réel débat social. « Ça me semble dire que les Québécois veulent entendre autre chose que les seules idées dominantes, qu'ils ne sont pas satisfaits des trois partis en place et aussi, que la Fédération des femmes du Québec a raison de se battre contre la pauvreté et contre la violence faite aux femmes. »

Que penser de l'attrait du salaire pour femmes au foyer ? M^{me} David

s'y oppose. « J'ai trop vu de femmes de 50 ans divorcer et vivre ensuite dans la pauvreté, note-t-elle. Il faut aussi comprendre que ce salaire ne pourrait être que très bas, équivalent au mieux au seuil de faible revenu. Pourrait-on, dans ces conditions, parler vraiment de salaire ? Il est bon aussi de se rappeler que si l'on éduque nos filles, c'est pour qu'elles puissent être indépendantes, avoir de bons métiers et aspirer à un certain avancement dans leur domaine. Y parviendraient-elles en désertant le milieu du travail cinq, six ou sept ans ? »

Non, selon M^{me} David, le marché du travail, trop peu conciliant envers les familles, s'en tirerait à trop bon compte... tout comme les hommes d'ailleurs. « N'empêche, la réponse des Québécois à cette question du sondage ne pourra manquer de faire réfléchir la Fédération des femmes du Québec. Cette réponse nous en dit long sur la difficulté qu'ont les jeunes femmes de travailler et d'élever en même temps de jeunes enfants. »

Lourd ou souhaitable

Pour le reste, impossible, à la lumière du sondage SOM de trancher en faveur ou contre les ouvriers/ouvrières, travailleurs/travailleuses, infirmiers/infirmière. Selon le sondage SOM, autant de personnes se disent agacées par la lourdeur de ces formulations qu'offensées par l'omission de la formule.

Que Pauline Marois ait été une femme lui a-t-il nui dans ses ambi-

tions au poste de premier ministre ? Là, les réponses sont plus tranchées. Les deux tiers des hommes et des femmes croient que non.

Le sondage téléphonique de SOM a été réalisé du 23 février au 4 mars. Au total, 1023 entrevues ont été complétées. Le taux de réponse s'élève à 56 % et la marge d'erreur à au plus 3,5 points de pourcentage 19 fois sur 20.

SONDAGE LA PRESSE
SOM > RADIO-CANADA

> Dans votre milieu de travail, avez-vous déjà été victime de harcèlement sexuel ?

	Ensemble %	Hommes %	Femmes %
Oui, une seule fois	2,0	0,3	3,6
Oui, plusieurs fois	4,2	0,6	7,5
Non	93,9	99,1	88,9

> Le fait d'avoir une femme comme patron améliore-t-il ou détériore-t-il le climat de travail ?

	Ensemble %	Hommes %	Femmes %
Améliore	16,4	12,3	20,4
Détériore	8,4	6,4	10,2
Ne change rien	75,2	81,3	69,4

SONDAGE LA PRESSE > SOM > RADIO-CANADA

> En général, diriez-vous que le marché du travail favorise ou défavorise les femmes par rapport aux hommes...

En terme de salaires?

	Ensemble %	Hommes %	Femmes %
Favorise	17,0	22,0	12,4
Défavorise	72,1	66,1	77,9
Ni l'un ni l'autre	10,8	11,9	9,8

En terme de conditions de travail?

	Ensemble %	Hommes %	Femmes %
Favorise	28,3	34,2	22,8
Défavorise	54,7	46,0	63,0
Ni l'un ni l'autre	16,9	19,8	14,2

> Après la Marche mondiale des femmes, Françoise David a lancé l'idée d'une alternative politique féministe et de gauche. Si ce parti était ouvert aux hommes et aux femmes, mais avec un leadership majoritairement féminin, seriez-vous tenté de voter pour lui ?

	Ensemble %	Hommes %	Femmes %
Oui	48,7	44,4	52,6
Non	39,7	43,8	35,8
NSP/Cela dépendrait du programme	11,7	11,7	11,6

> En matière d'emploi, êtes-vous favorable ou défavorable à un programme d'équité en embauche pour les femmes, c'est-à-dire engager une femme plutôt qu'un homme à compétences égales pour certains emplois où les femmes sont sous-représentées ?

	Ensemble %	Hommes %	Femmes %
Très favorable	42,1	33,9	49,6
Plutôt favorable	42,3	46,0	39,0
Plutôt défavorable	11,6	14,6	8,8
Très défavorable	4,0	5,5	2,6

COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Diplôme de 2^e cycle

Savoir-faire optimal

Dotez-vous d'un savoir-faire optimal grâce à ce programme de 2^e cycle novateur. À la jonction des technologies et des affaires, il vous ouvre les portes d'un avenir prometteur.

Diplôme d'études supérieures spécialisées en commerce électronique à l'intention des bacheliers de divers horizons.

SÉANCE D'INFORMATION

Le jeudi 15 mars à 18 h
Amphithéâtre IBM
École des HEC

www.hec.ca/programmes/dessce

Admission – dates limites

Trimestre d'automne : **1^{er} avril**
(temps plein et temps partiel)

Trimestre d'hiver : **1^{er} octobre**
(temps partiel seulement)

Information

École des Hautes Études Commerciales
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 2A7
(514) 340-6151

dess.ce@hec.ca

HEC

EQUIS
Agrément

2838035A

LA GRANDE VENTE DE
CHAMBRES À
COUCHER

Thomasville®
exclusivement chez **mobilia**

Achetez 1 Item
et obtenez l'autre

à **1/2**
prix!*

L'évènement que vous attendiez depuis si longtemps est finalement arrivé!
Thomasville a les plus belles collections de chambres à coucher en vente maintenant!
Venez voir l'évènement que vous ne voudriez pas manquer!

Thomasville MONTRÉAL 5320, Royalmount 514 737-0401

Thomasville BROSSARD 8505, Taschereau Ouest 450 462-1264

MOBILIA et Thomasville 12 magasins dans l'Est du Canada

* Détails en magasins

PRENEZ LES DEVANTS!
LA GESTION PUBLIQUE SE RENOUVELLE

L'ENAP

- Programmes courts (15 crédits)
- Diplômes d'études supérieures (24 crédits)
- Maîtrise en administration publique (45 crédits)

Une formation supérieure en management public (2^e cycle)

DÉPÔT DE CANDIDATURES : 15 MARS 2001

- À Québec
555, boulevard Charest Est
Tél.: (418) 641-3000, poste 6563
- À Montréal
4750, avenue Henri-Julien
Tél.: (514) 849-3449
- À Hull
165, rue Wellington
Tél.: (819) 771-6095

1 800 808-3627
www.enap.quebec.ca

Université du Québec
École nationale d'administration publique

2832373A

QUÉBEC

Les pharmaciens veulent reprendre le dialogue

ALEXANDRE SIROIS

DÉGOÛTÉS par la loi d’exception adoptée par Québec pour les empêcher de se retirer du régime d’assurance-médicaments, les pharmaciens propriétaires affirment qu’ils sont traités avec moins de respect que les motards criminels par le gouvernement.

Deux semaines après l’adoption de la loi 186 par l’Assemblée nationale, les représentants des pharmaciens propriétaires ont dévoilé hier, en conférence de presse, une lettre expédiée lundi à la ministre de la Santé, Pauline Marois, dans laquelle ils l’invitent à reprendre le dialogue. Ils ont réitéré cet appel lors de leur sortie publique, mais ils ont aussi, et surtout, vigoureusement critiqué la loi d’exception.

« Les motards criminels sont traités par la justice avec beaucoup plus de respect pour leurs droits que nous face à la loi 186. Eux ont droit à un procès avant d’être condamnés. Pas nous. Pourtant, nous n’avons jamais même songé à enfreindre la loi », a déclaré le président de l’Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP), Claude Gagnon.

Le fardeau de la preuve

« On a l’impression, actuellement, que ce gouvernement-là a peur de tout ce qui est criminalisé, et que tout citoyen honnête qui essaie de défendre ses droits, on le traite (comme) un moins que rien », a soutenu M. Gagnon.

C’est que la loi 186 ne fait pas qu’empêcher les pharmaciens de se désengager du régime d’assurance-médicaments. Elle oblige aussi, notamment, chaque pharmacien à

fournir des services aux personnes admissibles au régime public « sans diminuer, ralentir ou modifier son activité professionnelle ».

« Et quand on regarde le libellé de la loi, n’importe qui peut porter plainte contre un pharmacien. (...) Et ces plaintes-là peuvent être déposées, et des sanctions peuvent être appliquées, avant même qu’un tribunal ou des autorités compétentes aient constaté la culpabilité du pharmacien », a ajouté le directeur général de l’AQPP, Normand Cadieux.

« Le fardeau de la preuve est renversé. C’est dans ce sens là qu’on dit que les motards sont beaucoup mieux protégés par la loi (...) que les pharmaciens », a renchéri le négociateur des pharmaciens propriétaires, Daniel Larouche.

En revanche, l’AQPP ne contestera pas la loi 186 devant les tribunaux « tant que les pharmaciens ne sont pas attaqués ou agressés par quelque situation possible découlant de cette loi », a précisé M. Gagnon.

L’AQPP demande plutôt à Québec de fixer au plus vite, comme le prévoit la loi spéciale, les honoraires des pharmaciens du 1^{er} avril 1998 au 31 mars 2002, et à entamer les discussions au sujet de la prochaine entente.

C’est à propos de la rémunération des pharmaciens pour l’année 2002 que les négociations entre Québec l’AQPP ont échoué. Le gouvernement ne voulait pas offrir plus de 7,47 \$ par ordonnance aux pharmaciens, ce qui aurait représenté une hausse de 9 % par rapport au montant actuellement alloué.

LE MILIEU RURAL ET LES FUSIONS MUNICIPALES

« Un massacre à la tronçonneuse »

CAMILLE BEAULIEU
collaboration spéciale

ROUYN-NORANDA — « Les fusions sont en train de redessiner le monde rural. Les petites municipalités sont coincées, incapables de se défendre. Dans quelques mois, elles seront trop faibles pour l’autonomie, inaptes au développement et vont périr. La loi 124 sur les fusions est un massacre à la tronçonneuse du milieu rural ! »

Coordonnateur de la seule chaire universitaire au Québec dévolue aux petites communautés, la chaire Desjardins de l’Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, et gestionnaire de Solidarité rurale, André Brunet ne mâche pas ses mots : « On a créé deux types de municipalités : les grosses villes-centres et les petites collectivités qui ne feront pas le poids pour se défendre ! »

André Brunet se fait donc le porte-voix des 1,5 million de Québécois, éparpillés dans un millier de petites municipalités qui réclament que Québec livre enfin sa « politique de la ruralité », pour savoir où ils s’en vont.

Cette politique dite aussi « politique des régions », le ministre délégué aux Régions, Jean-Pierre Jolivet, le premier ministre Lucien Bouchard et son ministre des Finances, Bernard Landry, l’ont promise à tour de rôle depuis 1997.

Michel Belzil, maire de Barnston-Ouest, préfet de la MRC de Coaticook, n’était pas

sitôt nommé début février président de la Fédération québécoise des municipalités (FMQ) qu’il lançait : « Qu’il la nomme politique de la ruralité ou autrement, le gouvernement devra avoir un énoncé de politique clair et proposer des mesures tangibles, accompagnées des budgets nécessaires pour bien démontrer qu’il a l’intention de soutenir le développement des collectivités hors des grands centres urbains. »

C’est que beaucoup de petites municipalités à travers le Québec sont littéralement au pied du mur. Par exemple, 13 municipalités de la MRC de Rouyn-Noranda doivent choisir d’ici le 1^{er} avril prochain entre la formule « une MRC, une ville » ou encore le maintien de cinq municipalités dans la MRC autour d’une ville-centre. Sans politique de la ruralité, les élus ignorent ce qu’ils laisseraient, pour s’embarquer dans ce qui leur apparaît encore comme l’inconnu.

De plus, les élus se sentent poussés dans le dos. À défaut d’unanimité d’ici le 1^{er} avril, c’est un « accompagnateur » nommé par Québec qui tranchera.

« La loi 124 est là, et si on ne s’entend pas, la ministre (Louise Harel pour l’instant) pourra nous forcer à fusionner », constate, désenchanté, le préfet de la MRC de Rouyn-Noranda, Michel Cliche.

Bref, on leur demande de se brancher, sans connaître les tenants et les aboutissants », laisse tomber André Brunet, de Solidarité rurale.

Le « bon » code postal encore nécessaire en santé mentale

ALEXANDRE SIROIS

« PAS DE CODE POSTAL pour la santé mentale. » Ce cri du coeur, lancé depuis plusieurs mois par un regroupement d’organismes communautaires, n’a pas encore trouvé écho chez les chefs des départements de psychiatrie montréalais, ni à la régie régionale de la santé de Montréal-Centre.

Les hôpitaux montréalais persistent à demander leur code postal à tous ceux qui souhaitent obtenir une consultation en psychiatrie. Et ceux qui n’habitent pas un secteur donné n’ont toujours pas accès à l’hôpital qui dessert ce secteur, a indiqué hier le Comité d’action sur la sectorisation, qui regroupe plusieurs organismes communautaires, dont le Regroupement provincial des ressources alternatives en santé mentale.

Or, la situation actuelle, qui découle d’une politique de sectorisation, est illégale, maintient le comité, puisque la Loi sur les services de santé et les services sociaux offre le droit d’être traité dans l’hôpital de son choix. « De façon concrète, sur le terrain, ce droit-là n’est pas respecté », a déclaré l’un des porte-parole du comité, John Harvey.

Le désarroi est d’autant plus grand, parmi les membres du comité, qu’ils ont mis la main, en décembre dernier, sur un protocole d’entente entre les chefs des départements de psychiatrie de l’île de Montréal. Un protocole d’entente datant d’octobre 2000, qui concerne la sectorisation des services psychiatriques.

On y apprend que les chefs des départements « considèrent que la population d’un secteur donné doit (sic) sauf pour des raisons exceptionnelles, recevoir lorsque requis, les traitements psychiatriques dispensés par le département de psychiatrie de l’hôpital désigné pour ce secteur ».

« On a de la difficulté à croire que des professionnels de la santé, de façon consciente, se sentent au-dessus des lois et des directives de la régie régionale », a lancé Ghislain Goulet, lui aussi porte-parole du comité. Il a exhorté la régie à « prendre tous les moyens qu’elle a à sa disposition pour faire cesser immédiatement ces pratiques illégales, qui sont pratiquées par les départements de psychiatrie ».

Les membres du comité ont reçu l’appui, au cours de leur conférence de presse, de quelques personnes ayant des troubles de santé mentale. Parmi celles-ci, Rosanne Bernard, qui a décidé de changer d’hôpital il y a maintenant deux ans, et qui n’a pas encore pu y arriver.

« J’étais loin de me douter que ce qui devrait être simple s’avérerait impossible à réaliser dans le système actuel », a-t-elle déclaré, expliquant qu’elle a contacté plusieurs hôpitaux, en vain.

Le hic, c’est qu’une telle pratique est vitale pour les hôpitaux, a soutenu le président de l’Association des médecins psychiatre du Québec, Brian Bexton. « Pour planifier les ressources allouées aux centres hospitaliers, la régie tient compte des besoins de chaque population », explique-t-il.

| CARTE ÉLECTORALE |

Le découpage mécontente les anglophones

PASCALE BRETON

UNE PARTIE de l'électorat, particulièrement la communauté anglophone, considère que le découpage actuel de la carte électorale provinciale dans la région de Montréal présente des inégalités quant au nombre d'électeurs dans chacune des circonscriptions.

C'est ce qui ressort des deux premières journées d'audiences publiques de la Commission de la représentation électorale qui se sont tenues hier et mardi à Montréal. Une dizaine de groupes ont défilé devant le président et ses deux commissaires pour présenter leur mémoire et la tournée se poursuit maintenant dans les autres régions de la province.

« La demande pour une révision est forte, surtout de la part des résidents de la partie

ouest de la ville de Montréal qui affirment que la répartition est inégale dans les 30 circonscriptions de l'île. L'une de leurs propositions était qu'on prenne le nombre total d'électeurs pour les diviser par les 30 circonscriptions, ce qui donnerait une moyenne pour chacune », relate Marcel Blanchet, le président de la Commission, aussi directeur général des élections.

Alliance Québec, le Parti libéral, région de l'île de Montréal, ainsi que la municipalité de Dorval, entre autres, ont tous présenté un mémoire lors de la première journée des audiences, mardi, tandis que l'Action démocratique du Québec et le Parti québécois, région de Laval, ont fait de même hier. Dans plusieurs cas, les électeurs estiment être moins bien représentés à l'Assemblée nationale en raison du découpage.

Selon le mémoire déposé par le Parti libéral, l'Ouest-de-l'Île compte 15 % d'électeurs de plus dans les circonscriptions que dans l'est, si bien que « dans l'île de Montréal, selon la circonscription où vous vous trouvez, votre vote n'a pas forcément une valeur comparable », peut-on lire dans le rapport.

Les propositions présentées nécessiteraient toutefois un nouveau découpage majeur de l'île, sans compter toutes les autres circonscriptions à travers la province, si bien qu'il est loin d'être certain que la Commission va adhérer à la demande lorsqu'elle présentera son rapport révisé.

« Dans notre rapport, nous sommes intervenus là où il le fallait. Les mouvements de population semblent changer et avec la loi 170 (fusionnant les villes de l'île), nous voulions attendre la prochaine tournée pour ef-

fectuer des changements majeurs », a ajouté M. Blanchet.

Hier, l'Action démocratique du Québec a pour sa part remis en question le mode de scrutin, demandant à la Commission de faire une recommandation à cet égard. À titre d'exemple, l'ADQ montre que malgré 12 % du suffrage, elle ne compte qu'un député à l'Assemblée nationale. « L'ADQ veut changer le mode de scrutin et c'est un débat politique dont la Commission n'a pas le mandat », a expliqué M. Blanchet.

À toutes les deux élections provinciales, la Commission de la représentation électorale élabore la carte des circonscriptions qui est ensuite présentée à la population. Le second rapport fait ensuite l'objet d'une étude et d'un débat à l'Assemblée nationale avant d'être adopté.

Pettigrew pris à partie par M^{me} Beaudoin

Presse Canadienne

QUÉBEC — Le ministre fédéral Pierre Pettigrew va retrouver sa vis-à-vis québécoise, Louise Beaudoin, sur son chemin chaque fois qu'il « fera de la désinformation » auprès des Québécois.

La ministre québécoise des relations internationales en a averti M. Pettigrew par lettre hier.

Le ministre Pettigrew s'est offusqué, la veille, alléguant que M^{me} Beaudoin l'aurait accusé « de ne pas être un vrai Québécois ».

Au contraire, devant la presse parlementaire, mardi, M^{me} Beaudoin a maintes fois répété que MM. Jean Chrétien et Pettigrew « sont des Québécois ».

Si le gouvernement québécois demande le droit de parole lors du Sommet des Amériques qui se tiendra à Québec du 20 au 22 avril prochains, ce n'est pas parce que les représentants fédéraux ne « sont pas de vrais Québécois. C'est au nom des institutions québécoises que nous réclamons la prise de parole », écrit la ministre.

« Il faut faire une distinction entre des individus, qui sont parfaitement Québécois, tout autant que moi, et la dimension collective », poursuit la ministre Beaudoin dans sa lettre.

Elle signale que ses propos ont été largement médiatisés et que M. Pettigrew aurait du être informé de leur teneur.



Louise Beaudoin

| SOMMET DES AMÉRIQUES |

Apprivoiser la mondialisation

PAUL ROY

« L'Europe s'organise depuis 1957, l'Asie s'organise... Est-ce que les Amériques ont le choix ? La mondialisation, elle est là, ça existe, alors il faut l'apprivoiser. »

Apprivoiser la mondialisation, c'est ce que tentera entre autres de faire le Sommet des Amériques de Québec, du 20 au 22 avril, selon son directeur général, Denis Ricard.

« Il faut voir par-delà les clôtures, par-delà les manifestants », croit-il. Voir quoi ? Que le Sommet des Amériques vise la création d'une Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) — on le sait déjà —, mais qu'il comporte aussi deux autres volets : le développement de la démocratie et le développement du potentiel humain dans les Amériques.

Des opposants au Sommet des Amériques affirment que ces deux volets ne sont là que pour la bonne conscience et que, dans les faits, c'est la négociation de la ZLEA — le volet économique — qui accapare toutes les énergies.

Denis Ricard n'est pas d'accord. Depuis le premier Sommet des Amériques, celui de Miami, en 1994, 26 des 34 pays impliqués dans les négociations — un 35^e, Cuba, en est exclu — ont ratifié la Convention interaméricaine contre la corruption, signale-t-il.

« Tous ces pays n'en sont pas rendus au même stade de développement démocratique. Mais il ne faut pas oublier qu'il y a une quarantaine d'années, on avait le régime Duplessis au Québec. Ce n'était pas un modèle de démocratie. »

Les négociateurs des pays participants au Sommet des Amériques sont en train de fixer des balises, pour mesurer l'avan-

cement de la démocratie, précise-t-il.

- Mesurer quoi ?
- Le respect des droits humains, des droits de la femme, des droits des minorités...

Concernant le troisième volet, le développement du potentiel humain, le Canada a beaucoup à offrir, croit M. Ricard. « Tout le domaine des télécommunications, de l'enseignement à distance, de la télédétection des maladies... »

Et aux opposants qui reprochent son secret au Sommet des Amériques, M. Ricard répond que le Canada a été le premier pays à afficher ses positions. « C'est dans notre site web ! »

Quant aux textes des négociations, qui ne sont accessibles qu'à un groupe très restreint de chefs d'État et de fonctionnaires des différents pays, le directeur du Sommet signale que « le Canada ne peut pas divulguer ce qui se discute à 34 ». « Les syndicats ne négocient pas sur la place publique... »

M. Ricard participait hier à Québec au dévoilement de divers projets destinés à la jeunesse en lien avec le Sommet des Amériques.

Une caravane sur la 401

Par ailleurs, les adversaires de la ZLEA (Zone de libre-échange des Amériques) tenteront d'embouteiller totalement l'autoroute 401 entre Kingston et Cornwall, le 19 avril, dans ce qu'ils appellent « le corridor du libre-échange », avant de se diriger vers Québec à temps pour l'ouverture du Sommet des Amériques.

Un groupe contestataire appelé *The People's Community Union* a choisi cette artère car deux ponts permettent aux manifestants américains d'accéder au Canada dans ce secteur.

HOLT RENFREW

la liberté d'être.



QUI EÛT CRU
QUE VOUS POURRIEZ METTRE À PROFIT
VOS COURS DE GÉOMÉTRIE ?

Griffes Kenneth Cole, la jupe en soie imprimée, 175 \$,
et le corsage à mancherons, 75 \$.

QUÉBEC : PLACE SAINTE-FOY, [418] 656-6783 • MONTRÉAL :
RUE SHERBROOKE, ANGLE DE LA MONTAGNE, [514] 842-5111
CENTRE ROCKLAND, [514] 738-3500 • www.holtrenshaw.com

CANADA

| SONDAGES |

De moins en moins de Canadiens opposés aux mariages entre homosexuels

VINCENT MARISSAL

OTTAWA — Les couples homosexuels mènent toujours la lutte de l'égalité devant les gouvernements, mais leur cause recueille de plus en plus l'approbation de la population canadienne.

Les Canadiens qui s'opposent aux mariages homosexuels sont encore plus nombreux que ceux qui les acceptent (48 % contre 46 %), mais cette situation ne devrait pas durer encore longtemps, si on en croit les résultats d'un sondage Gallup mené auprès de 1001 personnes entre le 12 et le 18 février, avec une marge d'erreur de 3,1 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

La tendance, démontrent les séries de sondages effectués sur cette question depuis 1988 et 1992, est à la libéralisation des unions au Canada, une tendance reconnue au cours des dernières années par quelques lois fédérales et provinciales reconnaissant aux couples gays les mêmes droits qu'aux couples hétérosexuels.

Ainsi, depuis 1992, le pourcentage de Canadiens qui approuvent les mariages homosexuels a augmenté de 22 points de pourcentage, passant de 24 % à 46 %, selon Gallup. Ceux qui s'y opposent suivent la courbe inverse : ils sont maintenant 48 % alors qu'ils étaient 61 % il y a moins de 10 ans.

En deux ans seulement, soit depuis 1999, le taux d'approbation des Canadiens aux mariages homosexuels a grimpé de 10 points.

Le lieu de résidence, l'âge et le sexe des répondants influencent grandement les réponses des Canadiens consultés par la maison de sondage. Ainsi, c'est au Québec que l'on retrouve le plus haut taux d'approbation des mariages homosexuels, soit 60 % contre seulement 37 % dans les trois provinces des Prairies.

La disparité en fonction de l'âge est encore plus frappante : 69 % des jeunes entre 18 et 29 ans sont d'accord avec les mariages gays contre seulement 15 % chez les gens âgés de 65 ans et plus.

Une majorité de femmes (53 %) approuvent de telles unions, mais 55 % des hommes les rejettent.

Les mêmes tendances s'observent aussi quand on demande aux Canadiens si les couples homosexuels devraient être autorisés à adopter des enfants. Sujet tabou entre tous il

y a quelques années à peine, l'adoption par des couples de même sexe est acceptable aux yeux de 44 % des répondants, une hausse de 17 points en 10 ans.

Une majorité de Canadiens (52 %) s'y opposent toutefois. Mais ce chiffre est en baisse constante depuis la première consultation, en 1988, quand 67 % des gens affirmaient qu'un couple homosexuel ne devrait pas avoir le droit d'adopter un enfant.

À ce chapitre, les régions diffèrent aussi d'opinion, la Colombie-Britannique (51 %) et le Québec (50 %) étant d'accord avec l'adoption par ces couples, tandis que 63 % des gens des Prairies s'y objectent.

Les femmes sont pour à 49 % (et contre à 46 %), mais les hommes, dans une forte majorité de 59 %, n'acceptent pas l'adoption par un couple de même sexe. Le facteur âge joue encore ici : 65 % des jeunes de 18 à 29 ans sont d'accord, un pourcentage qui chute à 27 % chez les gens de 65 ans et plus.

Au cours des cinq dernières années, le gouvernement fédéral et ceux des provinces ont adopté les premières mesures légales accordant aux couples de même sexe — notamment ceux de la fonction publique — les mêmes droits et avantages fiscaux qu'aux couples hétérosexuels.

Mais la résistance reste vive. Le gouvernement conservateur de l'Alberta a par exemple attendu une décision de la Cour suprême pour légiférer en faveur des ses fonctionnaires homosexuels. Cela ne s'est pas fait de gaieté de cœur; le ministre des Finances albertain de l'époque, Stockwell Day, l'actuel chef de l'Alliance canadienne, avait incité son gouvernement à recourir à la clause nonobstant pour se soustraire au jugement de la Cour suprême.

Si l'égalité des homosexuels ne semble pas encore acquise dans les moeurs familiales canadiennes et dans les régimes fiscaux, il en va tout autrement sur le marché du travail.

En effet, plus de 80 % des répondants à l'enquête de Gallup jugent acceptable que des homosexuels occupent des emplois de vendeurs ou dans les forces armées ou qu'ils soient députés fédéraux ou médecins.

Près d'un tiers des Canadiens estiment toutefois que les gays ne devraient pas être professeur au primaire, gardien de prison ou membre du clergé.

Le fédéral refuse aux agriculteurs les 500 millions additionnels

PIERRE APRIL
Presse Canadienne

QUÉBEC — Le ministre fédéral de l'Agriculture Lyle Vanclief a refusé hier d'accorder les 500 millions \$ additionnels réclamés par les fermiers pour contrer la crise agricole qui sévit au pays.

Cela n'a pas empêché, cependant, les ministres présents à la Conférence fédérale-provinciale de l'agriculture, tenue à Québec, de s'entendre sur la nécessité de trouver une solution à long terme pour l'ensemble du Canada.

Les ministres provinciaux de l'Agriculture, la Fédération canadienne de l'agriculture et l'Union des producteurs agricoles (UPA) ont fait état de la crise touchant les prix, les coûts de production, l'environnement et la salubrité des aliments, et ils sont tombés d'accord sur la nécessité de s'entendre pour éviter, justement, d'être sans cesse placés en situation de crise.

À court terme, les provinces ont réclamé du gouvernement fédéral qu'il porte à 1 milliard \$ le montant consacré à l'aide d'urgence, soit 500 \$ millions de plus que ce qu'il a consenti le 1^{er} mars dernier.

Les ministres Rémy Trudel (Québec), Clay Serby (Saskatchewan), Brian Coburn (Ontario), Rosann Wowchuk (Manitoba) et Paul Robichaud (Nouveau-Brunswick) ont aussi rappelé la nécessité de trouver une formule durable et flexible pour solutionner les problèmes particuliers des productions agricoles dans chacune des provinces.

« Les ministres de l'Agriculture, a précisé le ministre fédéral Lyle Vanclief, estiment pressant de travailler à un cadre stratégique exhaustif et souple qui assurerait la durabilité du secteur grâce à la recherche, l'innovation, et la gestion des risques. »

Le refus d'Ottawa d'augmenter la mise de 500 millions \$ n'a pas plu au ministre albertain de l'Agriculture Ty Lund, qui a quitté précipitamment la conférence en se disant frustré par « l'indifférence fédérale face à la situation critique des agriculteurs en Alberta ».

« Ottawa, a affirmé M. Lund, devrait être gêné par cette rencontre. Il y a là un véritable écart entre les demandes de nos agriculteurs et le désintéressement évident du gouvernement fédéral à négocier des solutions à court terme. »

M. Vanclief a répété pour sa part que les provinces doivent garantir un investissement équivalent à 40 % de celui du gouvernement fédéral pour obtenir l'aide financière d'ur-

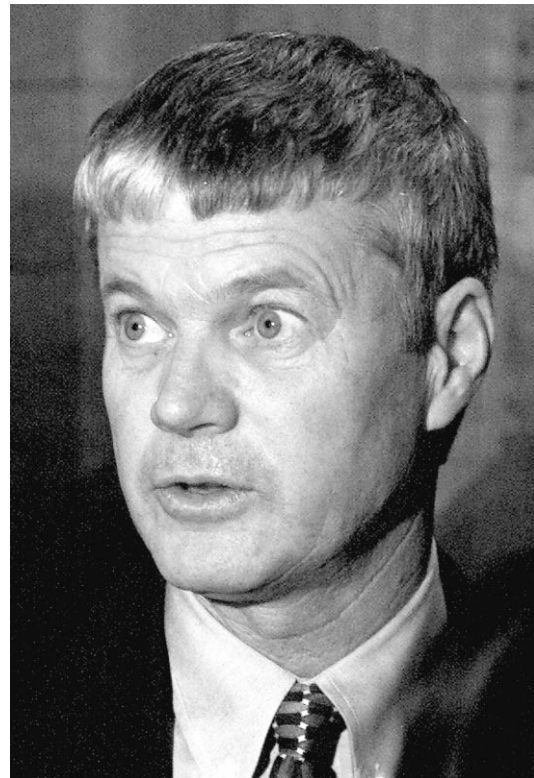


Photo : PC

Le ministre fédéral de l'Agriculture Lyle Vanclief

gence d'Ottawa. « J'ai aussi été très clair au cours de discussions avec les ministres provinciaux, a-t-il dit, en affirmant que le gouvernement ne peut pas aller plus loin pour le moment que les 500 millions \$ déjà sur la table. »

Pour éviter les crises à répétition, le ministre québécois Rémy Trudel (qui passera probablement bientôt de l'Agriculture à la Santé) a suggéré à ses collègues des autres provinces de se concerter avec leur gouvernement respectif, le fédéral et les producteurs, pour mettre sur pied un fonds national ou une assurance-stabilisation.

« Nous avons appelé à la nécessaire collaboration des producteurs et des provinces, a-t-il dit, pour que la solution soit dessinée en commun. »

Les ministres se sont aussi mis d'accord pour évaluer l'efficacité de l'ensemble des programmes de protection du revenu et des autres outils dont disposent les agriculteurs pour s'adapter aux fluctuations du marché.

Ils ont aussi accepté de considérer les producteurs agricoles comme de véritables partenaires en les consultant dans la préparation d'un cadre stratégique concernant le secteur agroalimentaire au Canada.

Ottawa: autoriser le blocage des communications par téléphone cellulaire?

Presse Canadienne

OTTAWA — Les libéraux fédéraux étudient la possibilité d'autoriser l'usage d'une technologie capable d'empêcher les communications par téléphone cellulaire dans les théâtres, les restaurants, voire les salles de réunion des conseils d'administration.

Les Canadiens auront 90 jours, à compter de la semaine prochaine, pour faire leurs commentaires sur la pertinence d'une telle technologie, ont indiqué des sources fédérales.

Le ministère de l'Industrie sollicitera les avis des citoyens au sujet de dispositifs capables « d'interférer ou de bloquer les communications par téléphone cellulaire », indique un communiqué de presse gouvernemental qui doit être diffusé demain. La période de consultation de trois mois prendrait fin le 12 juillet.

Un Canadien sur trois possède un téléphone cellulaire, mais pour plusieurs citoyens, les désagréments qu'ils engendrent l'emportent sur leur commodité.

Plusieurs pays, dont les États-Unis, ont prohibé tout dispositif susceptible de bloquer les communications par téléphone cellulaire.

Au Canada, il est actuellement interdit d'utiliser de tels dispositifs, sauf pour la police et les organismes chargés de la sécurité publique.

L'industrie de la téléphonie cellulaire s'oppose à tout ce qui pourrait bloquer le fonctionnement des téléphones cellulaires. Selon Marc Choma, de l'Association canadienne des télécommunications sans fil, ces dispositifs devraient rester illégaux au Canada. Il ne faudrait pas que des gens comme les pompiers, les policiers ou les ambulanciers éprouvent des problèmes avec leurs communications par téléphone mobile, a-t-il fait valoir.

HYUNDAI...

Une belle découverte!

SONATA GL 2001

À PARTIR DE

229\$*

PAR MOIS / 48 MOIS

PDSF

20 495 \$

FINANCEMENT

0%

DISPONIBLE JUSQU'À 36 MOIS

À PARTIR DE

365\$**

PAR MOIS / 48 MOIS

PDSF 31 995\$

FINANCEMENT

4,8%

DISPONIBLE JUSQU'À 48 MOIS

GARANTIE 5 ANS

L'UNE DES MEILLEURES GARANTIES DE L'INDUSTRIE : 5 ANS / 100 000 km (éléments importants) ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES (3 ans / 60 000 km standard)

Incluant : livraison d'essence • changement de roue en cas de crevaison • déverrouillage • remorquage

Photo à titre indicatif seulement. *Paiements de location basés sur un contrat de 48 mois pour la SONATA GL 2001 à partir de 229 \$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 48 mois est de 10 992 \$ 1 995 \$ comprenant, d'impôt de sécurité requis, transport, préparation, taxes et immatriculation en sus. Financement au détail disponible à un taux de 0 % jusqu'à 36 mois. **Paiements de location basés sur un contrat de 48 mois pour la SONATA 2001 à partir de 365 \$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 48 mois est de 17 500 \$ 4 495 \$ comprenant, d'impôt de sécurité requis, transport, préparation, taxes et immatriculation en sus. Financement au détail disponible à un taux de 4,8 % jusqu'à 48 mois. En sus, frais administratifs de 350 \$ reliés au contrat de location pour les modèles 2001. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 c par kilomètre additionnel. Option d'achat au terme de la location. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Sujet à l'approbation du crédit. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Véhicules en inventaire seulement. Offre d'une durée limitée avec livraison d'ici au 30 mars 2001.

LES PARTENAIRES HYUNDAI DU GRAND MONTRÉAL

HYUNDAI

UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

Stockwell Day rencontrera le vice- président américain

Presse Canadienne

OTTAWA — Le chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, se présentera comme un allié conservateur pro-américain lorsqu'il rencontrera le vice-président des États-Unis, Dick Cheney, à Washington, cette semaine.

Ce voyage sera l'occasion, a-t-il dit, de faire savoir aux États-Unis qu'il existe ici un fort courant d'opinion conservateur, qui diffère de l'anti-américanisme des libéraux, a déclaré Ezra Levant, le porte-parole de M. Day.

Celui-ci passera 20 minutes avec M. Cheney, vendredi matin, pour débattre de questions bilatérales comme le projet de défense antimissile américain, et le conflit autour du bois d'oeuvre. Le critique de l'Alliance pour les affaires étrangères, Monte Solberg, assistera aussi à l'entretien.

M. Levant a dit que la rencontre permettra de présenter à M. Cheney un autre portrait de la politique canadienne. Ainsi, l'Alliance a notamment fait savoir qu'elle est favorable, en principe, au projet de défense antimissile.

Les Américains vont comprendre « que nous ne sommes pas tous des gens qui haïssent les Américains, comme Lloyd Axworthy », a-t-il poursuivi.

Certaines des positions de l'ex-ministre canadien des Affaires étrangères, comme son appui au traité international contre les mines antipersonnel, au Tribunal criminel international, n'ont pas été bien accueillies à Washington. M. Axworthy n'avait pas non plus fait mystère de son désaccord avec le système de défense antimissile.

Chris Sands, du Centre d'études stratégiques et internationales, à Washington, a affirmé que de telles visites ne sont généralement pas autre chose que des causeries polies. À son avis, il est fort peu probable que l'administration Bush tente de profiter de l'appui de l'Alliance dans des dossiers controversés. Il est toujours risqué pour un pays étranger de tableur sur l'opposition, surtout lorsqu'il y a peu de possibilité qu'elle forme le gouvernement sous peu, a-t-il ajouté.

M. Cheney a été hospitalisé lundi. Il a cependant obtenu son congé après avoir été soigné pour un problème cardiaque.

M. Day doit également rencontrer d'autres groupes de Washington

La maison de Day est à vendre

Presse Canadienne

RED DEER — La maison que Stockwell Day possède à Red Deer, en Alberta, est à vendre.

Selon le *Globe and Mail*, la résidence du chef de l'Alliance canadienne est à vendre depuis décembre, et on demande 205 000 \$ pour l'obtenir. Il s'agit de la même maison qui doit être réhypothéquée par M. Day afin de rembourser, en partie, des frais juridiques aux contribuables albertains, une initiative qu'il annonçait avant-hier. Rappelons que Stockwell Day a utilisé 800 000 \$ de fonds publics pour régler une poursuite personnelle que lui a intenté un avocat albertain.

**LE CRTC VEUT VOS COMMENTAIRES** Canada

Le CRTC invite le public à se prononcer sur ses politiques concernant les canaux de câblodistribution communautaires canadiens et les stations de radio à faible puissance et de faire cette révision en même temps qu'il élabore un cadre de politique pour la télévision communautaire de faible puissance. En procédant de la sorte, le CRTC entend s'assurer qu'il y aura une diversité de voix dans le système de radiodiffusion, à l'échelle locale. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public. Vos observations écrites portant sur les sujets et les questions abordés dans le présent avis public doivent parvenir à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et doivent être reçus par le CRTC au plus tard le **7 mai 2001**. Vous pouvez également soumettre vos observations par courriel au: procedure@crtc.gc.ca. Pour plus d'information: **1-877-249-CRTC (sans frais)** ou Internet: <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence: Avis public CRTC 2001-19.

 Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

240007

**AUDIENCE DU CRTC** Canada

Le CRTC vous invite à participer à une audience publique à partir du 17 avril 2001 à 9 h, au Centre de conférences, phase IV, 140, prom. du Portage, Hull (Québec), afin d'étudier ce qui suit: 1. à 31. L'ENSEMBLE DU CANADA. **CTV TELEVISION INC.** demande l'autorisation de renouveler les licences de 30 stations de télévision locales et un réseau par satellite appartenant à CTV. CTV n'a pas déposé de demande de renouvellement pour sa licence de réseau et le CRTC entend examiner la question plus en détail. Pour plus d'information sur chacune de ces demandes et pour connaître les localités où les examiner, veuillez consulter l'avis d'audience publique. 31 à 50. L'ENSEMBLE DU CANADA. **GLOBAL TELEVISION NETWORK LTD.** demande l'autorisation de renouveler les licences de 19 stations de télévision locales appartenant à Global et d'obtenir une exemption à la limite de 12 minutes de publicité par heure dans une journée de radiodiffusion. Pour plus d'information sur chacune de ces demandes et pour connaître les localités où les examiner, veuillez consulter l'avis d'audience publique. Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez écrire à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2. Vous pouvez également soumettre votre intervention par fax au (819) 994-0218 ou par courriel à procedure@crtc.gc.ca. Vos commentaires doivent être reçus par le CRTC au plus tard le **23 mars 2001** et DOIVENT inclure la preuve qu'une copie a été envoyée au requérant. Pour plus d'information: **1-877-249-CRTC (sans frais)** ou Internet: <http://www.crtc.gc.ca>. Documents de référence: Avis d'audience publique CRTC 2001-3 et 2001-3-2.

 Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

230398

**LE SAINT-SULPICE**
VIEUX-MONTRÉAL

ALLIEZ INVESTISSEMENT ET PLAISIR !

Devenez propriétaire d'une élégante suite dans votre hôtel 5 étoiles au cœur du Vieux-Montréal et participez aux revenus de l'hôtel.

Le meilleur investissement immobilier. Point final!

EN CONSTRUCTION • RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT

RÉALISATION

**RESORT ONE**
Concorde-Hôtels
www.concorde-hotels.com

INFORMEZ-VOUS:
48, rue Le Royer Ouest,
Vieux-Montréal
www.lesaintsulpice.com
(514) 282-9942
1 877-785-7423

Prospectus disponible au bureau des ventes

2939416

« Le Canada d'abord », répond Ralf Goodale au plan Bush

BRIGITTE MORISSETTE
collaboration spéciale

MEXICO — Pendant que le président américain aiguise son plan d'intégration des richesses énergétiques à l'étendue du continent, le Canada emboîte le pas au sentiment mexicain. Défense de la souveraineté et des intérêts nationaux d'abord ! Et comme s'il utilisait la tribune de la Chambre de commerce Canada-Mexique pour régler de vieux comptes, le ministre fédéral des Ressources naturelles Ralf Goodale en remet : « Quand on discute avec les Américains, il ne faut pas le faire avec des oeillères ni avec naïveté. »

M. Goodale s'adressait-il à d'invisibles critiques de la politique canadienne ? Le Canada devance d'un rang le Mexique comme exportateur de gaz-pétrole aux États-Unis, remarque à ma table un haut fonctionnaire du ministère mexicain de l'Énergie. Mais s'agissant de placer au premier rang les intérêts nationaux, le Canada et le Mexique semblent maintenant à égalité.

Le ministre fédéral des Ressources naturelles a lancé d'entrée de jeu le thème qui occupera certainement une bonne partie de son tête-à-tête avec le président Vicente Fox, demain, tout comme les discussions qu'il aura avec ses vis-à-vis latino-américains à l'occasion de la Conférence hémisphérique sur l'énergie qui se déroule cette semaine à Mexico.

« On n'a pas une idée très claire du plan énergétique que le président Bush a lancé en campagne électorale et que son gouvernement s'emploie à finaliser », confesse le ministre fédéral devant les entrepreneurs canadiens et mexicains qui déjeunent en sa compagnie. On y trouvait un représentant de West Coast Energy, qui partage un contrat de plus d'un milliard avec une compagnie américaine pour raviver le plus important gisement pétrolier offshore dans le sud du Mexique. Une autre compagnie canadienne — TransAlta — a décroché un important contrat pour la mise en opération d'un gisement de gaz à Campeche. Trans Canada Pipeline s'est retirée du Mexique après avoir construit un gazoduc. Et la crise énergétique en Californie suggère vivement au Mexique d'exploiter son important gisement de Burgos, au sud du Texas.

Bref, le Canada n'est pas indifférent à un plan de développement énergétique continental. Comme dit le ministre : « Il appartient à chaque pays de déterminer ses politiques énergétiques. Mais il est sûr qu'un plan continental nous intéresse, s'il permet au Canada de développer de nouveaux marchés pour ses technologies de pointe. Ou encore de pouvoir rentabiliser les sables bitumineux. »

Rassembleur, sinon prudent, le ministre Ralf Goodale promet de consulter tous les intéressés : d'abord les provinces ca-

nadiennes dont il réaffirme la compétence sur leurs ressources naturelles, un thème qui va se réchauffer au Mexique même en pleine décentralisation fédéraliste ; puis les autochtones concernés et les environnementalistes. « On va tenter d'être très prudents pour maintenir l'équilibre », promet le ministre Goodale face à l'éventualité de nouvelles (et ardues) négociations avec les États-Unis. Le plan Bush sera certainement l'un des principaux thèmes de la conférence fédérale-provinciale prévue au début de l'été. Le ministre voudrait créer une sorte de « team Canada » énergétique pour discuter d'un plan qui apparaît comme le cheval de bataille du président Bush. L'ancien gouverneur du Texas a d'abord fait fortune dans l'entreprise pétrolière.

« Le Canada est prêt à relever tous les défis », lance le ministre fédéral des Ressources naturelles aux entrepreneurs et hauts fonctionnaires mexicains. Mais à la condition que le développement de nos richesses s'effectue en douceur, avec efficacité et durabilité. Il nous faut aussi tenir compte des sensibilités nationales en matière de compétences. »

Pas question de rouvrir le chapitre de l'ALENA dans lequel le Mexique, contrairement au Canada, exclut son secteur énergétique. Mais la participation du secteur privé au développement de nouvelles sources énergétiques intéresse vivement le ministre Ernesto Martens.

Le gouvernement Blair présente un budget électoraliste

Les travaillistes espèrent aller en élections au printemps



MALGRÉ LA CRISE de fièvre aphteuse qui paralyse la Grande-Bretagne, le gouvernement travailliste de Tony Blair garde bon espoir de convoquer des élections générales au printemps. Et c'est dans cet état d'esprit que le ministre des Finances, Gordon Brown, a déposé hier un budget à saveur préélectorale.

Légères baisses d'impôts, réinvestissements dans l'éducation et la santé, aide financière aux familles : le chancelier de l'Échiquier a voulu contenter tout le monde, tout en conservant sa légendaire prudence, qui lui a valu le surnom de « chancelier de fer ».

M. Brown s'était attiré les critiques des uns et les louanges des autres en restreignant considérablement les dépenses publiques pendant les deux premières années du mandat travailliste, mettant en pratique ce que certains ont qualifié de « tatcherisme à visage humain ».

À quelques semaines des élections, prévues pour le 3 mai, M. Brown délie les cordons de sa bourse. Car si les travaillistes ont réussi l'exploit de se forger une réputation de « bons gestionnaires », c'était au prix de sacrifices et en fermant les yeux sur l'état lamentable des infrastructures publiques britanniques.

Après les crises du pétrole et du

rail l'automne dernier, face à une grave pénurie de professeurs et d'infirmières et en pleine crise de fièvre aphteuse, l'heure est maintenant venue de dépenser, au moins en partie, des surplus considérables se chiffrant à 16,4 milliards de livres (37 milliards de dollars).

Gordon Brown profite de la solide santé financière du pays, qui jouit des taux d'inflation et d'intérêt les plus bas depuis 30 ans. Le taux de chômage (entre 3,5 % et 5,3 % selon la méthode de calcul), est aussi à son plus bas niveau depuis un quart de siècle.

Mieux encore, il ne semble pas que la déprime économique américaine ait atteint l'Europe. Aucun signe de ralentissement n'a été observé, a affirmé mardi le président de la Banque centrale européenne, Wim Duisenberg, qui prévoit au contraire trois autres années d'expansion et une diminution des taux de chômage et d'inflation dans l'ensemble de la zone économique européenne.

Dans ce contexte, M. Brown n'a pas eu de difficulté à répondre aux attentes du peuple. Les récents sondages indiquaient en effet que près de 70 % des électeurs britanniques préféraient voir les surplus dépensés dans l'amélioration des services publics, comme la santé et l'éducation, plutôt que de bénéficier de baisses d'impôts.

Le chancelier a bien annoncé de légères baisses d'impôts, davantage perçues comme un cadeau préélectoral. Mais son budget cible surtout les familles, avec une série de me-



PHOTO REUTERS

Le premier ministre Tony Blair était tout sourire, en quittant sa résidence pour la Chambre des communes, où son ministre des Finances, Gordon Brown, allait présenter son budget prévoyant de légères baisses d'impôts ainsi que des investissements dans l'éducation et la santé.

sures telles que la bonification des congés de maternité et des crédits d'impôts pour enfants.

De plus, M. Brown a promis l'injection d'un milliard de livres (2,2 milliards de dollars) en santé pour les trois prochaines années. Cette annonce s'ajoute à celle, l'an dernier, d'une « réforme historique » du système de santé, qui prévoit la construction d'une centaine d'hôpitaux, la modernisation des systèmes informatiques et le recrute-

ment de 2000 médecins généralistes, 7500 spécialistes et 20 000 infirmières.

Les ratés du système de santé britannique ne sont pas sans rappeler ceux du système québécois. L'hiver dernier, une épidémie de grippe avait complètement paralysé les hôpitaux de Grande-Bretagne. Les malades qui s'entassaient dans les corridors faisaient l'objet de manchettes dramatiques. Et les listes d'attente en chirurgie étaient in-

terminables : il fallait attendre jusqu'à 18 mois avant d'être opéré dans un hôpital public.

En fait, en matière de soins de santé, la Grande-Bretagne est à la traîne des pays européens, après deux décennies de sous-financement chronique. Pour régler le problème, Gordon Brown a annoncé que les dépenses en santé augmenteront d'environ 6 % chaque année jusqu'en 2003-2004, deux fois plus que la moyenne des augmentations annuelles depuis la création du système public, en 1948.

Le chancelier a aussi annoncé hier que les écoles britanniques recevraient un milliard de livres (2,2 milliards de dollars) supplémentaires au cours des trois prochaines années. Des bonus seront versés aux enseignants à la retraite pour les inciter à retourner en classe. La pénurie de professeurs — il en manque environ 12 000 d'un bout à l'autre du pays — empêche actuellement le gouvernement de mener à bien ses réformes en éducation, un domaine qui constitue pourtant sa principale priorité.

En fait, le gouvernement n'a pas attendu le budget pour agir. Confronté à l'impatience des Britanniques face à l'état lamentable des infrastructures, M. Brown a annoncé dès l'été dernier qu'il augmenterait considérablement les dépenses dans les services publics. Au total, les transports, l'éducation et la santé, lourdement affectés par 20 ans de conservatisme, recevront ainsi pas moins de 43 milliards de livres (95 milliards de dollars) supplémentaires d'ici 2003-2004.



Obtenez plus pour moins durant les Jours Étiquettes Rouges de Toyota.

COROLLA CE plus

- Moteur 4 cylindres de 1,8 litre et 125 ch avec VVT-i • Véhicule à faibles émissions (LEV)
- Cotes de consommation MANUELLE – 7,3/5,3 L/100 km – 39/53 mi/gal. Ville/Route¹ • Bloc central
- Radio AM-FM avec lecteur de CD et montre intégrée • Miroir de pare-soleil pour conducteur et passager avant
- Ancrages pour sièges de bébé • Verrous de protection pour enfants à l'arrière • Pare-chocs de couleur assortie

770 \$* en valeur sûre

- Système d'accueil sans clé et verrous de portières assistés • Enjoliveurs de roue complets • Climatiseur
- Banquette arrière divisée 60/40 • Pare-boue avant et arrière • Moulures protectrices latérales



Financement au détail de **1,9 %**** jusqu'à 36 mois ou location de **219 \$***** par mois pendant 48 mois.

CAMRY CE plus

- Moteur 4 cylindres de 2,2 litres et 136 ch • Véhicule à émissions ultra faibles (ULEV)
- Cotes de consommation AUTOMATIQUE – 10,1/6,8 L/100 km – 28/42 mi/gal. Ville/Route¹
- Pneus Dunlop P205/6R15 avec pneu de secours grandeur normale • Banquette arrière divisée 60/40 • Bouches de chaleur à l'arrière • Pare-boue avant et arrière • Accès au coffre de l'intérieur
- Verrous de protection pour enfants à l'arrière • Enjoliveurs de roue complets

1 010 \$* en valeur sûre

- Climatiseur • Radio AM-FM avec lecteur de CD et 4 haut-parleurs • Glaces et verrous de portières assistés
- Régulateur de vitesse • Rétroviseurs de couleur assortie à télécommande assistée • Système d'accueil sans clé



Financement au détail de **1,9 %**** jusqu'à 36 mois ou location de **299 \$***** par mois pendant 48 mois.

SIENNA CE plus

- Moteur V6 de 3,0 litres et 210 ch avec VVT-i (maximise l'efficacité) • Véhicule à faibles émissions (LEV)
- Cotes de consommation AUTOMATIQUE – 12,4/8,8 L/100 km – 23/32 mi/gal. Ville/Route¹
- Verrous de protection pour enfants aux portières latérales • Ancrages pour sièges de bébé
- Radiocassette AM-FM avec lecteur de CD et 4 haut-parleurs • Deux portières latérales arrière coulissantes
- Banquette arrière divisée 50/50, rabattable, amovible et coulissante avec inclinaison du dossier
- Climatiseur jumelé • Débembueurs de glaces latérales • Glaces latérales arrière pivotantes à verre teinté

987 \$* en valeur sûre

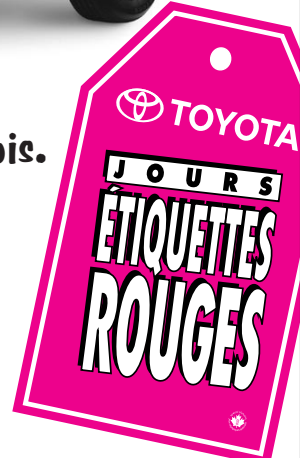
- Régulateur de vitesse • Glaces et verrous de portières assistés • Éclairage d'accueil
- Dispositif « oubli de clé » • Maintien temporaire du courant • Graphiques aux revêtements latéraux
- Rétroviseurs extérieurs à télécommande assistée • Immobilisateur du moteur



Financement au détail de **1,9 %**** jusqu'à 36 mois ou location de **299 \$***** par mois pendant 48 mois.



Plans de location/financement de Toyota Crédit Canada Inc. Approbation du crédit requise. ¹Cotes de consommation (ville/route) basées sur les Corolla CE Plus/ Camry CE Plus/ Sienna CE Plus de l'année-modèle 2001 pour le moteur indiqué. *Montant de la contribution du fabricant pour les caractéristiques décrites. ** Exemple de financement : 20 000 \$ à 1,9 % par année équivaut à 572 \$ par mois pendant 36 mois. Frais d'emprunt de 592 \$ pour un total de 20 592 \$. Aucun acompte requis. Frais d'immatriculation, de transport et de préparation, assurance et taxes en sus. *** La location est basée sur une location-bail de 48 mois et d'un taux de location des 7,9 %/ 5,9 %/ 5,9 % sur la Corolla CE Plus, la Camry CE Plus et la Sienna CE Plus respectivement (modèles BR12EM-B avec boîte manuelle, BG22KP-B avec boîte automatique, ZF19CS-B avec boîte automatique). Acompte de 2 825 \$ / 3 595 \$ / 4 995 \$ ou échange équivalent. Premier paiement et dépôt de garantie de 275 \$ / 350 \$ / 350 \$ exigés au moment de la livraison. Coût total de la location de 13 337 \$ / 17 947 \$ / 19 347 \$ et prix de l'option d'achat de 8 200,80 \$ / 11 759,90 \$ / 14 472,15 \$ basés sur un maximum de 96 000 kilomètres. Des frais de 0,07 \$ / 0,10 \$ / 0,10 \$ s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire. En fonction d'un PDSF de 17 085 \$ / 25 565 \$ / 29 535 \$. La location comprend un maximum de 800 \$ des frais de transport et de préparation. Offres valables sur tous les nouveaux modèles Plus 2001 loués ou achetés avant le 31 mai 2001. **** Certaines conditions s'appliquent. Le concessionnaire peut louer/vendre à prix moindre. Voyez votre concessionnaire Toyota participant pour plus de détails.



***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

8 mars 2001

Page A13 manquante

MONDE

Joseph Kabila crie au « génocide » et exige le retrait des troupes étrangères au Congo

d'après AFP et AP

BRUXELLES/KINSHASA — Le président congolais Joseph Kabila juge que ses compatriotes sont victimes d'un « génocide » et plaide pour l'unité de la République démocratique du Congo (RDC) d'où le Rwanda et l'Ouganda doivent se retirer.

Selon M. Kabila, 2,5 millions de civils congolais ont été tués au cours de la guerre qui déchire et ruine son pays de 50 millions d'habitants depuis août 1998. Il s'agit d'un « génocide », a-t-il ajouté lors d'un entretien publié hier par le quotidien belge *Le Soir*.

« Un chiffre aussi massif n'est pas le fait du hasard : il y a bien eu intention de tuer la population », a-t-il déclaré au journal, sans préciser qui en est à l'origine.

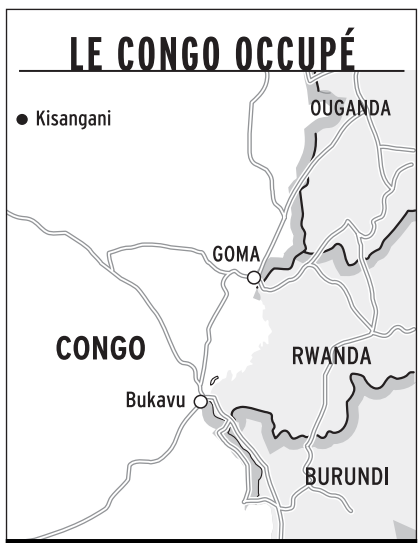
« Cela aussi, c'est un génocide, contre les Congolais cette fois, mais nul ne s'en émeut. Il est vrai que dans les forêts de l'Est, il n'y a pas les caméras de CNN », a-t-il ajouté en référence au génocide rwandais de 1994.

La guerre en RDC oppose le gouvernement de Kinshasa et ses alliés angolais, zimbabwéens et namibiens, à des rebelles congolais soutenus militairement par le Rwanda, l'Ouganda et dans une moindre mesure le Burundi.

Toutes les troupes étrangères sur le sol congolais doivent partir avant qu'on ouvre éventuellement un sommet régional. « La souveraineté de notre pays, son intégrité territoriale ne sont pas négociables », assure-t-il.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté le 22 février dernier une résolution sur un nouveau plan de paix en RDC, théâtre depuis août 1998 d'une guerre entre plusieurs puissances régionales. On trouve l'Angola et le Zimbabwe du côté gouvernemental, l'Ouganda et le Rwanda du côté de la rébellion. La résolution 1.341 prévoit un premier retrait de 15 km de tous les belligérants d'ici au 15 mars. Le Rwanda a d'ores et déjà retiré ses forces de la région de Pweto (sud-est).

« Je refuse absolument ceux qui disent que le Congo est trop grand, qu'on pourrait le diviser, le couper



en morceaux. Nous exigeons le retrait total des troupes d'agression, qui pourrait alors être suivi par une conférence régionale sur la stabilisation et le développement », dit-il.

Et d'enfoncer le clou à l'attention de ses voisins : « L'unité de l'Afrique ne se fera pas sans le Congo, qui se trouve au centre du continent et qui est la clé de son unité. Perdre le Congo, c'est perdre l'Afrique ».

Évoquant l'enquête sur la mort de son père, Laurent-Désiré Kabila, assassiné le 16 janvier dernier, il annonce que la commission d'enquête va faire paraître cette semaine son rapport préliminaire et confie que rien n'empêchera un ministre de comparaître un jour devant elle.

Interrogé sur ses priorités en politique intérieure, Joseph Kabila met en avant la situation sociale qui est « dramatique dans tout le pays, mais surtout dans les provinces occupées » par les forces rwandaises et ougandaises. Le jeune président promet également d'organiser une « grande conférence » consacrée aux droits de l'homme qui servira notamment à « éduquer » les services de sécurité congolais.

Par ailleurs, le ministre de la Justice du Congo, Mwenze Kongolo, a reconnu hier que plusieurs citoyens libanais, établis dans ce pays, ont été tués en janvier à Kinshasa après l'assassinat du président Laurent-Désiré Kabila.

Des « réactions violentes » suscitées par « la mort du président Ka-

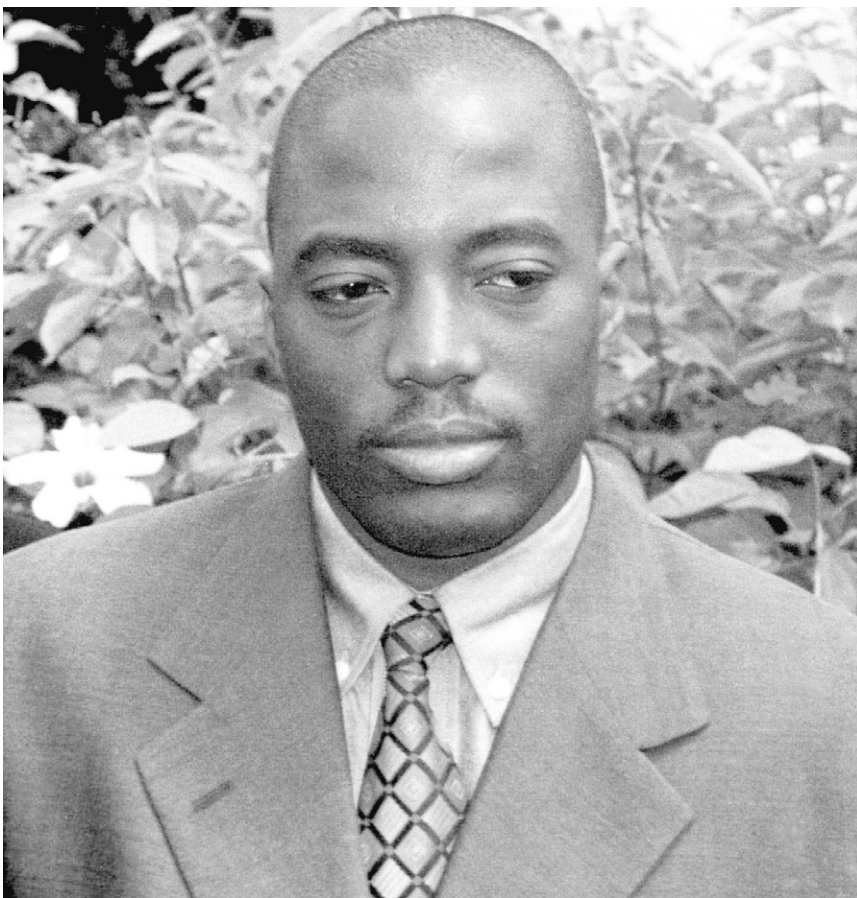


Photo AP

Selon Joseph Kabila, le jeune président de la République démocratique du Congo, 2,5 millions de civils congolais ont été tués au cours de la guerre qui déchire son pays.

bila » ont entraîné la mort de « plusieurs personnes, dont quelques citoyens libanais », a ajouté M. Kongolo, sans préciser le nombre, ni les circonstances de ces meurtres.

Onze ressortissants libanais sont portés disparus à Kinshasa après avoir été, selon une association congolaise de défense des droits de l'homme, « enlevés » à leur domicile après l'attentat.

Les Casques bleus en RDC fin mars

KINSHASA — Les troupes de l'ONU commenceront « à partir de la fin mars » à se déployer en République démocratique du Congo (RDC) dans le cadre d'un règlement négocié du conflit dans l'ex-Zaïre, a annoncé hier à Kinshasa la Mission d'observation des Nations unies en RDC (MONUC).

Ainsi, 1562 soldats armés de quatre pays (Uruguay, Maroc, Sénégal, Tunisie) prendront position à partir de la fin mars dans six villes de l'ex-Zaïre, a déclaré lors d'un point de presse à Kinshasa le porte-parole militaire de la MONUC, le lieutenant-colonel Régis Barman.

Les soldats auront pour mission « exclusive de garder les installations, les équipements des Nations unies », a-t-il précisé. Ils ne seront pas utilisés pour évacuer le personnel en cas de risque, n'accompagneront pas les convois humanitaires et n'écouteront pas leur protection à la population locale », selon le porte-parole.

La MONUC est chargée de superviser la mise en oeuvre par les belligérants de l'accord de cessez-le-feu signé en juillet-août 1999 à Lusaka et du désengagement des troupes des lignes de front, qui doit débuter le 15 mars.

Les troupes armées des Nations unies s'installeront dans trois villes sous contrôle gouvernemental et trois tenues par la coalition rebelle.

« D'autres déploiements peuvent être attendus selon la situation », a ajouté le lieutenant-colonel Barman. Le Conseil de sécurité de l'ONU a autorisé le déploiement de 3000 hommes armés et de 500 observateurs militaires désarmés.

Au coeur du Vieux-Québec

Forfait ski

- 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
- 2 billets de ski pour une journée à l'une des 3 stations
- 20% de rabais sur le total de la facture de votre dîner du soir à « La Table du Manoir »
- Accès à la piscine intérieure/ sauna et club santé

À partir de 139\$* par nuit minimum 2 nuits

À partir de 149\$* pour 1 nuit

Pour 2 personnes

HÔTEL Manoir Victoria

Mont-Sainte-Anne LE MASSIF Stoneham

www.manoir-victoria.com Renseignez-vous sur nos autres forfaits **1 800 463-6283**

REDUCTIONS INCROYABLE

HOLT RENFREW

Vente débute aujourd'hui

VENTE D'ENTREPÔT

OUVRE A 11 H PRECISES

MARCHÉ DE L' OUEST

11600 De Salaberry
Dollard-Des-Ormeaux
(ouest du boul. des Sources)

HEURES
jeu, ven 11 h à 21 h
sam, dim 10 h à 18 h

50% À 70% DE RABAIS SUR LES PRIX

DESIGNER RECONNUS POUR FEMMES ET HOMMES

Venez nous voir et jouer une partie!

SALON GOLF

ET VACANCES MONTRÉAL

Du 9 au 11 mars 2001
Au Palais des Congrès de Montréal

Heures d'ouverture
Vendredi midi - 21 h
Samedi et dimanche 10 h - 18 h

Adultes 10 \$, Aînés (65 et +) 8 \$,
Adolescents (8-15 ans) 8 \$

Clinique pour juniors samedi et dimanche par Future Links

Tirages quotidiens d'ensembles complets de bâtons pour juniors, gracieuseté de Future Links

UNE PRÉSENTATION DE: **W**

Chuck Brown Golf

2940235

Le règne de Sharon débute en Israël

Son gouvernement comprend huit partis regroupant au total 73 députés sur 120

CHRISTIAN CHAISE
Agence France-Presse

JÉRUSALEM — Le chef de la droite israélienne Ariel Sharon a été investi par le Parlement hier soir premier ministre d'Israël à la tête d'un gouvernement d'union nationale, après avoir demandé aux Palestiniens de « renoncer à la violence » et appelé le Liban et la Syrie à faire la paix.

M. Sharon, 73 ans, a prêté serment, la main posée sur une Torah, suivi par les 25 membres de son gouvernement, dont l'ancien premier ministre travailliste Shimon Peres, 77 ans, désormais ministre des Affaires étrangères, et un faucon travailliste, Binyamin Ben Eliezer, à la Défense.

M. Sharon et son gouvernement, qui comprend huit partis regroupant au total 73 députés sur 120, ont été investis par 72 voix contre 21. Parmi les ministres figure pour la première fois dans l'histoire de l'État juif, un Arabe, Salah Tarif.

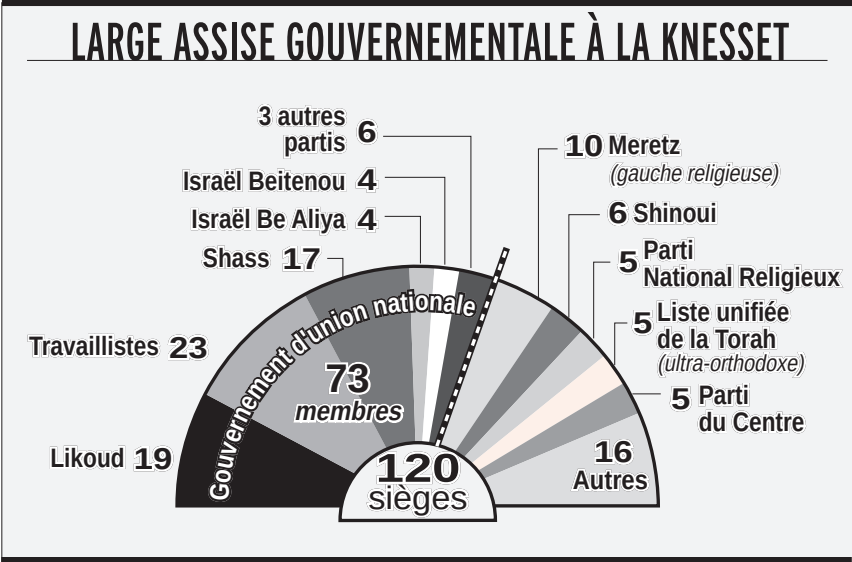
Dans leur première réaction au discours d'investiture de M. Sharon, un homme haï du monde arabe, les Palestiniens ont affirmé, par l'intermédiaire du ministre de l'Information Yasser Abed Rabbo, que le ton de l'allocation « était calme », mais qu'il « sous-entendait la poursuite de l'occupation et de la colonisation ».

La Maison-Blanche a immédiatement annoncé que M. Sharon rencontrerait le président américain George W. Bush le 20 mars à Washington.

M. Sharon, triomphalement élu le 6 février, a promis de rétablir la sécurité des Israéliens, qui vivent dans la psychose des attentats.

Depuis le début de l'Intifada, le 28 septembre, 65 Israéliens ont été tués par des Palestiniens, alors que plus de 400 Palestiniens étaient tués par l'armée israélienne.

Dans son discours d'investiture, qui a duré une demi-heure, M. Sharon est resté avare de détails, se contentant de répéter ce qu'il avait dit durant la campagne et depuis



son élection, à savoir qu'il serait prêt à négocier avec les Palestiniens uniquement s'ils renonçaient à la violence.

« Nous tendons la main en signe de paix » en direction des Palestiniens, a-t-il dit, sans jamais mentionner le nom du président palestinien Yasser Arafat ou l'Autorité palestinienne.

« Nous mènerons des négociations avec les Palestiniens afin d'obtenir des accords politiques, mais pas sous la pression du terrorisme et de la violence », a déclaré le chef du Likoud, affirmant que son but était d'atteindre des accords « réalistes ».

Mais il a averti les Palestiniens qu'il était « prêt à utiliser la force si nécessaire ».

Le seul élément nouveau a porté sur Jérusalem, l'une des questions centrales du conflit israélo-palestinien. M. Sharon a fait à ce sujet une omission troublante pouvant s'apparenter à une amorce d'ouverture, en déclarant que Jérusalem resterait « la capitale éternelle du peuple juif ».

Or, selon la télévision publique israélienne, le texte écrit du discours mentionnait « Jérusalem, capitale unifiée et éternelle d'Israël,

sous notre souveraineté », formule traditionnelle chère aux Israéliens, surtout à la droite.

Dans le cadre d'un règlement permanent, les Palestiniens exigent la souveraineté sur la partie est (arabe) de la ville sainte, conquise et annexée en 1967 par l'État juif.

M. Sharon a fait une brève référence au Liban et à la Syrie pour souhaiter « des arrangements politiques réalistes » et « une vraie paix » avec ces deux pays, mais encore sans donner de détails.

À titre d'exemple, il n'a pas donné de précision au sujet du plateau syrien du Golan, conquis par Israël durant la guerre des Six Jours en juin 1967 et annexé en 1981. À Damas, un responsable syrien a affirmé, sous couvert de l'anonymat, que la Syrie voulait une paix qui lui restituât tout le Golan jusqu'à la ligne qui prévalait avant la guerre de 1967, « sans qu'un grain de sable en manque ».

Dans une allusion à une possible levée du bouclage des territoires palestiniens par l'armée israélienne, M. Sharon s'est dit disposé à « examiner différentes idées pour promouvoir le dialogue et alléger les souffrances des Palestiniens ».

ARIEL SHARON

SA CARRIÈRE
Ariel Sharon a participé activement à la guerre de l'Indépendance en 1948.



Durant la guerre de 1973, il était à la tête des 27 000 Israéliens qui traversèrent le canal de Suez jusqu'en Égypte, ce qui contribua à modifier le cours de la guerre.

En septembre 1982, alors qu'il était ministre de la Défense, les troupes israéliennes de Beyrouth-Ouest laissèrent la milice chrétienne alliée envahir deux camps de réfugiés palestiniens, où elle massacra des centaines de gens. Une commission d'enquête israélienne tint Sharon indirectement responsable des massacres, ce qui lui coûta son poste.

Il a siégé au Parlement et, après avoir occupé différents postes ministériels au cours des 19 dernières années, il s'est graduellement réhabilité.

SA VIE POLITIQUE
Leader du Likoud, il promet de mettre fin à la violence. Il a toujours adopté la ligne dure face aux Palestiniens et comme membre du Parlement, il n'a jamais voté en faveur des accords de paix d'Israël avec les États arabes avoisinants.

SA VIE PRIVÉE
Fils d'immigrants russes, il est né en 1928 dans un moshav à Kfar Malal. Il a étudié l'histoire et les études orientales à l'Université hébraïque de Jérusalem en 1952 et 1953. Il a étudié le droit à l'Université de Tel-Aviv de 1958 à 1962.

AP-PC

Dix personnes tuées en Algérie

ALGER — Une dizaine de personnes, dont un élu local et son épouse d'origine française, ont été assassinées dimanche, veille de la fête de l'Aïd El-Kébir, rapportait hier la presse algérienne.

À Koléa, à 40 km d'Alger, Mohamed Boumchida et son épouse Martine ont été tués par balles à leur domicile dans la soirée de dimanche, indique le quotidien *La Tribune*. Âgé de 62 ans, M. Boumchida était un ingénieur retraité, élu du conseil communal de la ville.

Quant à son épouse, âgée de 57 ans, d'origine française, elle s'était installée en Algérie après l'indépendance (1962) et s'était convertie à l'islam. Martine Boumchida avait été directrice d'école primaire avant de prendre sa retraite il y a quelques années. Les Boumchida avaient trois filles.

loto-québec

résultats

Tirage du 2001-03-07

1^{er} numéro	2^e numéro
180862	796224
25 000 \$	50 000 \$
numéro décomposable	numéro décomposable
3^e numéro	4^e numéro
345732	792441
100 000 \$	ALLEZ À LA TÉLÉ
numéro décomposable	numéro non décomposable

10 croisières (numéros non décomposables)

008524	316415	611415
151396	503811	624037
191760	533346	900307
212180		

649

Tirage du 2001-03-07

19 20 22 24 38 42

Numéro complémentaire: **41**

Québec 49

Tirage du 2001-03-07

26 31 41 42 45 48

Numéro complémentaire: **05**

Banco

Tirage du 2001-03-07

05 06 08 09 17

25 26 28 30 37

38 39 40 45 50

55 57 61 64 69

Le jeu doit rester un jeu.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

T V A, LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

Extra

Tirage du 2001-03-07

NUMÉRO **983582**

Quotidienne

Tirage du 2001-03-07

3 4

952 9796

il y a des gens qui
se distinguent
Mode femme

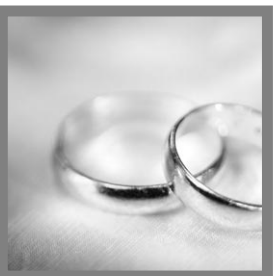
La robe
chemisier

MEXX

Parfaitement coupée,
typiquement années 80,
zippée devant et
ceinturée, en nylon
kaki ou chocolat, 118,95 \$.



LES PETITES ATTENTIONS LES AILES



SERVICE PRÊT-À-SE-MARIER



VESTIAIRE



CARTE-CADEAU ÉLECTRONIQUE LA PUCE-À-PORTER



CARTE LES AILES MASTERCARD



Nulle part ailleurs

2385134A

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537 • CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537 • PLACE STE-FOY (418) 652-4537 • www.lesailles.com

Nouveaux accrochages aux confins du Kosovo et de la Macédoine

FISNIK ABRASHI
Associated Press

DEBELDE, Yougoslavie – Des militaires américains appartenant à la KFOR ont blessé hier deux hommes lors d'un accrochage aux confins du Kosovo et de la Macédoine.

Dans le même temps, trois soldats yougoslaves trouvaient la mort, leur véhicule ayant sauté sur une mine près de Presevo (370 km au sud de Belgrade), non loin de la zone-tampon avec le Kosovo.

Cette zone démilitarisée bordant le Kosovo, côté serbe, avait été mise sur pied après la guerre en 1999 afin de créer une séparation entre la force internationale et l'armée yougoslave. Mais elle sert depuis de base aux rebelles albanophones de l'Armée de libération de Presevo, Medvedja et Bujanovac (UCPMB) qui mènent des raids en Serbie et en Macédoine.

L'incident avec les soldats américains s'est produit près du village de Tanusevci, une localité macédonienne située à une trentaine de kilomètres au nord de la capitale, Skopje, dans une zone où ont eu lieu des affrontements en début de semaine entre soldats macédoniens et combattants albanais.

Les soldats de la KFOR, la force internationale de paix au Kosovo, patrouillaient près du village frontalier de Mijak lorsqu'un groupe de quatre hommes en noir qui auraient eu une attitude menaçante, est apparu. Lorsque ces inconnus ont fait mine de se diriger vers la patrouille, celle-ci a ouvert le feu. Deux d'entre eux ont été blessés, dont un a été soigné par les soldats américains, a précisé le commandant James Marshall. Les trois autres ont pris la fuite.

Dans un autre grave incident, deux soldats yougoslaves ont trouvé la mort sur le coup, un troi-



Photo AP

Des soldats américains de la KFOR détiennent un Albanais, soupçonné d'appartenir à l'Armée de libération nationale, qu'ils ont intercepté hier à l'entrée du village frontalier de Debelde. La KFOR tente actuellement d'empêcher le passage de combattants albanais du Kosovo vers le sud de la Serbie et la Macédoine.

sième a succombé plus tard, tandis qu'un quatrième était grièvement blessé lorsque leur véhicule a sauté sur une mine dans le sud du pays. Ils se trouvaient à proximité du village albanophone d'Oreovica, proche de Presevo (370 km au sud de Belgrade) et près de la zone-tampon avec le Kosovo.

La KFOR tente actuellement d'empêcher le passage de combattants albanais du Kosovo vers le sud de la Serbie et la Macédoine. La communauté internationale craint que les actions de guérilla

dans les zones albanophones du sud de la Serbie ne débordent sur la Macédoine et ne déstabilisent ce pays de deux millions d'habitants qui compte une importante minorité albanaise estimée entre un quart et un tiers de la population.

Devant les critiques de Belgrade face à la taille de cette zone qui permet aux rebelles de mener leurs raids contre les forces serbes, l'OTAN a accepté fin février d'en réduire la largeur initiale qui est de cinq kilomètres. En revanche, une nouvelle réunion hier au siège de

l'Alliance atlantique n'a pas donné de résultats, les 19 ambassadeurs du Conseil de l'Atlantique-Nord ayant ajourné leur réunion.

Les autorités macédoniennes sont également préoccupées par l'exode des populations frontalières fuyant les violences. Un porte-parole de la police, Stevo Pendarovski, a ainsi annoncé hier qu'environ 300 albanophones, essentiellement des femmes et des enfants, avaient fui leurs maisons depuis le début de la semaine.

Reconstruction du Salvador : un défi titanesque de 2 milliards \$

Agence France-Presse

MADRID — Le Salvador a besoin de deux milliards de dollars après les séismes de janvier et février, a assuré hier à Madrid son président, Francisco Flores, en présentant un plan de reconstruction du pays s'étalant jusqu'à 2005.

Le Salvador a reçu des promesses et des engagements sur près d'un milliard de dollars, a-t-il expliqué lors d'une conférence de presse après l'ouverture d'une réunion du groupe consultatif des donateurs pour l'Amérique centrale de la Banque Interaméricaine de Développement (BID).

Cette aide pour reconstruire entre autres 200 000 logements est d'autant plus « impérieuse », a-t-il souligné, que l'arrivée des pluies dans 45 jours pourrait aggraver la situation de 1,5 million de sinistrés (sur un total de 6,5 millions d'habitants) dont beaucoup sont sans abri.

Les tremblements de terre du 13 janvier et du 13 février, qui ont fait selon lui 1500 morts, ont provoqué des dégâts de « près de 1,7 milliard de dollars » et il faut « environ 2 milliards » pour la reconstruction, a-t-il indiqué.

Pour les séismes de janvier et février au Salvador, les États-Unis ont promis 110 millions de dollars de prêts sur deux ans. Le Salvador espère aussi pouvoir utiliser des crédits d'un montant global de 300 millions qui lui avaient été alloués par des organismes internationaux ou pays donateurs pour divers programmes. Le BID a canalisé des aides supérieures à 200 millions de dollars.

De son côté, l'Espagne a annoncé hier la concession d'un crédit sans intérêt de 34 millions. Détaillant les promesses d'aides, le président Flores a ajouté qu'il comptait sur une contribution de 350 millions de la part des Salvadoriens vivant aux États-Unis.

EXPRESS INTERNATIONAL

États-Unis : premier test

LE PRÉSIDENT George W. Bush est confronté à son premier véritable test de politique intérieure au Congrès avec le vote attendu aujourd'hui à la Chambre des représentants d'un premier volet de réduction massive des impôts, clef de voûte de son programme économique. La proposition de loi soumise à la Chambre prévoit de réduire l'impôt sur le revenu de 958 milliards de dollars sur la prochaine décennie. La partie n'est pas gagnée d'avance : les républicains disposent d'une courte majorité de 220 contre 211 à la Chambre, mais ils sont à égalité avec les démocrates au Sénat. — *d'après AFP*

Liberia : Sanctions de l'ONU

LE CONSEIL de sécurité de l'ONU a voté hier à l'unanimité des sanctions contre le Liberia, accusé de soutenir les rebelles de Sierra Leone. Il a par ailleurs instauré un embargo sur les ventes d'armes, à l'instar de celui qui avait été décidé lors de la guerre civile au Liberia entre 1989 et 1996. Le Conseil a de plus averti le régime de Charles Taylor qu'il pourrait instaurer un embargo sur les ventes de diamants et sur les déplacements si ce dernier ne cesse pas de soutenir les rebelles du Front révolutionnaire uni (RUF) d'ici deux mois. — *d'après AP*

Nigeria : Austérité vestimentaire

UNE TENUE correcte est désormais exigée des femmes évoluant à l'Assemblée nationale nigériane qui se verront refuser l'accès du Parlement si elles portent des minijupes ou des pantalons moulants, a rapporté hier la presse citant un communiqué interne de cette institution.. — *d'après AFP*

Burundi : Combats acharnés

L'ARMÉE BURUNDAISE se bat depuis deux semaines dans cinq provinces du Burundi contre les rebelles des Forces Nationales de Libération (FNL) et des Forces pour la défense de la démocratie (FDD), a indiqué hier soir le porte-parole de l'armée. Onze civils au moins ont été tués par la rébellion, selon diverses sources. C'est la première fois depuis le début de la guerre civile, qui oppose depuis 1993 le pouvoir et l'armée, dominés par la minorité tutsie, à divers mouvements rebelles hutus, que les militaires doivent se battre sur autant de fronts simultanément. — *d'après AFP*

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

8 mars 2001

Page A17 manquante

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur
MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
YVES BELLEFLEUR > Directeur de l'information ALAIN DUBUC > Editorialiste en chef

À quand une Journée de l'homme?



AGNÈS GRUDA
agruda@lapresse.ca

Les filles sont dynamiques, brillantes et « allumées ». Elles sont bien organisées, intelligentes et n'ont pas peur de prendre leur place. Ils étaient une douzaine d'étudiants réunis à la cafétéria de leur cégep à la demande de *La Presse* à quelques jours du 8 mars. Sujet du débat : comment ces jeunes hommes voient-ils leurs relations avec les femmes de leur génération. Le portrait qui en ressort laisse un profond malaise. Ce qui frappe dans les propos des étudiants, c'est l'admiration qu'ils vouent aux filles pour l'apparente facilité avec laquelle elles évoluent dans le système scolaire. Mais quand ils se regardent, ça se gâte. Ils se trouvent « flanc mou », paresseux, désorganisés. L'image qu'ils ont d'eux mêmes est terriblement négative. Bien sûr, 12 étudiants ne représentent pas une génération entière. Mais si leurs propos n'évoquent rien pour vous, s'ils ne sonnent pas quelques cloches, c'est que vous devez vivre sur une autre planète. Cela fait quelques années que des « logues » de toute sorte dissèquent le mal à l'âme dont souffre le mâle occidental. L'homme se sent perdu, dit l'auteure Susan Faludi dans *Stiffed*, parce qu'il a grandi dans le culte de la force physique alors que « l'économie du savoir » repose sur d'autres valeurs, plus féminines. Quelle place occupera l'homme dans la société de demain ?, se demande le magazine *The Economist* selon lequel les femmes sont mieux armées pour investir les nouveaux champs d'emplois qui exigent un haut niveau d'instruction. Pendant ce temps, les secteurs traditionnellement masculins sont en perte de vitesse. Dans une étude d'octobre 99, le Conseil supérieur de l'éducation at-

tribue le retard scolaire des garçons à des problèmes d'identité sexuelle. On ne compte plus les avis qui ont été publiés sur la question. Il faudrait retarder le moment où les garçons entrent à la maternelle, écrit un médecin américain. L'école a un préjugé en faveur des filles, affirme une étude universitaire. Les critères de sélection sont peut-être biaisés en faveur des femmes, se demande la faculté de médecine de l'UdeM où les femmes sont largement majoritaires. Avant de conclure qu'il nous faut d'urgence des programmes de « discrimination positive » pour les hommes, des nuances s'imposent. Les femmes détiennent peut-être un avantage relatif dans notre « société du savoir », leur position est autrement plus fragile sur la majeure partie de la planète. Et il n'y a pas que les talibans. Des millions de jeunes filles sont mariées contre leur gré, vendues, excisées de force et privées des droits les plus élémentaires. Et même en Occident, tout n'est pas réglé. Les femmes se heurtent contre des plafonds de verre et le marché du travail ne reflète pas encore leurs succès scolaires. Pas étonnant que près des trois quarts des répondants au sondage SOM que *La Presse* publie aujourd'hui croient que les femmes sont défavorisées sur le plan salarial. Bref, le 8 mars a encore un sens. Reste qu'en Occident, et peut-être plus encore au Québec, une nouvelle réalité est en train d'émerger : devant les discours négatifs qu'ils entendent à leur sujet, devant une société qui a tendance à réprimer les qualités masculines et qui saute vite sur le Ritalin, les garçons ne sont-ils pas en train d'interioriser une image d'infériorité ? Ne sont-ils pas de plus en plus nombreux à croire qu'ils sont effectivement « poches et flanc mou » et qu'ils n'y peuvent rien ? C'est d'autant plus difficile que, comme le dit Susan Faludi, contrairement aux femmes, les hommes ne se buttent pas contre un ennemi extérieur. La seule révolution qu'ils peuvent faire, c'est contre eux-mêmes. Et ce n'est pas évident.

La patate chaude



MICHÈLE OUIMET
michele.ouimet@lapresse.ca

Le 9 août 1995, une bombe pulvérisa une Jeep piégée dans le quartier Hochelaga-Maison-neuve. Un éclat de métal atteint un jeune garçon de 11 ans, Daniel Desrochers, et se loge dans son cerveau. Il se promenait là, par hasard, avec un copain. Quatre jours après l'attentat, le petit Daniel meurt, victime innocente de la guerre des motards. 13 septembre 1999, le journaliste de faits divers Michel Auger reçoit deux projectiles d'armes à feu. Les motards veulent l'éliminer, croit la police. La guerre que les motards se livrent depuis quelques années menace la vie des citoyens. Les motards font de moins en moins dans la dentelle. Dernièrement, un membre des Evil Ones et un aspirant au club-école des Hells Angels ont été accusés d'avoir tenté de faire déraiper la voiture d'un enquêteur de la Sûreté du Québec sur la route 116. Cet attentat s'inscrit dans la lignée du meurtre de deux gardiens de prison imputés aux Hells. Les motards ne font pas dans la discrétion, non plus. Contrairement à la mafia, ils s'affichent. Leurs repaires, véritables maisons fortifiées avec ses tours d'observation, ses caméras de surveillance et ses portes blindées impressionnent et font peur. Au milieu des années 1990, la Ville de Montréal a réussi à se débarrasser de deux repaires de motards. Elle leur a livré une guerre d'usure en utilisant une panoplie de règlements sur la construction et la sécurité des bâtiments. Mais, mauvaise nouvelle, la Ville apprendra la semaine passée que les Bandidos, la nouvelle affiliation des Rock Machine, reluquait une ancienne usine désaffectée située sur l'avenue Orléans, à un jet de pierre du cégep Maison-

neuve. Le quartier est déjà contrôlé par une bande rivale, les Hells Angels. Alertée, la Ville a annoncé, hier, qu'elle adoptait un nouveau règlement musclé qui devrait, croit-elle, nettoyer la ville des bunkers des motards. Mais la patinoire juridique des municipalités est étroite. Montréal ne peut qu'interdire l'usage de matériaux de fortification. Les motards peuvent facilement contourner le règlement en ne blindant pas leur local. Montréal est une grande ville qui emploie ses propres avocats. On ne peut en dire autant des autres municipalités qui essaient aussi de se débarrasser des bunkers des motards. Blainville, par exemple, a voulu frapper un grand coup en s'adressant aux tribunaux. Elle a demandé deux choses au juge : 1) que le bunker des Rockers, un club-école des Hells, soit désarmé et 2) que la cour interdise aux motards de se rendre dans leur local, fortifié ou non. Défi audacieux. Une injonction provisoire a été accordée en février, mais la cause sera entendue sur le fond en juin. Les motards ont affirmé qu'ils iraient en appel. La cause va coûter au moins 100 000 \$. Cet automne, le maire de Blainville s'est rendu à Québec pour lui demander de l'aider dans sa lutte contre les motards. Le ministère de la Sécurité publique a refusé. Ce n'est pas de notre ressort, qu'Ottawa adopte sa loi antitank, lui a-t-on répondu. Bref, arrangez-vous. D'autres villes ont aussi adopté des règlements analogues à celui de Montréal. La plupart du temps, les motards déménagent leurs pénates dans une ville voisine qui n'a pas de règlement anti-fortification. Les villes ne sont pas outillées pour se battre contre les motards. Prises avec le problème, elles réagissent à la pièce, seules dans leur coin. Ce n'est pas normal. Le ministre de la Sécurité publique Serge Ménard affirme qu'Ottawa doit adopter sa loi antitank et que c'est la seule véritable solution. Il a raison, mais en attendant, il pourrait donner un coup de pouce aux villes qui sont prises avec la patate chaude.

FORUM



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

OPINION

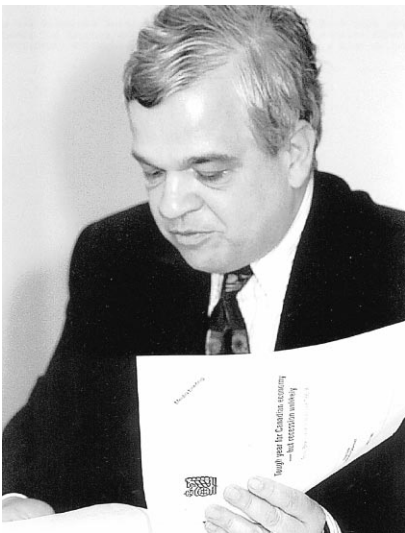
Intégration : l'Amérique du Nord n'est pas l'Europe

JOHN MCCALLUM
Ancien économiste en chef de la Banque Royale, l'auteur est député libéral à Ottawa. Nous vous présentons ici un extrait d'une causerie qu'il prononce, aujourd'hui, devant le Cercle de la finance internationale de Montréal.

Le rêve de beaucoup d'Européens d'une Europe unie pour éviter de nouveaux conflits sur ce continent remonte au moins à la Seconde Guerre mondiale. L'Union monétaire et le renforcement des institutions politiques et juridiques de l'Europe auront été les jalons logiques du chemin qui mène à l'unité européenne.

Or le modèle européen, dans lequel des États indépendants acceptent un partage au niveau de la prise des décisions et de la souveraineté, est tout à fait étranger à la pensée et à l'histoire américaines. En plus, ceci expliquant en partie cela, les États-Unis sont de loin le partenaire dominant en Amérique du Nord, avec environ les quatre cinquièmes de l'économie. À titre de comparaison, l'Allemagne représente à peu près le tiers de l'économie européenne. Cela dit, il s'ensuit deux équations : — Une devise unique en Amérique du Nord = l'adoption, par le Canada, du dollar américain ; — L'harmonisation des politiques à l'échelle de l'Amérique du Nord = l'adoption, par le Canada, de politiques calquées sur celles des États-Unis. Pour ce qui est de la première équation, à quelques rares exceptions près, tous les économistes canadiens savent parfaitement que les États-Unis, unique superpuissance du monde, ne sont pas près de renoncer à leur monnaie en faveur d'une nouvelle devise de l'ALENA dans le style de l'euro. Les États-Unis n'ont nullement l'intention, non plus, de renoncer à la moindre parcelle de leur autonomie en matière de politique monétaire, et n'hésitent pas à le dire, comme l'a fait par exemple l'ancien secrétaire au Trésor, Larry Summers. Quant à la seconde équation, si le Canada et les États-Unis décidaient d'harmoniser leurs politiques, qui pensez-vous s'alignerait sur l'autre ? Il est bien évident que les États-Unis ne changeraient pas sensiblement leurs politiques pour ménager les intérêts du Canada. Le Canada peut bien sûr atteindre l'objectif de l'harmonisation des politiques à l'échelle de l'Amérique du Nord s'il le souhaite, mais il n'y arrivera qu'en copiant les politiques américaines courantes, qu'il s'agisse de fiscalité, de réglementation, de droits de douane, d'immigration ou de programmes sociaux. Les Américains ont très peu

cédé de terrain sur le plan de leur souveraineté lorsqu'ils ont conclu l'Accord de libre-échange canado-américain et l'ALENA. En particulier, le Canada n'a pas réussi à persuader les Américains de renoncer à leurs lois commerciales en faveur d'un mécanisme de règlement des différends supranational, alors que c'était là un des objectifs de négociation fondamentaux qu'il s'était fixés. D'ailleurs, comme l'expérience l'a montré si clairement dans la saga du bois d'oeuvre, si la situation l'exige, les lois et les intérêts spéciaux des États-Unis peuvent court-circuiter les dispositions de l'ALENA. Donc, la différence entre l'Europe et l'Amérique du Nord est claire. Les pays d'Europe renoncent à une portion non négligeable de leur souveraineté en retour de l'élaboration, en collégialité, de politiques paneuropéennes. Le



John McCallum

Canada est certes tout à fait libre d'abandonner sa souveraineté nationale en faveur d'une « devise unique » et de politiques « harmonisées » à l'échelle de l'Amérique du Nord, mais il ne faut pas se leurrer : notre avis ne pèserait pas bien lourd dans la balance. (...) **Nous pouvons faire mieux !** Il est indéniable qu'une politique à l'europpéenne d'intégration croissante du continent nord-américain risque d'entraîner l'« américanisation » progressive du Canada. Si nous « harmonisons » nos impôts avec ceux des États-Unis, l'« harmonisation » de nos dépenses ne saurait tarder. Or, si nous « harmonisons » nos dépenses, comment pourrions-nous alors protéger nos programmes sociaux ? Ces risques sont bien réels, j'en suis convaincu. Cependant, cet argument ne constitue pas l'essentiel de mon propos, car il repose sur la crainte de nous trouver de plus en plus entraînés dans l'orbite des États-Unis. Comme je l'ai dit précédemment, ce genre d'argument aurait sans doute moins de poids au Québec que dans le reste du Canada.

Mon principal argument est constructif : nous pouvons faire mieux, et je vais vous en donner des exemples. Au lieu d'adopter les mêmes tarifs douaniers que les États-Unis, nous devrions tenter d'établir avec le reste du monde des relations commerciales plus robustes que les États-Unis, tout en participant au libre-échange dans les Amériques aux termes de l'Accord de libre-échange des Amériques. Au lieu d'« harmoniser » nos politiques en matière d'immigration, nous devrions chercher à nous doter de politiques supérieures aux politiques américaines de manière à attirer chez nous les immigrants les plus brillants. Au lieu d'« harmoniser » nos impôts avec ceux des États-Unis, nous devrions chercher à nous doter de politiques fiscales plus avisées tout en admettant que nos objectifs sociaux vont presque certainement exiger un niveau d'imposition relativement plus élevé qu'aux États-Unis. Mis à part certains problèmes, le système de santé du Canada est fondamentalement meilleur que le système américain, tant sur le plan de l'avantage concurrentiel qu'il nous donne que sur le plan de l'équité. L'adoption du dollar américain nous ferait perdre une grande partie de notre souveraineté, mais serait aussi fâcheuse pour le Canada en termes purement économiques (pour plus de détails, voir Engaging the Debate sur le site <http://www.john@mccallum.net>). Contrairement à l'argument de la crainte de l'américanisation, qui trouve moins d'écho au Québec que dans le reste du Canada, cet argument constructif, qui appelle à l'exploitation avisée des forces et des particularités qui nous distinguent, devrait en fait être plus populaire au Québec qu'ailleurs. Cela fait longtemps que le Québec crée des différences au niveau des institutions et des politiques, au lieu d'adopter le modèle européen. Les exemples ne manquent pas. Il suffit de penser par exemple à la Révolution tranquille, à la Caisse de dépôt et, plus récemment, aux politiques sociales innovatrices adoptées dans cadre de la réforme des services sociaux et au sujet des garderies. Le modèle européen est parfait pour l'Europe. Il est le produit de l'histoire et de la géographie de l'Europe. Cependant, son importation en Amérique du Nord témoignerait d'un certain défaitisme de la part des Canadiens. (...) Je soutiens que le Canada peut faire bien mieux. Nous ne devrions pas nous gêner pour nous inspirer de ce qu'il y a de meilleur aux États-Unis et ailleurs afin d'élaborer notre propre système, de créer de la richesse et de promouvoir les valeurs canadiennes. À l'aube du nouveau millénaire, cette perspective d'avenir est bien plus exaltante que la solution de rechange, qui consiste à nous contenter de copier les Américains.

FORUM

Un autre grand mythe canadien : celui du « panindianisme »



L'INSTITUT DU DOMINION

À l'occasion de la deuxième conférence LaFontaine-Baldwin, Alain Dubuc se penchera, demain soir, lors d'une conférence aux HEC, sur les grands mythes qui contribuent à former l'identité canadienne. Le texte de cette conférence sera d'ailleurs présenté dans nos pages, samedi, en même temps que dans celles du *Globe and Mail*, de Toronto. En prévision de cet événement, les deux journaux publient toute la semaine des textes de différents auteurs portant sur le même sujet. Aujourd'hui, celui de Drew Hayden Taylor. La Conférence LaFontaine-Baldwin est une initiative conjointe de l'Institut du Dominion et de John Ralston Saul.

DREW HAYDEN TAYLOR
Issu de la Première Nation de Curve Lake, M. Taylor est auteur, scénariste et journaliste.

Il y a environ un an et demi, mon amie Mohawk et moi-même, fier représentant Ojibway, nous sommes retrouvés dans des salles imprégnées d'histoire en Europe, présentant une conférence dans une université au coeur du nord-est de l'Allemagne. Nos discussions portaient sur le fait d'être un autochtone (ou des Indiens rouges, comme on nous appelait souvent), la propagande et la réalité, comment deux différentes Nations envisageaient la vie, pour ne mentionner que quelques-uns des milliers de sujets touchant les Autochtones dont nous avons discuté cette journée-là avec un auditoire intéressé.

Et puis, cette jeune dame, étudiante à cette ancienne université communiste, lève la main et pose une question embarrassante bien qu'étrangement naïve : « Les femmes indiennes se rasent-elles les jambes et les aisselles comme le font les autres Nord-américaines ? » Ce ne fut pas la question la plus profonde sur le plan de l'anthropologie que l'on m'ait posée, mais j'ignore si le rasage des membres inférieurs et des aisselles en Europe est un domaine largement exploité de l'hygiène féminine et, à l'évidence, ce sujet méritait qu'on le fouille pour y découvrir une possible origine autochtone.

En plus des évidentes dimensions pileuses de la question, cette interrogation constituait un exemple des plus manifestes des mêmes sujets qui troublent également notre bon pays appelé Canada, à des milliers de kilomètres de ce pays éloigné sur les plans de la distance, de la langue, de la culture, mais pas très éloignés de la perception qui imprègne la conscience (et l'inconscient) en Amérique du Nord. Je veux parler du mythe du « panindianisme ». Telle que formulée par la jeune Allemande, la question commençait par : « Est-ce que les femmes indiennes... ? » Ce sont aussi souvent les premiers mots qu'emploient de nombreux Canadiens, bien que le terme Indien puisse être remplacé par Premières Nations/Indigène/Aborigène/Autochtone. Il existe une croyance persistante voulant que nous formions un seul peuple. À l'évidence, ces gens n'ont jamais comparé un Kainah à un Naskapi.

Des personnes disposant de beaucoup de temps ont déjà estimé qu'au sein des frontières que l'on connaît maintenant sous le nom de Canada, on pouvait compter plus de 50 langues et dialectes distincts. Et chaque langue et dialecte distinct étaient le fait d'une culture distincte et particulière. Alors, j'ai commencé par répondre à cette dame qu'il n'y avait pas vraiment de réponse à sa question parce qu'il n'y a pas d'« Indiens/Premières Nations/Indigène... ». On ne peut pas non plus parler en leur nom à tous, ajoutais-je. Pour nous, il n'y a que les Cris, les Ojibway, les Salish, les Innus, les Shuswaps, etc.

C'est ennuyeux, mais il m'arrive fréquemment de devoir expliquer ce concept, pas seulement en Europe, mais ici au Canada — chez Second Cup, chez Chapters, à la gare d'autobus. Le pouvoir de ce mythe est incroyable. Lorsque les gens me demandent (ou au gouvernement, ou à Dieu) « Qu'est-ce que veulent les Premières Nations ? », voilà une question difficile (et puis, je ne puis parler pour Dieu). Certains parmi les Micmacs veulent pouvoir capturer des homards, certains parmi les Cris souhaitent mettre fin aux inondations et à l'exploitation forestière sur leur territoire, les Mohawks désirent promouvoir leur propre langue et je sais que la question du bingo fait aussi partie des revendications.

C'est pourquoi chaque fois que je vois un article dans un journal ou que j'entends dans un bulletin de nouvelles parler des peuples autochtones, je me surprend à hurler devant une méthode de communication si offensante. « Quels peuples ? Soyez précis ! » Voilà pourquoi je ne regarde jamais la télé en public.



Drew Hayden Taylor



Des personnes disposant de beaucoup de temps ont déjà estimé qu'au sein des frontières que l'on connaît maintenant sous le nom de Canada, on pouvait compter plus de 50 langues et dialectes distincts. Et chaque langue et dialecte distinct étaient le fait d'une culture distincte et particulière, nous précise Drew Hayden Taylor.

Tel est le pouvoir des mythes. Selon la définition même du mot, ils sont faux et incorrects. C'est la raison pour laquelle nous, à titre de peuples autochtones (vous voyez, je tombe dans le même piège), préférons de ne pas utiliser le terme mythe à propos des histoires de nos ancêtres, comme dans l'expression « Les mythes et légendes de notre peuple ». Il y a tout simplement quelque chose de foncièrement faux dans le fait de commencer un conte traditionnel en disant : « C'est l'un des mythes que nos grands-pères nous ont légués... » Traduction littérale : « Voici un mensonge qui nous a été légué par nos grands-pères... »

Le terme correct que l'on préfère de nos jours est « enseignements », comme dans « Nos enseignements disent... » C'est certainement plus agréable et plus précis parce que ce terme reconnaît le fait que la plupart des mythes existent dans un certain but. Une fois que l'on a fait abstraction du côté « mensonge », on trouve une parcelle de métaphore ou de message dans le texte sous-jacent. Et à la façon des Autochtones (je remets ça encore !), nous aimons mettre l'accent sur le positif et rejeter le négatif.

Cependant, il vous est loisible d'utiliser aussi le mot « légende » plutôt que « mythe » ou « enseignements », pourvu qu'un Ancien reconnu vous en ait donné la permission oralement, ou qu'un universitaire indigène (de quelque nation que ce soit) vous ait fourni une permission écrite, ou que n'importe quel Dene du nom de Ted vous ait fait un signe d'acquiescement.

D'autres mythes

Par ailleurs, il existe une croyance partagée par une bonne proportion de Canadiens selon laquelle une forte tradition d'alcoolisme subsiste parmi la population autochtone. Cela me rappelle une autre discussion que j'ai eue à Kenora, il y a une dizaine d'années. On m'avait appris qu'en un mois, près de 300 autochtones avaient été arrêtés dans la ville pour des délits liés à la consommation d'alcool. Et Kenora n'est pas une ville si grande que ça. J'étais effrayé de ce que représentait cette statistique jusqu'à ce qu'on m'explique que ce ne sont pas 300 Indiens ivres qui titubaient dans les rues de Kenora, mais bien les 10 ou 20 mêmes personnes que les policiers arrêtaient encore et encore. Tout est dans la manière d'interpréter les chiffres. Et personne ne m'a précisé combien de Blancs avaient été arrêtés encore et encore. Tout est dans la manière d'interpréter les chiffres. Et personne ne m'a dit combien de Blancs avaient été arrêtés pour des délits semblables.

Tout en reconnaissant que certaines collectivités sont effectivement aux prises avec des problèmes d'abus d'alcool et d'autres drogues (comme de nombreuses collectivités non-autochtones, pourrais-je ajouter), je peux vous affirmer sans crainte que moi-

même, mon amie, ma mère, mon meilleur ami, et la plupart des personnes d'une décente descendance indigène que je considère amis et connaissances, ne sommes alcooliques. Je me demande pourquoi ce mythe est si convaincant.

Un fort pourcentage de Canadiens croient également que tous les peuples autochtones sont pauvres. Malheureusement, de nombreuses collectivités connaissent une pauvreté sans nom, tout comme de nombreuses collectivités non autochtones. Mais encore une fois, contrairement à une croyance populaire, le capitalisme n'était pas une notion étrangère aux premiers habitants du Canada. Différents niveaux de richesse et divers statuts existaient à cette époque, et cette tradition, avec tous ses bons et ses mauvais côtés, s'est maintenue jusqu'à ce jour. Sauf que maintenant, plutôt que de compter les chevaux, on compte les chevaux-vapeur.

Il y a plusieurs semaines, un journal de Toronto publiait un article qui s'en prenait à une rumeur voulant qu'un regroupement de peuples autochtones avaient manifesté leur intérêt dans l'achat des Sénateurs d'Ottawa. Le « columnist » y voyait une idée absurde, car « ce sont là les mêmes gens n'ayant pas les moyens de payer des taxes sur un paquet de cigarettes ; les mêmes gens qui sont si pauvres qu'ils estiment que la politique gouvernementale les oblige à vivre dans des secteurs où une voiture rouillée arborant plus d'un pneu à plat fait figure d'ornement de parterre. » Voilà un mythe. La proportion de voitures rouillées trônant sur les parterres par rapport aux voitures épargnées par la rouille est si démesurée que ça ne vaut même pas la peine de la mentionner. Et oui, il existe des peuples autochtones riches au Canada. Je souhaiterais en connaître davantage personnellement, mais je sais qu'il y en a et qu'ils existent. Mais encore une fois, c'est un concept difficile à saisir lorsque les médias ne parlent que de désespoir, que des événements tristes et tragiques.

On ne doit pas considérer comme un oxymoron un représentant des Premières Nations vivant dans l'aisance financière.

Conclusion

On m'avait demandé d'écrire un article sur les « mythes de l'identité indienne courante ». Au fond, on m'a demandé des commentaires sur des mensonges à propos de quelque chose qui n'existe pas. Voilà qui me paraît être de la politique.

Et si vous souhaitez encore savoir si les femmes indiennes se rasent les jambes et les aisselles, il va falloir le demander à l'une d'entre elles, car ce n'est pas moi qui vais le dire.

Traduction de Denis Dion

LYSIANE GAGNON

lgagnon@lapresse.ca



Langue et intolérance

En vertu de quoi la minorité anglophone n'aurait-elle pas, tout comme la majorité francophone, le droit de tenir à la qualité de sa langue ?

C'est la question que l'on se pose à la lecture du mémoire que le Parti québécois doit présenter à la Commission des états généraux sur la langue.

Le PQ, qui pourtant reconnaît en principe le droit historique des anglophones de contrôler leurs services de santé (des institutions qu'ils ont d'ailleurs eux-mêmes fondées), voudrait en effet que le gouvernement « s'assure qu'aucun poste (dans ces services) n'exige une connaissance telle d'une autre langue que le français qu'il devienne impossible, pour un francophone, d'obtenir l'emploi ».

Le PQ n'est pas le gouvernement, mais comme sa position linguistique a été édictée sous l'étroite surveillance des autorités du parti, on peut croire qu'elle traduit parfaitement bien les intentions du gouvernement.

Or, une résolution comme celle-là constitue un abus de pouvoir. Car dans les faits, cela voudrait dire que l'employeur — un hôpital, un centre de service social, etc. — ne pourrait exiger, pour des postes spécifiques, une connaissance impeccable de l'anglais — une connaissance qui, pratiquement, est l'apanage de ceux qui ont été élevés ou éduqués en anglais.

■ ■ ■

Il est parfaitement légitime qu'un gestionnaire exige, pour certaines fonctions, une excellente maîtrise de la langue écrite ou d'un vocabulaire spécialisé. On ne l'exigera pas des préposés aux malades, ni même de certaines catégories professionnelles où le savoir-faire compte davantage que l'habileté linguistique. Mais on pourrait — en fait, on devrait — exiger une impeccable connaissance de la langue de la part de tous ceux dont la fonction est d'écrire des textes, ou de relayer des informations pointues dans un domaine où la précision de la langue s'impose. (On espère d'ailleurs que les institutions francophones tiennent elles aussi à recruter, pour des fonctions analogues, des candidats qui maîtrisent parfaitement le français...)

Or, les « vrais » bilingues sont extrêmement rares. L'immense majorité des gens qui se disent bilingues le sont beaucoup moins qu'ils ne le croient. L'immense majorité des gens dits bilingues sont incapables d'écrire convenablement dans leur langue seconde, et la plupart ont un vocabulaire limité et une syntaxe souvent fautive. Il y a des exceptions, bien sûr, mais, je le répète, elles sont rarissimes.

La réalité est incontournable : dans 95 % des cas sinon davantage, des candidats de langue maternelle française n'auront pas le niveau de bilinguisme requis pour des fonctions qui requièrent une parfaite maîtrise de l'anglais, et il se trouvera que le meilleur candidat sera de langue maternelle anglaise.

Et alors ? Où est le drame ? C'est pervertir l'esprit de la loi 101 que de croire qu'elle devait permettre à tous les francophones de détenir n'importe quel poste du secteur public. Cette loi avait pour objectif la promotion du français, pas celle des francophones.

Ce durcissement, qui tient davantage du protectionnisme syndical que de l'amour du français, serait d'autant plus mal venu que le gouvernement dit vouloir remédier à la sous-représentation des non-francophones dans l'administration publique. (Il est tout aussi ridicule de prétendre qu'à notre époque marquée par les échanges internationaux, les francophones devraient avoir le droit sacré de travailler partout exclusivement en français. Même en France, ce serait impensable.)

Cette recommandation s'inscrit dans la même optique que celle qui avait poussé l'Office de la langue française à interdire à l'Hôpital chinois de Montréal de réserver un certain nombre de postes d'infirmières à des candidats connaissant le mandarin, le cantonais, etc., sous prétexte que cela écartait les candidats de langue maternelle française.

Cette décision, renversée depuis par la Cour supérieure, était d'une intolérance ahurissante, et la FTQ n'a pas à être fière d'avoir piloté ce dossier-là. C'était refuser à de vieux citoyens d'origine chinoise, immigrés ici des années avant la loi 101, le droit d'être soignés dans leur langue, dans le seul et unique hôpital qui leur est culturellement familier : une politique mesquine et détestable, à l'image des croisades des ayatollahs de la langue contre les biscottes casher et les petits commerces.

■ ■ ■

Dans son ensemble toutefois, le mémoire du PQ est assez mesuré, et ses orientations sont aussi légitimes que prévisibles. Cela fait d'autant plus ressortir les propositions douteuses.

Ainsi, on ressort la vieille idée d'interdire la sortie des films anglais tant que la version française n'est pas disponible — comme si un délai de deux ou trois semaines était scandaleux. On oublie ici que Montréal est en partie anglophone, et que nombre de francophones bilingues préfèrent voir, plus tôt que tard, les versions originales.

Autre recommandation problématique, celle qui voudrait étendre à tout le parapublic, des hôpitaux aux universités, la règle selon laquelle « un contrat, une subvention ou un avantage ne peut être accordé qu'à une entreprise possédant un certificat de francisation ». C'est beaucoup trop radical, car on peut imaginer des cas où il en va de l'intérêt d'une institution, soit pour des raisons financières, soit pour assurer la qualité d'un service ou d'un produit, de faire affaire avec une entreprise non québécoise ou une entreprise sans certificat.

L'explosion d'une école primaire fait des dizaines de morts

Des enfants de moins de 10 ans forcés de fabriquer des pétards

Agence France-Presse

PÉKIN — Jusqu'à 60 personnes, dont des dizaines d'enfants, pourraient avoir péri dans l'explosion d'une école primaire, dans le sud-est de la Chine, où des élèves âgés de moins de 10 ans étaient contraints de fabriquer des pétards, selon des indications obtenues hier sur place.

Ding Haigen, un ouvrier travaillant sur un chantier près de l'école, a estimé qu'« une soixantaine de personnes, voire plus » avaient trouvé la mort, contre 41 morts et 27 blessés, selon un dernier bilan officiel.

« J'ai participé au dégagement de 30 à 40 corps, ils étaient tous très abîmés, plusieurs avaient été décapités », a déclaré ce témoin.

Ding Mingxing, dont le fils de 9 ans est parmi les morts, a expliqué que l'école forçait les enfants à fabriquer des pétards et que ceux qui le refusaient étaient condamnés à payer des amendes. « L'école déclarait que c'était une obligation. (...) Ils disaient aux enfants que c'était leur devoir d'aider l'école », a expliqué le père de cette jeune victime.

L'existence d'une fabrique de pétards dans l'enceinte de l'école relance le débat sur le manque de fonds dont dispose le secteur éducatif en Chine, notamment dans les zones rurales. Selon le Centre d'information sur les droits de l'homme et de la démocratie, basé à Hong Kong, de nombreux enseignants ne sont pas ou peu payés dans les campagnes et les écoles sont contraintes de trouver des activités lucratives pour les rémunérer.



Des soldats chinois cherchent des survivants dans les décombres d'une école primaire qui a explosé, mardi, faisant des dizaines de morts parmi des enfants de moins de dix ans.

PHOTO REUTERS

Malgré les promesses gouvernementales de faire passer le budget de l'éducation à 4 % du PIB, celui-ci continue à diminuer proportionnellement, se situant à 2,6 % actuellement, relève le centre.

Aucun bilan exact des victimes n'a pu être obtenu de source officielle sur place où on se contentait de répéter le bilan officiel fourni durant la nuit par l'agence officielle Chine nouvelle.

Selon plusieurs témoignages, l'explosion s'est produite mardi, peu après 11 h, dans une salle de cours de l'école primaire du village de Fanglin où 45 enfants assemblaient des pétards.

La fabrication de pétards au sein de l'école avait commencé il y a trois ans environ et avait lieu quasi quotidiennement en fonction de la demande, en dépit des protesta-

tions émises par plusieurs parents, ont relaté des témoins.

« Il y avait 45 enfants, âgés de huit à neuf ans, en train d'installer des mèches dans la salle au moment de l'explosion, seulement deux ou trois sont encore en vie », a déclaré à l'AFP un médecin de l'hôpital local.

Des secours ont été immédiatement dépêchés sur place mais ils n'ont rien pu faire, a-t-il dit.

Selon Ding Haigen, la fabrique avait été mise sur pied par le directeur de l'école, avec l'aide du secrétaire du Parti du village.

« Les enseignants demandaient aux enfants de fabriquer les pétards pendant les heures de repas, ces derniers n'étaient pas payés et leurs parents s'étaient plaints à de nombreuses reprises », a-t-il ajouté.

Chine nouvelle s'est contentée d'indiquer qu'une enquête avait été ouverte sur les causes de l'explosion qui a provoqué l'effondrement du bâtiment de deux étages.

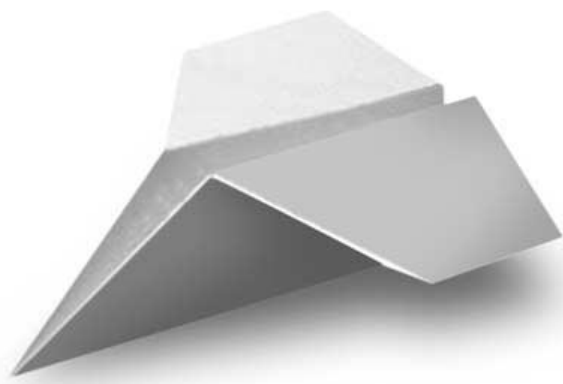
Un porte-parole de l'hôpital de la commune de Tangu — dont dépend Fanglin — a confirmé l'existence d'une fabrique de pétards au rez-de-chaussée de l'école. Outre les enfants, six adultes dont cinq enseignants qui s'étaient trouvés dans une salle située au-dessus de « l'atelier » sont décédés, deux après leur arrivée à l'hôpital, a-t-il dit.

Selon un villageois, les 400 élèves de l'école fabriquaient environ 1600 pétards par semaine. D'après un réparateur de chaises travaillant à proximité, quelque 150 enfants se trouvaient dans l'école au moment de l'explosion. Selon lui, une dizaine de victimes seraient décédées à l'hôpital.

Des responsables locaux se sont refusés à tout commentaire, soulignant seulement qu'une enquête a été ouverte sur les causes de l'explosion.

« Je ne peux pas faire le moindre commentaire », a affirmé un porte-parole du bureau de l'éducation du district de Wanzai, tandis qu'un porte-parole de la police locale démentait l'existence d'une fabrique clandestine de pétards dans l'école.

Borden Ladner Gervais



Droit

Borden Ladner Gervais accompagne les entreprises de chez nous dans leur conquête des marchés.

Pourquoi? Parce que nous partageons l'audace des entreprises qui osent repousser leurs limites pour surpasser leurs objectifs. Le monde a changé et les gens d'affaires doivent être conseillés par des spécialistes aux perspectives novatrices.

Où qu'ils se trouvent au pays, les membres de notre équipe de plus de 600 avocats, agents de propriété intellectuelle et autres professionnels spécialisés dans quelque 90 domaines de pratique se rallient à une nouvelle vision résolument audacieuse : vous offrir des services et des conseils judicieux qui maintiendront votre entreprise à la fine pointe du changement.

NOUS NE SOMMES PAS un nouveau cabinet d'avocats.

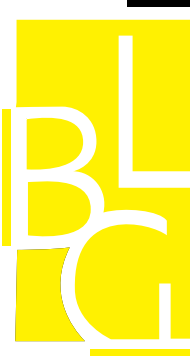
NOUS SOMMES un cabinet avec de nouvelles idées.

Borden Ladner Gervais s.r.l.

Avocats • Agents de brevets et de marques de commerce
Lawyers • Patent & Trade-mark Agents

Calgary (403) 232-9500
Montréal (514) 879-1212
Ottawa (613) 237-5160
Toronto (416) 367-6000
Vancouver (604) 687-5744

www.blgcanada.com



**BORDEN
LADNER
GERVAIS**

Oser



Pétards et feux d'artifice tuent chaque année des centaines de Chinois

Agence France-Presse

PÉKIN — La frénésie millénaire des Chinois pour la poudre tue des centaines de personnes chaque année, comme l'a tragiquement illustré, mardi, la mort de plusieurs dizaines d'enfants employés à la fabrication de pétards dans une école de la province du Jiangxi (sud-est).

L'an dernier, les médias officiels ont fait état de trois grosses explosions accidentelles de pétards et de feux d'artifice qui ont tué au total 136 personnes, dont deux dans la même région de l'ouest du Jiangxi.

L'explosion de mardi dans le village de Fanglin est survenue presque un an jour pour jour après une catastrophe similaire qui s'était produite dans la même partie de cette province pauvre. L'explosion d'une fabrique clandestine du canton de Shangli avait alors causé la mort de 33 personnes.

La catastrophe était suivie en août par la mort de 28 personnes lors du déchargement d'une cargaison de poudre par un fabricant de pétards dans le même canton.

Entre-temps, quelque 75 personnes ont péri le 30 juin dans l'explosion d'une usine de feux d'artifice de la province du Guangdong (sud) appartenant à un homme d'affaires de Hong Kong. La catastrophe, l'une des plus graves signalées au cours des années récentes, avait suscité « la profonde préoccupation » du président chinois Jiang Zemin et forcé Pékin à ordonner un renforcement des mesures de sécurité dans tout le pays.

Mais les grandes catastrophes ne sont que la partie émergée de l'iceberg, des dizaines de petites explosions passant chaque année inaperçues. Pour l'ensemble de 1999, plus de 400 personnes ont péri dans des accidents de fabriques de pétards, selon des chiffres officiels.

Hors des usines, des dizaines de Chinois sont victimes d'explosions lors du Nouvel An chinois, célébré traditionnellement à grand renfort de pétards dont la détonation est censée éloigner les mauvais esprits durant l'année nouvelle.

Pour lutter contre le fléau, les grandes villes du pays ont interdit les pétards depuis une dizaine d'années, avec un succès mitigé. Des milliers de citoyens choisissent en effet de se rendre à la campagne pour pouvoir faire sauter leurs pétards en toute liberté.

Au moins 35 personnes ont ainsi été tuées et des milliers blessées en l'an 2000 lors de l'arrivée de l'année du Dragon. L'année précédente, 6800 incendies avaient été provoqués par des pétards lors des festivités du Nouvel An chinois.

Les autorités ont mis en garde l'an dernier contre la mauvaise qualité des pétards circulant sur le marché, avertissant que 60 % d'entre eux risquaient d'exploser par simple toucher. Sur 179 produits testés lors d'une inspection, 79 contenaient une trop grande quantité de chlorate.